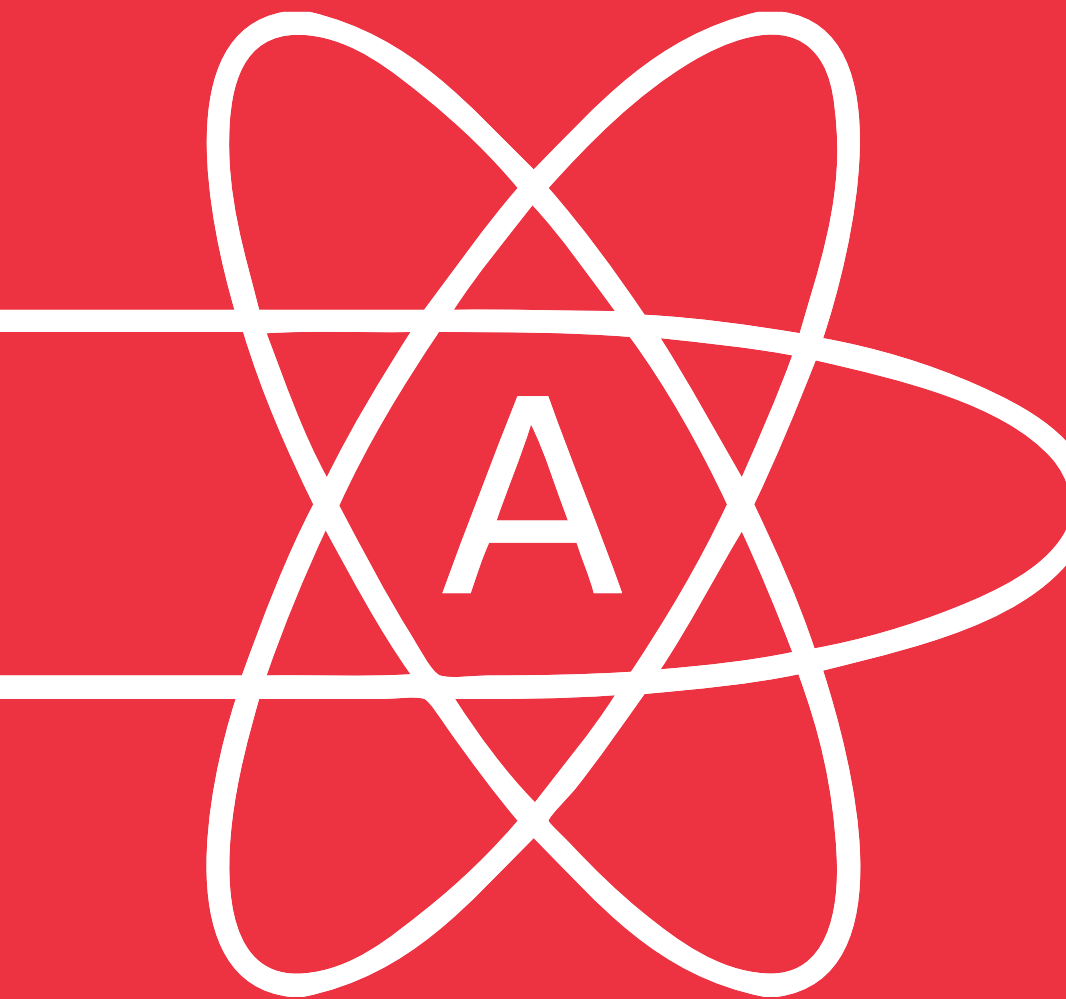


Observatoire des radicalités  
2018



Croire ou ne pas croire





## *Préambule*

La présente publication offre une compilation de contributions qui traitent du phénomène de criminalisation de l'athéisme en questionnant son actualité en Belgique, en Europe et dans le monde. Et ce, en lien et dans la continuité de celles des intervenants de la matinée de sensibilisation, organisée en partenariat avec l'Association Belge des Athées et deMens.nu : « L'état de l'athéisme en Belgique et dans le monde » (14 mars 2019 - Auditorium du CPAS de Charleroi).

# *Éclairages terminologiques*

**Jean Musway, chargé de mission au CAL Charleroi**

L'éclairage terminologique proposé ici concerne les notions suivantes : athéisme, agnosticisme, incroyance, irreligion, apostasie, liberté de ne pas croire.

Il se prolonge par quelques considérations sur le traitement religieux de l'incroyance et de l'apostasie ainsi que sur les libertés de croire et de ne pas croire depuis la loi de séparation entre le temporel et le spirituel intervenue en 1905.

## *Athéisme*

Perçu comme un savoir par certains et comme une croyance par d'autres, l'athéisme présente différentes particularités. Il est défini différemment selon les auteurs, les époques et les conceptions du monde et de l'existence.

Historiquement, durant le Moyen-Âge, la meilleure image permettant de décrire l'homme est celle d'un être perçu comme simple créature assujettie aux règles de l'ordre divin.

Cette image médiévale a changé avec la modernité, une période qui voit l'homme devenir son propre créateur ou, selon l'expression de Shakespeare, « auteur de ses propres jours ». L'athéisme est souvent associé à cette modernité qui a vu l'homme s'émanciper et s'autonomiser comme sujet. Cela ne doit cependant pas faire oublier que l'athéisme était déjà présent dans l'Antiquité.

En ce qui concerne la modernité comme période ayant amené l'idée de la grande séparation entre le religieux et le politique, Mark Lilla a certainement raison de penser qu'elle « n'a pas présumé ni promu l'athéisme ; elle a simplement enseigné l'art intellectuel de distinguer les questions relatives aux structures de base de la société des questions ultimes relatives à Dieu [...] et à la destinée spirituelle des hommes<sup>1</sup>. »

L'athéisme est un mouvement de pensée dont les origines sont lointaines. Il est débattu notamment dans la Grèce antique et dans la controverse entre les premiers chrétiens et les païens. Présent dans toutes les périodes de l'histoire, il est aujourd'hui défini comme l'absence ou le refus de toute croyance en quelque divinité que ce soit. Il se pose ainsi comme une attitude individuelle, sociale ou politique niant l'existence de quelque dieu ou divinité que ce soit. Ainsi, bien que quantitativement parlant le fait d'une minorité, l'athéisme fait valablement partie

---

1 Mark Lilla, *Un Dieu mort-né. La religion, la politique et l'Occident moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 298.

de la pensée humaine. Même si la radicalité religieuse actuelle, qui est aussi le fait d'une minorité, donne la fausse impression d'un retour en force du religieux, on peut affirmer qu'avec la critique et le déclin du christianisme en Occident, on constate que l'idée d'un Dieu créateur y est en perte de vitesse. L'indifférence religieuse fait qu'on se réfère de moins en moins à une divinité extérieure à tel point que, sur le plan juridique, Vittorio Possenti observe que « Dieu est congédié, le droit reste une affaire qui se règle seulement entre hommes<sup>2</sup>... » Parce que la transcendance n'est plus indispensable, on se tourne vers l'immanence, vers un état psychique intérieur, qui se donne comme une forme de spiritualité laïque (sans Dieu). L'athéisme est ainsi une conception du monde et de l'existence débarrassée de toute forme d'explication insatisfaisante comme celle qui pose comme cause première et finale de toute chose, Dieu, la transcendance ou la divinité.

En tant que conception de l'univers et de la morale, on peut parler de l'« athéisme pur », un athéisme qui ne retient pas comme crédible l'hypothèse d'un Dieu, créateur de l'univers et régulateur du bien et du mal. Ainsi, pour les tenants de ce courant, la question n'est pas d'affirmer comme certitude l'inexistence des dieux, mais de considérer la faible vraisemblance de cette hypothèse et de rechercher des explications sur les origines et le fonctionnement de l'univers à la lumière de la démarche scientifique et donc de seuls faits vérifiables. Une autre forme de l'athéisme, qui se dit « athéisme non dogmatique », cohabite à ses côtés. Celle-ci affirme que l'athéisme est une croyance négative et non un savoir.

Opposé au théisme ou au déisme, l'athéisme (qu'il soit pur ou non dogmatique) est à distinguer de l'agnosticisme.

### *Agnosticisme*

L'agnosticisme est une « philosophie du doute » qui s'est développée au 19<sup>e</sup> siècle, à une époque où la science révèle qu'on ne saurait prendre, comprendre ou interpréter les textes religieux – et la Bible en particulier – à la lettre puisqu'on y trouve des contre-vérités.

Pour l'agnostique, seul ce qui est accessible à l'expérience a une réalité. Or, l'Absolu, le divin, sont, de fait, inconnaissables. Être agnostique, c'est ainsi ne pas savoir. C'est douter de l'existence de Dieu – ou d'un Être suprême –, douter de la transcendance et refuser de se soumettre à un dogme, à une Vérité révélée. Ce n'est cependant pas être nécessairement et/ou obligatoirement incroyant. Il existe des agnostiques croyants (le cas de certains bouddhistes par exemple). Les agnostiques n'ont, au fond, qu'une certitude : ils savent qu'ils ne savent rien.

Alors qu'il n'adhère ni au théisme ni au déisme ni au polythéisme, qui représentent tous les trois une forme de croyance en au moins une divinité, l'agnosticisme, tout

2 Vittorio Possenti, « Christianisme et vie civile », in Philippe Capelle (dir.), *Dieu et la cité. Le statut contemporain du théologico-politique*, Paris, Cerf, 2008, p. 297.

en étant en opposition à toute forme de croyance religieuse, peut, toutefois, s'en accommoder. Cet accommodement peut valoir pour l'athéisme. Il existe ainsi des athées agnostiques (qui ne savent pas et ne croient pas) et des théistes agnostiques (qui croient mais n'élèvent pas cette croyance au rang de connaissance).

### ***Incroyance***

Synonyme de l'athéisme et/ou de l'incrédulité, l'incroyance est à comprendre comme absence et refus de la croyance religieuse. Au sujet de l'incroyance religieuse, certains·e·s n'hésitent pas à pousser la critique jusqu'à opérer un retournement en affirmant, notamment, que « seul l'incroyant croit que le croyant croit ».

### ***Irréligion***

L'irréligion ou l'irreligionisme est un terme qui sert à désigner une opinion philosophique qui refuse le principe de culte religieux. Jean-Marie Guyau, qui étend ce mot à l'économie, lui donne le sens d'anti-dogmatisme et anti-utilitarisme. Il affirme que « l'irréligion ou l'a-religion [...] est simplement la négation de tout dogme, de toute autorité traditionnelle et surnaturelle, de toute révélation, de tout miracle, de tout mythe, de tout rite érigé en devoir – soit synonyme d'impiété, de mépris à l'égard du fond métaphysique et moral des antiques croyances. [...] être irréligieux ou a-religieux n'est pas être anti-religieux<sup>3</sup> ».

### ***La non-religion***

Dans l'étude des faits religieux, la non-religion est une catégorie en construction. L'incroyance ayant de plus en plus d'impact, la notion de non-religion, bien qu'émergeant dans un climat de sécularisation et de laïcisation, questionne, autant dans la dimension individuelle que collective, le rejet ainsi que l'absence de la religion. Ce domaine spécifique de recherche prend ainsi pour champ d'investigation la catégorie des personnes non affiliées à une religion ou qui y sont tout simplement indifférentes. Son intérêt s'étend également aux conceptions philosophiques non conventionnelles (humanisme, libre-pensée...) qui, à certains égards, peuvent s'apparenter, du point de vue fonctionnel, à la religion. Hétérogène et hétéroclite, la notion de non-religion, tout en l'élargissant, s'oppose à la conception courante de la religion et s'inscrit au-delà d'une conception activiste de l'athéisme.

### ***Apostasie***

Dans le langage religieux, l'apostasie est l'abandon de la foi ou le changement de religion. L'apostasie est un mot qui varie selon le contexte et les religions. Dans le contexte anglo-saxon, par exemple, ce terme veut dire abandonner, se désengager, se désaffilier d'un groupe religieux sans en adopter un autre (donc passer

---

3 Jean-Marie Guyau, *L'irréligion de l'avenir : étude sociologique* (Éd. 1887), Paris, Ancienne Librairie Germer Baillière et Cie Félix Alcan Editeur, 1887, p. XIV.

à l'athéisme). Il arrive parfois que cela signifie se retourner contre le groupe religieux.

L'apostasie existe donc dans beaucoup de religions où se produit un phénomène de désengagement des adeptes. Dans le contexte musulman, l'apostasie, dans son sens étymologique arabe, veut dire « revenir en arrière » ou « mieux quitter l'islam après l'avoir accepté ». Le texte coranique parle de l'apostasie mais est vide de toute condamnation à mort de l'apostat. Signalons même que le verset 256 au chapitre 2 garantit la liberté de croire. D'autres versets du Coran vont jusqu'à affirmer que la contrainte en religion est une pratique non musulmane. La question qui se pose est celle de savoir sur quoi se fonde la condamnation de l'apostasie en islam. D'où vient la condamnation à mort de l'apostat qui inspire les pays qui l'appliquent ?

Tout comme l'athéisme, qui relève de l'illégalité dans certains pays, l'apostasie est également criminalisée. Elle peut mener à la prison voire à la peine de mort.

### ***La liberté de ne pas croire***

Les attaques contre la liberté de ne pas croire sont à comprendre comme une forme de radicalité qui se décline diversement : par la criminalisation de l'athéisme, par la discrimination des athées ou encore par différentes formes d'intolérances religieuses à l'encontre de personnes non-croyantes, athées ou agnostiques.

Ces attaques, qui constituent une forme de radicalité, se déclinent ainsi dans une hostilité envers une personne parce qu'elle est justement athée ou agnostique et peut aller jusqu'à la violence (enfermement, mort, crime d'honneur...) Comme dans d'autres formes de radicalité violente, la logique opérante dans cette radicalité se décline aussi et notamment sous la forme de fermeture et de refus d'ouverture.

### ***Traitement religieux de l'incroyance et de l'apostasie***

Beaucoup de religions, et plus particulièrement les monothéistes, sont intolérantes par rapport à l'incroyance. Dans le contexte du judaïsme ancien, une personne accusée d'apostasie encourait une peine allant de l'exclusion de la communauté à la lapidation et à l'exécution.

À ce sujet, les sciences religieuses soutiennent, à juste titre, que l'apostasie peut concerner n'importe quelle religion. Dans le contexte chrétien, au 6<sup>e</sup> siècle, on condamnait à mort les apostats. Dans la Rome antique, si l'empereur Julien est qualifié d'apostat, l'empereur Justinien condamnait l'apostasie dans le code qui porte son nom, le code justinien.

Étymologiquement, le terme « apostat » est emprunté au latin « *apostata* » qui signifie « celui qui a abandonné la foi chrétienne ». Judas, qui a trahi Jésus, est ainsi



présenté comme apostat. Pareil qualificatif vaut pour Pierre, considéré comme le premier pape et qui, d'après les Évangiles, a trois fois renié Jésus – pour sauver sa peau – mais s'est aussitôt repenti.

« *Apostata* » est au fond un hellénisme dans la mesure où il est emprunté au mot grec « *apostatês* » qui signifie « celui qui fait défection ou qui abandonne ».

L'apostat désigne aussi, dans le contexte chrétien, une personne qui a renoncé à ses vœux monastiques. Au 16<sup>e</sup> siècle sera introduite la notion de traîtrise qui fera d'apostat le synonyme de renégat.

Ainsi, considérée comme une désertion, l'apostasie va varier dans le temps en désignant, vers 1687, l'abandon public de sa religion, l'abandon d'un devoir ou d'un principe, d'une doctrine ou d'un parti, avant de désigner plus généralement, de nos jours, toute renonciation publique à une confession religieuse.

Si notre époque connaît un mouvement de débaptisation (possibilité de demander sa radiation de la liste des baptisé·e·s), soutenu par le mouvement laïque, lié à la reconnaissance du statut de non-croyant, l'Église catholique sanctionne toujours l'abandon volontaire et public de la foi en ces termes : « L'apostat de la foi, l'hérétique ou le schismatique encourent une excommunication *latae sententiae*, restant sauves les dispositions du can. 194, § 1, n. 2 ; le clerc peut de plus être puni des peines dont il s'agit au can. 1336, 1, nn. 1, 2 et 3.<sup>4</sup> »

Le cas de l'islam mérite d'être signalé car sa particularité est de permettre la mise en esclavage d'êtres humains en se fondant sur une distinction coranique entre croyant et incroyant. « L'esclavage est incroyance (*kuf*) » proclame l'adage des docteurs de la « Loi Sainte ». Quelle que soit la signification de cet adage, c'est sur cette distinction coranique que va se fonder en partie la traite négrière. De nombreux historiens soutiennent que c'est pour éviter d'être réduites en esclavage que des populations africaines du sud du Sahara ont opté pour la conversion à l'islam. Le christianisme a également longtemps reconnu la condition d'esclave. Mais, loin d'ignorer ou de condamner l'esclavage, l'islam est, plus que toute autre religion monothéiste, une religion qui accepte cette horrible pratique en se fondant sur un texte coranique qui associe esclavage et incroyance.

### ***Les libertés dans une société du vivre-ensemble***

Avant 1905, le fonctionnement de l'État reposait sur un rapport confus entre les pouvoirs temporel et religieux. Même si ce problème a été en grande partie résolu, il nous faut bien reconnaître qu'il subsiste des reliquats de cette époque comme le montrent si bien le régime concordataire appliqué en Alsace ou encore le

4 Can. 1364, in *Code de droit canonique*, 3<sup>e</sup> édition de la 6<sup>e</sup> édition, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2011, p. 1202.

fonctionnement de la monarchie britannique au sein de laquelle la fonction royale est un mixte de temporel et de spirituel.

Quelles que soient les situations d'un régime à l'autre, il nous faut reconnaître que, face aux convictions religieuses et philosophiques multiples présentes au sein de nos sociétés contemporaines, la laïcité constitue un principe humaniste qui fonde un régime de libertés et de droits humains basé sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé, justement, de toute ingérence religieuse.

Le projet laïque au niveau sociétal est celui du vivre-ensemble et de l'agir-ensemble, celui d'une société ouverte et inclusive où il y aurait de la place pour tout le monde, croyant ou non-croyant, quelle que soit sa tradition culturelle d'origine ou choisie. La laïcité défend une société non communautarisante. Elle considère ses citoyens comme des individus capables de respecter les particularismes de chacun, sans confondre les sphères du public et du privé, les règles communes et les convictions particulières.

Ainsi, le mouvement laïque défend une société où les citoyens jouissent de la liberté de croire, de ne pas croire ou encore de changer de conviction.

# *Croire ou ne pas croire*

**Henri Bartholomeeusen, Président du Centre d'Action Laïque**

La liberté de pensée, de conscience et d'opinion correspond au droit de penser de manière indépendante, d'agir selon sa propre conscience et de se forger sa propre opinion.

## *Croire ou ne pas croire, telle n'est pas la question!*

Alors que nous avons célébré voici quelques mois les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, texte fondateur des libertés individuelles – qui défend explicitement la liberté de religion<sup>5</sup> à l'instar de la libre pensée depuis les convictions théistes jusqu'aux philosophies athéistes –, penchons-nous sur le sort réservé aux non-croyants à travers le monde. Peut-on, aujourd'hui, vivre son athéisme, ne pas avoir d'avis ou de conviction religieuse sans que cela ne fasse problème ? Les non-croyants sont-ils autant protégés – tolérés aurions-nous envie d'ajouter – que le sont les adeptes des religions ?

## *Des paramètres tangibles*

Afin de fonder des jalons d'analyse sur des faits et non sur des intuitions aussi pertinentes soient-elles, ce propos se basera largement sur les données récoltées au sein du Rapport 2018 sur la liberté de conscience édité annuellement par l'International Humanist and Ethical Union (IHEU)<sup>6</sup>. Un rapport qui reprend un index de pays classés en fonction de leur respect de la liberté de pensée, exemples concrets à l'appui, enrichis par une judicieuse analyse sociopolitique.

Une série de paramètres tangibles permettent d'appréhender les restrictions à la liberté de ne pas croire. L'inscription de la protection de la liberté de pensée dans la loi en est une, de même que la séparation de l'État et du religieux (pouvoirs temporel et spirituel). Nous pouvons aussi épinglez l'organisation de la présence de signes religieux dans l'espace public et dans l'enseignement, de même que des appréciations plus subjectives telles que les habitudes socioculturelles. L'IHEU relève quatre formes de discriminations :

- par rapport à la Constitution et au gouvernement ;
- par rapport à l'éducation ;
- par rapport aux droits de l'enfant et de la famille ;
- par rapport à la liberté d'expression.

5 Art. 18: « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »

6 *Croyez-le ou non, c'est mon droit*. Rapport 2018 sur la liberté de religion ou de croyance, publié par l'IHEU (International Humanist and Ethical Union. Infos : <https://freethoughtreport.com/editorial-introduction/>)

## ***Recours et protections***

Une autre manière d’appréhender la place dédiée à la liberté de pensée au cœur d’un État consiste à analyser les recours prévus en cas de discriminations et leur effectivité. Dans certains cas ces recours sont institutionnalisés, mais non réellement appliqués alors que la protection des libertés est inscrite dans la loi. La façon dont l’appareil d’État réagit aux freins à l’expression de cette liberté constitue donc une mesure tangible. Comme l’a épinglé M. Ahmed Shaheed, rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction : « Il ne faut pas croire que les humanistes n’ont pas besoin de protection. »

Une affirmation qui ne fait pas toujours écho au sein des cénacles européens. Pour certains, notamment dans le monde occidental, si une protection est nécessaire, c’est exclusivement celle des minorités et plus spécifiquement des minorités chrétiennes dans les régions où elles sont menacées. Des députés européens se sont exprimés dans l’enceinte même du Parlement pour affirmer ne pas voir la nécessité de mettre en place des protections pour les non-croyants.

Deux éléments doivent néanmoins être objectivés par rapport à cette position :

- d’abord, il n’est pas toujours aisé pour les athées provenant des pays qui ne respectent pas leurs droits, d’obtenir l’asile, en Europe ou ailleurs. La raison principale étant qu’il est vraiment ardu de prouver, si l’on n’est pas un activiste notoire comme un blogueur par exemple, les discriminations subies du fait de son athéisme ;
- ensuite, pour les personnes qui reçoivent malgré tout l’asile en Europe, cette liberté de pensée ne va pas toujours de soi. Les communautés du pays d’origine – dont elles restent généralement proches – continuent à exercer des pressions sociales. Le poids de la religion, de la tradition, l’influence du patriarcat agissent comme autant d’obstacles à la liberté de pensée. C’est ce que l’on appelle la double invisibilisation : si leur athéisme n’a pas pu s’exprimer librement dans leur pays d’origine, les difficultés ne disparaissent pas pour autant en exil.

## ***Sale temps pour les non-croyants? Exemples à l’appui***

Malgré le retour en force de certains courants traditionalistes qui tentent d’y imposer leurs valeurs, l’Europe reste un continent privilégié en matière de liberté de pensée. Il en va autrement dans le reste du monde. Le rapport de l’IHEU 2018 relève en effet une persistance, voire une augmentation de la violence envers les personnes non religieuses (les athées, les non-pratiquants, les apostats) dans de nombreuses contrées. Cela se traduit notamment par des violences perpétrées par l’État, plus particulièrement dans les pays régis par un régime islamiste où la charia ou d’autres règles religieuses fondamentalistes sont appliquées.

Ainsi, 19 pays répriment encore brutalement l'expression de valeurs humanistes, 71 punissent toujours le blasphème, dont 7 par la peine de mort. Dans la liste des endroits où il ne fait pas bon ne pas croire, l'on trouve le Brunei, le Soudan, la Malaisie, la Mauritanie, les Émirats arabes unis, le Pakistan, les Maldives, l'Afghanistan, l'Iran et l'Arabie saoudite. Point commun entre ces pays ? Ils sont dotés de codes juridiques inspirés de la loi islamique. Le problème, selon le rapport de l'IHEU, relèverait toutefois davantage d'un islam conservateur ancré dans un cadre juridique non démocratique ou sécularisé que d'une majorité musulmane.

Dans beaucoup de pays, le simple fait de se déclarer athée représente une mise en danger. En Arabie saoudite, par exemple, les athées peuvent être poursuivis pour terrorisme. Autres formes de discriminations plus insidieuses : celles imposées au niveau de l'éducation. Au Pakistan et en Arabie saoudite, l'enseignement d'un islam radical est obligatoire. Notons cependant que, plus près de nous, en Irlande, il existe encore des écoles financées par l'État qui offrent un enseignement religieux sans alternative laïque.

La critique de la religion reste très dangereuse dans plusieurs pays. Au Pakistan notamment où elle est passible de la peine de mort. Toujours au Pakistan, mais aussi au Bangladesh, les groupes islamistes dénoncent publiquement les athées, les pourchassent ou les tuent, ce qui mène à des lynchages sans que les victimes ne bénéficient de la protection de l'État. Ces pratiques s'accompagnent de campagnes de harcèlement sur les réseaux sociaux et mènent à la disparition de personnes présumées athées. Aux Maldives, des militants laïques et des défenseurs des droits de l'homme ont été assassinés ou ont été portés disparus tandis que la Mauritanie a étendu la peine de mort aux crimes d'« apostasie » et de « blasphème ». En Arabie saoudite, Ahmad Al-Shamri a été condamné à mort pour apostasie. Les commentaires sur les réseaux sociaux tels que « j'aimerais qu'il y ait une diffusion en direct lorsque vous lui coupez la tête » y entretiennent de véritables machines de discrimination et permettent la « déshumanisation » de ceux qui tentent d'exercer la liberté de non-croyance.

« Ces machines sont très souvent équipées de mégaphones transmettant les voix abusives d'officiels, de clercs, de membres de la famille et de voisins : renforçant les préjugés et noyant les idées libres. Certaines de ces machines sont plus petites, d'autres sont gigantesques et mortelles. Même dans les endroits où les réformes laïques et les droits de l'homme ont limité les fonctions les plus destructrices et les plus répressives, ces machines fonctionnent généralement sur des chenilles de privilèges religieux ou sur la délégitimation de perspectives non religieuses », affirme le rédacteur du rapport de l'IHEU.

## ***Belgique, paradis de la libre pensée?***

Si l'athéisme est source de problèmes et de persécutions dans diverses régions du monde, le Rapport sur la liberté de conscience place en revanche la Belgique à la première place des bons élèves. Les raisons en sont surtout formelles, avec l'inscription dans la Constitution d'articles (21 et 181) relatifs à la liberté de culte, la reconnaissance et la prise en charge des ministres du culte et des conseillers laïques, la séparation entre l'État et les activités convictionnelles.

Pour autant, tout n'est pas acquis. La Belgique est largement sécularisée, mais pas complètement. La religion catholique en particulier y garde une place de choix. Les subsides publics alloués aux différents cultes ne sont par exemple pas répartis de manière proportionnée : près de 85 % lui reviennent.

Le rapport souligne encore l'intrusion de la religion dans la vie publique – il n'est qu'à souligner le Te Deum, célébré en présence de membres du gouvernement, au sein de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule.

Lors des débats publics, dans le domaine éthique notamment, les courants les plus conservateurs y font encore pression pour imposer leurs valeurs. L'on songe entre autres aux débats parlementaires sur la sortie de l'IVG du Code pénal, l'attribution d'un statut de personne aux fœtus qualifiés improprement d'« enfants mort-nés ». Au niveau de l'enseignement, environ 50 % des écoles sont d'obédience catholique du côté francophone et 70 % en Flandre, et ces écoles n'offrent qu'un cours de religion obligatoire.

Enfin, autre spécificité belge, les élèves ont droit dans les écoles publiques à une éducation religieuse à charge de la collectivité. Alors, oui, entre un système où tous les élèves doivent suivre un cours de religion imposé et cette possibilité de choix, l'on pourrait penser que notre système est plus ouvert. Mais est-il légitime que l'État prenne à sa charge l'éducation religieuse des enfants ? Est-il légitime de contraindre les familles à exprimer un choix pour leur enfant en matière religieuse ? Si aujourd'hui, la Cour constitutionnelle a reconnu la possibilité de bénéficier d'une dispense, la question demeure : cette contrainte est-elle conforme à l'exercice de la liberté religieuse, de conscience et d'expression qui comprend le droit de ne pas rendre compte de ses convictions personnelles ?

Autre sujet qui fâche : l'EVRAS, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. En l'absence de programmes imposés et de labellisation publique des animations EVRAS dans les écoles, certains groupes anti-choix y promeuvent des discours anti-contraception, anti-IVG et homophobes auprès des élèves.

Les recommandations internationales en matière d'éducation sexuelle sont pourtant claires : la liberté d'accéder à des connaissances objectives en matière d'éducation sexuelle relève des droits de l'enfant. En Belgique, ce droit se heurte encore

et toujours au prétexte de la liberté d'enseignement. Ce droit se heurte aussi régulièrement à l'invocation de la liberté philosophique de parents qui prétendent que cette éducation relèverait de la sphère privée. Or la jurisprudence européenne est claire : l'éducation sexuelle à l'école ne contrevient pas à la liberté religieuse ou philosophique.

Ces stratégies plus insidieuses que les incitations à la violence envers les non-croyants dans certains pays aux régimes rigoristes démontrent que les libertés fondamentales, dont celle de croire ou de ne pas croire, d'avoir une religion, d'en changer ou de n'en avoir aucune, requièrent plus que jamais toute notre attention.

## *Appel du CAL à défendre la liberté de religion et de croyance et les droits des non-croyants<sup>7</sup>*

La liberté de religion et de croyance, parfois nommée la liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance, est un droit fondamental reconnu au niveau international et européen<sup>8</sup>. Il protège la liberté de chacun et de chacune d'embrasser les croyances, religieuses ou non, de son choix. Comme déclaré par le Comité des droits de l'homme de l'ONU<sup>9</sup>, il protège également la liberté de ne pas croire, celle de changer ou d'abandonner une religion ou une croyance et celle de ne pas être contraint·e à se convertir contre son gré.

Ces dernières années, la liberté de religion et de conviction s'est progressivement hissée à l'agenda européen. L'Union européenne y a consacré une attention grandissante et s'est dotée d'outils pour la promouvoir à l'extérieur de ses frontières. C'est ainsi qu'en 2013, les institutions adoptaient les Lignes directrices en matière de liberté de religion ou de conviction dans la politique extérieure de l'Union. La Commission européenne a également créé un poste d'Envoyé spécial pour la promotion de la liberté de religion et de conviction à l'extérieur de l'UE en 2016.

Malheureusement, ces instruments aujourd'hui confortent les religions dans la mesure où ils font surtout écho à une tendance croissante relayée par certains groupes religieux et politiques consistant à réduire la liberté de religion et de conviction à la « liberté religieuse » et de l'utiliser à des fins réactionnaires et discriminantes. De nombreuses violations des droits humains sont commises au nom de la « liberté religieuse » et affectent en particulier les femmes, les non-croyants ainsi que certaines personnes en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre. Or, si la liberté de religion est bien absolue, ses manifestations peuvent être limitées<sup>10</sup>, notamment pour protéger les droits et libertés fondamentaux d'autrui, et notamment les droits sexuels et reproductifs des femmes et la non-discrimination à l'encontre des personnes LGBTI, des minorités religieuses et des non-croyants.

Le Centre d'action laïque invite dès lors les futurs responsables européens à :

- promouvoir et défendre la liberté de religion et de croyance, comme droit fondamental protégé par l'Union européenne ;
- dans cet effort, rappeler en toute circonstance que cette liberté de conviction inclut la liberté de ne pas croire, celle d'abandonner sa religion et celle d'en changer, ce qui est encore trop peu souligné dans les diverses communications européennes ;

---

7 Mémoire du CAL 2019.

8 DUDH article 18, ICCPR article 18, CEDH article 9, Charte des droits fondamentaux article 10.

9 Commentaire Général numéro 22.

10 Article 9 CEDH, paragraphe 2.



- souligner également que la liberté de religion et de croyance ne peut jamais être utilisée pour restreindre, limiter et menacer les droits et libertés fondamentaux d'autrui, comme le mentionnent les Lignes directrices de l'UE sur la liberté de religion ou de conviction;
- demander une mise en œuvre effective de ces Lignes directrices. Cela implique de poursuivre et d'intensifier la formation des délégations diplomatiques européennes et des professionnels de l'UE sur les questions afférentes à ce droit et de veiller à inclure les organisations laïques au sein de cette formation;
- demander également une évaluation régulière de ces Lignes directrices et mettre les résultats à la disposition du public;
- s'assurer que le mandat de l'Envoyé spécial pour la promotion de la liberté de religion et de conviction inclue explicitement la dimension des non-croyants (athées, agnostiques, apostats...) et continuer à renforcer la prise en compte de la situation des non-croyants par l'ensemble des institutions.

### ***Défendre la liberté d'expression***

La liberté d'expression est indissociable de la liberté de pensée et de conscience. Pourtant, dans le monde mais aussi en Europe, les tentatives d'interdiction au nom de la morale religieuse sont encore nombreuses. Or, la liberté d'expression protège les individus et non pas les religions ou les convictions en tant que telles. La liberté d'expression couvre le droit d'exprimer une opinion sur une religion ou une conviction. Hormis les cas où il y aurait incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence, il est donc permis de critiquer une religion.

Dans cette perspective, l'UE a demandé à ses délégations de rappeler ce principe fondamental dans leurs relations diplomatiques avec les États tiers mais aussi de les encourager à dépenaliser l'offense de blasphème et « d'insulte au sentiment religieux ».

Si l'Union européenne appelle les États tiers à garantir la liberté d'expression par rapport au fait religieux, elle n'agit pas contre les lois anti-blasphèmes liberticides subsistant encore dans certains États membres et États européens associés (comme en Grèce, en Pologne, en Italie ou en Espagne). Le maintien de telles législations au sein de l'UE n'aide évidemment pas à crédibiliser la voix européenne à l'étranger.

Le Centre d'action laïque invite les décideurs européens à se positionner résolument en faveur de la liberté d'expression et à demander la fin de la criminalisation du blasphème et de « l'insulte au sentiment religieux » dans le monde, y compris au sein de l'Union européenne.

# *UE et liberté de pensée : quand le geste ne rejoint pas la parole*

**Marc Soignet, chargé de missions Europe et International, CAL**

Mardi 15 janvier 2019 : alors que le Parlement européen venait d'adopter une résolution concernant l'action extérieure de l'UE en matière de défense de la liberté de pensée, une étrange conférence de presse était en préparation...

Tout a commencé en 2016 à la suite des pressions de l'Église catholique poussant l'Union européenne à élever sa voix contre la persécution des minorités chrétiennes dans le monde. La réponse de l'exécutif européen fut la création du poste d'Envoyé spécial de l'UE pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction en dehors de l'UE.

C'est Jean-Claude Juncker lui-même qui nommera le premier Envoyé spécial. L'heureux élu : Ján Figel, ancien Commissaire européen, homme politique slovaque très conservateur et chrétien convaincu. Une cérémonie spéciale sera organisée à cette occasion au Vatican en présence du pape François.

Le ton était donné.

Deux ans plus tard, force est de constater que le travail effectué par l'Envoyé spécial manque de transparence et d'évaluation. Le cadre de son mandat n'ayant jamais été clairement défini, il a été laissé libre de limiter ses prises de parole à la défense des minorités chrétiennes dans le monde. Ce sera à la suite des efforts inlassables de la Fédération humaniste européenne (FHE) et de ses partenaires en matière de sensibilisation à la réalité des laïques, humanistes, athées et libres penseurs persécutés dans le monde que l'Envoyé spécial se décidera à mentionner leur cas également, aux côtés des minorités religieuses.

C'est la même Fédération humaniste européenne qui détectera à l'automne 2018 que le Parti populaire européen envisage la rédaction d'un rapport du Parlement européen proposant de renforcer le mandat de l'Envoyé spécial et ce, sans qu'aucune évaluation n'ait été effectuée. L'objectif à peine dissimulé était clair : apporter un appui politique et institutionnel fort à celui dont la préoccupation principale restait la situation des chrétiens dans le monde et l'affirmation de la nature profondément chrétienne du continent européen.

Ce ne sera qu'après d'âpres négociations avec les non-confessionnels, menées par la Fédération humaniste européenne et ses alliés au sein du Parlement européen, que naîtra un texte relativement équilibré reconnaissant le défi posé par la

persécution d'autres minorités religieuses et des athées et apostats, et s'engageant à associer les organisations laïques au travail de l'UE en la matière.

Cependant, au niveau politique et en particulier au sein du Parti populaire européen, les intentions initiales de ce rapport continuent de prospérer. En témoigne l'allocution particulièrement brutale d'un eurodéputé lors d'une réunion en novembre, exigeant que le mandat soit limité à la protection des minorités chrétiennes et mettant en doute l'utilité de discuter de ces questions avec des laïques – « ces personnes qui ne croient en rien ».

En outre – et nous en revenons à notre propos de départ –, après l'adoption de son rapport beaucoup plus progressiste qu'il ne l'avait envisagé au départ – merci au lobbying efficace de la FHE –, le rapporteur ne trouvera rien de mieux que d'organiser une conférence de presse conjointe avec l'Envoyé spécial et un panel d'eurodéputés et d'organisations comptant parmi les plus fervents défenseurs de l'identité chrétienne de l'Europe. On y trouvera l'Alliance Defending Freedom, une organisation anti-choix financée aux États-Unis, spécialisée dans le lobbying anti-LGBT, anti-IVG et anti-EVRAS sur fond de jargon simulant un attachement aux droits humains, ainsi que la plateforme faussement citoyenne CitizenGo – une plateforme de pétitions anti-choix liée aux mouvements ultra-conservateurs post-franquistes espagnols.

Le rapporteur mentionnera même dans son discours le fait que « 75 % de la violence et de l'oppression à caractère religieux sont perpétrées contre des chrétiens ». Sa déclaration sera renforcée par le tweet d'un visuel estampillé PPE.

Même si la FHE a gagné cette première bataille en imposant une vision progressiste dans le texte, la connivence entre les responsables du PPE, les organisations anti-choix et un Envoyé spécial officiellement nommé par la Commission européenne n'augure rien de bon.

Le CAL, en parfaite intelligence avec la FHE, restera plus que jamais vigilant afin de s'assurer que l'action de l'UE en matière de défense de la liberté de pensée, de conscience et de conviction dans le monde s'effectue au bénéfice de toutes et tous, qu'ils ou elles soient religieux ou non.

# ***Les enfants d'athées ou de chrétiens sont-ils victimes de discrimination dans les écoles bruxelloises à majorité musulmane<sup>11</sup> ?***

**Odile Roolant, enseignante à Bruxelles-Ville**

Mener sa vie « comme bon nous semble » est plutôt difficile, voire téméraire, quand on n'est pas musulman dans une école à majorité musulmane. Les enfants de chrétiens et les enfants d'athées sont victimes de discriminations, leur conduite est réprouvée et suscite moqueries et rejet. Cette minorité, perçue négativement par les membres du groupe majoritaire, rencontre des problèmes à s'intégrer dans une minorité qui devient majorité passée la porte de l'établissement scolaire. C'est la conclusion de l'étude que nous avons menée dans le cadre d'un mémoire en sciences de l'éducation (réalisé en 2017-2018, à l'Université libre de Bruxelles). Forte de nos analyses, nous avons pu démontrer l'existence de discriminations directes et indirectes, et obtenir la certitude que la minorité non-musulmane supporte un traitement discriminant qui génère chez elle malaises et détresse.

En tant qu'agent de terrain (enseignante à la Ville de Bruxelles), un « phénomène » m'interpelle. Depuis quelques années, les conflits liés à l'appartenance religieuse se multiplient, que ce soit à la récréation, en classe, à la cantine, en sorties scolaires. Il peut s'agir du refus de prêter sa gomme à son voisin de table, car il ne va pas au cours de religion islamique, ou d'exclure un autre au foot, car il pense que Jésus est le fils de Dieu. Souvent, je suis témoin d'altercations ayant pour origine des remarques sur « la bonne conduite à avoir pour un musulman » que s'échangent les enfants entre eux. Un élément ressort en pointillé, l'intégration des enfants d'athées et de chrétiens deviendrait problématique dans plusieurs écoles bruxelloises. L'objectif de notre mémoire était de dépasser cette intuition pour répondre scientifiquement à la question de recherche, découvrir si nous pouvions révéler des mécanismes discriminatoires envers les non-musulmans, en appréciant le degré de tolérance d'élèves immergés dans un milieu homogène en matière de choix philosophiques. Ont été évaluées les opinions et attitudes des élèves musulmans et non-musulmans afin d'établir des profils types et de mesurer leur force et leurs proportions.

## ***Méthodologie***

Dans le cadre du mémoire, il a fallu constituer un travail théorique solide, incluant les enjeux sociétaux (comme les théories sur le vivre-ensemble dans la diversité culturelle) et les enjeux scientifiques (telles les spécificités du traitement

---

11 Ce texte a été mis en ligne sur le site de l'Association belge des athées (athees.net) le 19 décembre 2018 et sera publié dans *L'Athée* n°6 à paraître en décembre 2019.

discriminatoire et ses effets). Nous avons précisé le contexte dans lequel se déroule notre enquête, et avons analysé la population-mère d'où provient l'échantillon. Et de manière presque méthodique, nous nous sommes assurée de « parler la même langue » que le lecteur en lui faisant part de définitions et d'explications de termes et concepts pour ne pas créer la polémique, laisser place aux fantasmes ou paraître louche.

Pour répondre à notre hypothèse de travail, traduite sous forme de deux questions – à savoir, « les musulmans ont-ils des comportements discriminatoires ? » et « les non-musulmans sont-ils discriminés ? » –, nous avons procédé sur un échantillon déterminé. En l'occurrence 6 classes (de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire) issues d'une école du centre-ville bruxellois à majorité musulmane (88 %), soit 116 enquêtés (10 chrétiens, 2 athées, 2 indéfinis et 102 musulmans). Nous avons cherché à déceler précisément l'état d'esprit des élèves, par la pratique d'une enquête par questionnaire<sup>12</sup>. Et nous avons affiné nos recherches en organisant un groupe de parole sur un public cible (les 2 athées), et par des interviews de parents d'élèves non musulmans. Lors des investigations menées, les précautions déontologiques et la transparence méthodologique furent observées. De plus, durant le passage du questionnaire, les répondants avaient dû créer un « isoloir » à l'aide de fardes dressées entre eux (évitant ainsi les inspirations chez le voisin). Le chercheur a garanti l'anonymat des feuillets, et a précisé fermement qu'il n'y avait pas de bonnes réponses et que seul leur avis comptait. Conditions qui ont contribué à tendre à une authentique liberté des réponses. La construction du questionnaire a tenu compte d'un ensemble d'impératifs techniques, comme la connaissance du vocabulaire des répondants, la longueur du document, le type de questions (majoritairement fermées et à choix multiples), etc. Comme il s'axe sur les aspects les plus objectifs possible, tels les comportements remarquables, nous n'avons pas hésité à aborder des thèmes sensibles, personnels et parfois délicats, ce qui a contribué à permettre l'élaboration d'un panel de postures tolérantes, intolérantes ou extrémistes possibles. Les questions visent en particulier à recueillir des données factuelles et des jugements subjectifs d'opinions, d'attitudes, de motivations/aspirations (sur des faits, des idées, des événements ou des personnes). Elles s'articulent autour d'une série de thèmes définis au préalable.

Comme par exemple : (tableau page suivante)

---

12 Total de 231 questions, les résultats sont compilés dans un programme SPSS. (L'ouvrage de Cl. Javeau, 1990, *L'enquête par questionnaire*, nous a servi comme guide de construction du questionnaire).

Thèmes	Exemples issus du questionnaire
Le répondant et son rapport à la religion tel que l'appartenance ou non à une religion, la pratique des fêtes religieuses ou non, la relation envers les autres croyants, la fréquentation des lieux de cultes, la pratique de la prière.	Est-ce que tu participes aux fêtes religieuses ? Le paradis et l'enfer c'est des histoires pour faire peur ? Est-ce qu'on est un mauvais musulman si on ne fait pas le jeûne à l'école ? Est-ce que ta religion est meilleure que celle des autres ?
Le répondant et sa relation au genre comme rapport de domination ou l'attribution de rôles.	Est-ce que les filles ont plus de corvées à faire à la maison que les garçons ? Est-ce que la famille préfère quand c'est une fille qui naît ?
Le répondant et son rapport au port du voile islamique.	Une maman qui porte le voile est-elle une meilleure maman que celle qui n'en porte pas ? Est-ce que tu penses que toutes les musulmanes devraient porter le voile ?
Le répondant et le régime alimentaire – au travers du prisme de la religion –, comme le halal, la viande porcine, la cantine.	Est-ce que tu demandes s'il y a du porc (gélatine) avant de manger un bonbon ? Est-ce qu'on doit interdire la viande de porc en Belgique ?
Le répondant et son rapport à l'environnement, à l'établissement scolaire, à son pays.	C'est parce qu'il y a trop d'enfants musulmans à la cour qu'il y a des bagarres ? Tu préfères dire que tu es belge, que tu es musulman, ou les deux ? Est-ce qu'il y a plus de musulmans à Bruxelles que de non-musulmans ?
Le répondant et la perception de sa condition (son statut, ses obligations, sa religion) au travers de l'actualité, et en tant que croyant (ou non).	Est-ce que tu trouves que les non-musulmans sont plus intéressants que les musulmans ? Est-ce qu'un musulman peut tuer au nom de sa religion ? Est-ce qu'on est plus fort si on est musulman ? Est-ce que c'est sale d'être non circoncis ?

Au sein de ces catégories nous avons veillé à intercaler entre les groupes de questions difficiles ou épineuses, des questions plus faciles, qui détendent l'atmosphère et distraient l'attention du répondant. Nous avons pris soin d'insérer des questions de repos, sans réelle pertinence pour la recherche menée. Ces questions « bidon » n'ont pas un intérêt réel pour l'enquête, mais cette procédure technique contribue à reposer l'enquêté, à l'encourager à avancer. L'introduction des questions destinées à vérifier la cohérence des réponses fournies a aussi fait l'objet d'un travail

minutieux. Ainsi on reposera la « même » question, sous des formes différentes, qui permettent le contrôle de réponses déjà données.

Rappelons que l'utilité première du questionnaire est d'envisager les perceptions que l'enfant se fait de sa propre personnalité quant à ses croyances ou son absence de croyance, et comment il se situe dans les interactions avec ses pairs. Explorer la diversité de leurs opinions constitue la première étape.

Après le contrôle, le dépouillement et l'encodage des résultats, l'analyse, d'abord descriptive, nous a permis de définir quels objets sont affectés, c'est-à-dire sur quels aspects de la vie sociale et scolaire se traduisent des discriminations. L'analyse explicative a permis de rendre compte et d'expliquer la dynamique du phénomène. L'analyse compréhensive a permis, pour sa part, d'établir des rapports entre les résultats obtenus et les perceptions des sujets. Nous sommes conscients des limites de notre recherche, et reconnaissons son caractère exploratoire.

### ***L'école pluri religieuse menacée***

Si notre enquête révèle un climat déclaré comme favorable à la mixité par la majorité des répondants – en effet, ils souhaitent une école pluriculturelle et pluri religieuse – la réalité quotidienne de ces enfants va à l'encontre de leurs aspirations d'hétérogénéité (p. ex., « Est-ce que tu penses qu'il y a trop de musulmans dans ton école ? » – 62,1 % ont répondu oui). Et dans le même temps des résultats contraires à l'esprit d'ouverture nous ont permis de nuancer et de mettre en exergue des antagonismes (p. ex., si 75 % des répondants désirent une école avec des enfants de religions différentes, nous gardons en tête que 25 % ne le souhaitent pas). La majorité musulmane comme communauté culturelle dominante et homogène s'est exprimée au travers des résultats selon deux tendances. Il se dégage des réponses une minorité musulmane intolérante et une majorité musulmane ouverte. Après l'analyse descriptive, nous avons pu établir une typologie des individus interrogés. Au sein de notre échantillon nous avons distingué (grâce à un ensemble de scores faisant état de discriminations directes) 1/3 d'intégristes<sup>13</sup> et 2/3 de tolérants (nous pouvons soutenir que la majorité musulmane et croyante ne discrimine pas les non-croyants en Allah). Il existe plusieurs degrés de tolérance et nous admettons des différences de posture qui ne revêtent pas le même sentiment. Les attitudes intégristes traduisent des intentions prosélytes et sectaires ou des pratiques d'accusations et de réprimandes. Nous avons mis hors de cause la majorité tolérante en ce qui concerne la production de discrimination, si ce n'est des glissements possibles par ralliement aux intégristes lorsque ceux-ci prennent la parole. Contribuant au phénomène, le tolérant devient intolérant comme l'illustre cet extrait du groupe de parole :

---

13 Nous synthétisons l'optique des intégristes en empruntant les mots de W.D. Wall : « Je détiens la vérité. Ceux qui ne sont pas avec moi sont contre moi. Si vous êtes dans l'erreur, il faut pour votre bien, et celui d'autrui, vous convertir, au besoin par la force, ou bien vous épurer, vous éliminer ou vous liquider » (W. D. Wall, 1978, *L'Éducation constructive des enfants*, Unesco).

[M : l'interviewer et O/Z : les élèves athées]

M : qu'est-ce qui s'était passé ?

O : en fait elle a dit, heu comme moi je mange du porc, bah elle m'a dit que je pouvais pas manger et pas être à la même table. Parce que eux ils mangeaient à la même table...

Z : du halal

O : du halal, alors que moi je mangeais du porc, et elle m'a dit que je pouvais pas manger avec eux.

M : et qu'est-ce que tu as fait alors ?

O : ben je me suis assise toute seule.

M : ok, et qu'est-ce que tu penses de ça ? [silence]

M : ça t'a fait quoi à l'intérieur ?

O : je sais pas...

M : tu t'en moquais un petit peu ou tu t'es dit bon ben je change de place mais bof, je ne suis pas trop d'accord...

O : moui

M : et les autres enfants qui mangeaient heu le halal aussi, ils n'ont rien dit quand Lina a dit ça ?

O : mm

M : non personne n'a dit « elle fait ce qu'elle veut » ?

O : non

Selon les déclarations des intégristes et celles des non-musulmans nous pouvons affirmer l'existence d'une logique discriminatoire sur la base du stigmat « être non-musulman ». Les retombées négatives sont multiples pour les non-musulmans, comme se sentir isolés ou inférieurs. La résistance aux expressions de mépris est quasi nulle, se rendre invisible semble être la voie empruntée pour ne pas faire de vagues. Le discriminé intériorise, il somatise et joue l'indifférent. Par exemple, 9/10 des enfants de chrétiens déclarent cacher aux autres élèves qu'ils fêtent Noël à l'église (1/4 des enfants interrogés condamnent leurs camarades qui fêtent Noël), et sur les 14 élèves non-musulmans, 8 pensent qu'il faut avoir peur des musulmans.

Les manifestations comportementales des intégristes à l'encontre des « non-musulmans » occupent tous les domaines qui régissent la vie en groupe. Comme la tenue vestimentaire (p. ex., 60 % des élèves interrogés pensent que les filles ne peuvent pas s'habiller comme elles veulent, 1 enquêté sur 6 estime que les filles ne peuvent pas mettre de jupe), la nourriture (p. ex., plus d'1/4 des répondants admettent faire des commentaires désobligeants à l'encontre de ceux qui ne mangent pas halal, 1 élève sur 2 a déjà entendu ou participé à ce type de polémique), les pratiques et les fêtes religieuses (p. ex., 2 élèves sur 10 déclarent avoir subi des pressions lors de la période du jeûne du Ramadan ; à la proposition d'une prière obligatoire pour tous à l'école nous obtenons un score de 30 %), etc.



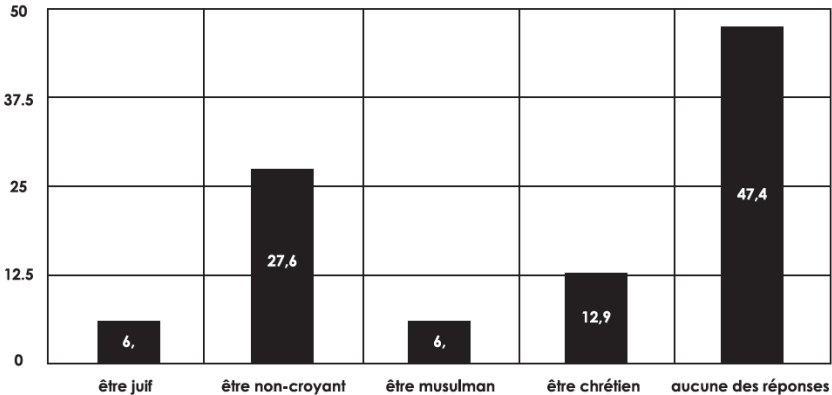
Les relations de la majorité croyante par rapport à lui « en tant que non-croyant en Allah » ou « incroyant »	Ce qu'il assume en tant que « non-croyant en Allah » ou « incroyant » par rapport à la majorité croyante musulmane
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les non-croyants se trompent et ils devraient croire en Dieu ? 49,1 % « oui » et 19,8 % « non ».</li> <li>– Est-ce qu'il faut convertir les non-musulmans ? 40,5 % « oui » et 46,6 % « non ».</li> <p>Ces enfants feraient bien de devenir musulmans ? 36,2 % « oui » et 25 % « non ».</p> <li>– Est-ce que tu as déjà exclu un autre élève car il n'était pas musulman ? 15,5 % « oui » et 74,1 % « non ».</li> <li>– Est-ce qu'il faut punir les non-musulmans, parce qu'ils ne sont pas musulmans ? 16,4 % « oui » et 69,8 % « non ».</li> <li>– Est-ce que les non-musulmans représentent un danger pour les musulmans ? 6,9 % « oui » et 64,7 % « non ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 10 élèves ont répondu que c'est difficile d'être non-croyant à l'école.</li> <li>– 9 élèves ont déjà dit qu'ils croyaient en Dieu pour être acceptés par les autres.</li> <li>– 7 élèves ont déjà été rejetés car ils ne croyaient pas en Allah.</li> <li>– 2 élèves estiment que leur incroyance leur a déjà attiré des problèmes avec la majorité croyante.</li> <li>– 1 élève préfère ne pas déclarer qu'il est non-croyant aux autres.</li> <li>– Si tu n'es pas musulman(e), as-tu des amis qui le sont ? 8 élèves ont répondu « non ».</li> <li>– 8 élèves pensent qu'il faut avoir peur des musulmans.</li> </ul>

En présentant ces éléments sous la forme d'un tableau, nous n'avons pas l'intention d'opposer deux groupes, mais bien à titre d'exemple, de rendre compte des regards des uns vis-à-vis des autres et réciproquement. Ce regard est le reflet de leurs opinions et donc l'expression de leurs attitudes.

### Représentation graphique des scores (%) enregistrés « le plus grave serait »

Les analyses révèlent une différence notoire selon les stigmates chrétien ou athée. En effet, un sort encore moins enviable est réservé aux athées, qui représentent l'insupportable aux yeux des intégristes. Comme l'illustrent ces résultats, plus de 45 % des enquêtés n'envisagent pas de pouvoir s'entendre avec un chrétien contre presque 60 % avec un athée. Dans la même veine, 6,9 % pensent que les chrétiens et les musulmans ne peuvent pas jouer ensemble tandis que le score grimpe à

17,2 % à l'encontre des athées. Ils sont 22,4 % à ne pas envisager de partager leur jeu avec un chrétien, et 32,8 % avec un athée. Le graphique ci-dessous témoigne assez bien de notre constat : à la question « qu'est ce qui serait le plus grave ? », plus de 27 % désignent l'athée (47,4 % représente ici la majorité musulmane tolérante).



En établissant en premier lieu un constat, l'intérêt est de faire émerger les réalités exprimées par la question de recherche. Nous ne pouvons pas ignorer la problématique d'intégration d'enfants non-musulmans pris dans une dynamique complexe d'exclusion. S'attaquer au problème passe aussi par l'étude de ce « sentiment d'outsider » en immersion religieuse exprimé par l'athée.

Cette poignée d'élèves non-musulmans se sentant marginalisés, adoptent des stratégies de survie, par exemple en se montrant discrets (secrets parfois) quant à leur propre héritage culturel, ou bien en limitant les contacts avec les musulmans, ou encore en se faisant passer pour musulman afin de s'assurer une relative quiétude.

**Vivre dans la diversité culturelle requiert un apprentissage et adopter une posture tolérante est un travail éducatif. S'en donne-t-on les moyens ? Comment se fait-il que malgré les nombreux engagements pris dans le cadre politico-scolaire, l'école ne parvienne pas à assurer sa fonction (comme de valoriser l'enfant dans ses appartenances multiples et de garantir les mêmes chances à tous) ?**

Nous soulevons la question de la fuite de ces enfants vers d'autres établissements. En réorientant le parcours scolaire de leur enfant, ces parents abrègent l'expérience d'une école à mixité sociale (aussi appelée encadrement différencié). Si rien n'est fait, ce renoncement à un (certain) vivre ensemble, dû en partie au sentiment de ras-le-bol d'une omniprésence du religieux dans les affaires de classes, amènera les parents à continuer de retirer leurs enfants de telles écoles et les établissements perdront encore en hétérogénéité. Si la véritable mixité sociale était la garantie

d'un vivre ensemble, alors les efforts devraient être portés sur une lutte acharnée à la chasse à la ghettoïsation qui gangrène certains établissements scolaires. À ce niveau, ce n'est pas tant traiter les symptômes (comme les discriminations) que traiter les causes qui importe, in fine.

Certains penseront peut-être qu'il y a d'autres impératifs que doit surmonter le monde scolaire, des problèmes de plus grande envergure et qui concernent un plus grand nombre, certes. Ils penseront peut-être aussi que ces 14 élèves sur 116 qui « se font enquiquer à la cour » s'en remettront. Ces personnes se trompent. C'est bien l'ensemble des élèves qui se trouvent perdants. Le problème n'est pas uniquement le quotidien peu enviable des discriminés. L'affirmation de nos thèses montre, dans une certaine mesure, l'importance que peut prendre la présence intégriste. Elle démontre, par extension, que les actions (faibles ? dépassées ?) mises en place pour lutter contre celle-ci sont plutôt inefficaces.

Néanmoins, c'est avec positivité et surtout foi en la nature humaine que nous concluons.

Positivité, car dit autrement, le constat va aussi dans le sens d'un élan majoritairement tolérant. En outre, la nature des enquêtés – des enfants – les dispose (en théorie) à une grande capacité d'apprentissage. L'Autre peut devenir matière à découvertes, et ainsi inciter à se montrer curieux et plus ouvert.

L'auteur croit en son métier. Elle prend plaisir à travailler avec tous ses élèves. Et défend farouchement la diversité culturelle comme un enrichissement essentiel à la construction d'une identité citoyenne. C'est là l'origine de cette recherche. Et cela la stupéfie de constater que si rien n'est fait, elle sera le témoin de la mort de la mixité scolaire pour certains établissements. La mort du vivre ensemble, n'est-elle pas un enjeu majeur ?

# *Les athées, parias du monde contemporain ?*

**Georges Minois, historien et professeur émérite**

La question peut surprendre alors qu'il y a 250 ans les philosophes des Lumières annonçaient le crépuscule des dieux et qu'il y a un peu plus d'un siècle Nietzsche diagnostiquait leur décès. Et pourtant, contre toute attente, c'est bien l'athéisme qui est aujourd'hui en danger de mort sur la planète, victime un peu partout de discriminations, de violences plus ou moins ouvertes, ou de persécutions. Certes, les attaques dont il est victime sont plus discrètes, sauf dans les pays musulmans, où il est ouvertement interdit, mais un peu partout on constate une lutte sournoise contre l'incroyance, qui vise à la marginaliser. L'opinion publique s'indigne, avec raison, contre les attaques terroristes dont sont victimes certains groupes de chrétiens, mais à part quelques cas individuels médiatisés, c'est dans le plus grand silence que se déploient les politiques hostiles à l'incroyance.

La marginalisation de l'athéisme commence au niveau des statistiques. Globalement, les enquêtes révèlent que la proportion d'athées dans le monde recule : les sondages de l'Institut Gallup situaient cette proportion à 13 % de la population mondiale en 2012, et à 11 % en 2015, tandis que le Pew Research Center prévoyait une baisse de 35 % de cette proportion d'ici à 2050. Les athées ne seraient donc déjà plus qu'une petite minorité : 500 à 750 millions dans les 7,5 milliards d'humains. L'une des raisons avancées pour expliquer cette baisse est que le taux de natalité est beaucoup plus élevé chez les croyants que chez les incroyants, ce qui est vrai. Mais en fait ces chiffres sont le résultat d'une première forme de marginalisation, d'autant plus efficace qu'elle se présente comme le résultat impartial d'un calcul mathématique. Mais comment peut-on réduire en catégories claires et simples des phénomènes intellectuels et psychologiques tels que croyance et incroyance ? Entre les croyants fervents et pratiquants et les athées déclarés, combien d'incroyants de fait, d'indifférents et d'agnostiques exclus de la catégorie « athées convaincus » ?

D'autre part, un grand nombre d'incroyants hésitent à se dire athées, parce que le terme est tellement chargé d'une lourde histoire d'anathèmes, de diabolisation et de menaces qu'il fait encore peur à beaucoup, même au sein des sociétés occidentales sécularisées. Confrontés à la question directe : « êtes-vous athée ? », beaucoup d'incroyants hésitent, louvoient, cherchent des termes moins compromettants, comme j'en ai fait moi-même l'expérience lors de l'enquête pour la rédaction du *Dictionnaire des athées*. Divers sondages confirment ce fait : un rapport de 2001 montrait que si 14,1 % des Américains se disaient « sans religion », seulement 0,4 % se disaient athées, ce qui a de quoi surprendre ; en 2004, une enquête de la BBC dans dix pays recensait 17 % de personnes ne croyant pas en un dieu, mais seulement 8 % se disant ouvertement athées. Preuve que le terme

fait encore peur, parce que pèse toujours sur lui une réprobation implicite. Une étude de l'Université du Minnesota en 2006 montrait qu'aux États-Unis les athées inspiraient plus de méfiance que les musulmans et les homosexuels. Appartenir à une religion serait en soi honorable et respectable, facteur de spiritualité, alors que l'athéisme évoque encore chez beaucoup un matérialisme grossier et une moralité douteuse. Réduire statistiquement la proportion d'athées à une quantité négligeable est déjà en soi une attitude de défiance.

Cette forme de marginalisation diffuse est partout présente, à des degrés divers. Sur ce fond d'hostilité plus ou moins consciente se greffent partout des politiques de ségrégation ou de persécution délibérée. Le cas extrême est celui du monde musulman où, déclarait un Algérien sur Arte radio, « être athée, c'est comme être un extraterrestre sur une autre planète ». Dans treize pays, selon l'International Humanist and Ethical Union, se dire athée est passible de la peine de mort. Selon le même organisme, en 2015, « la persécution des non croyants s'est accentuée », et, déclarait son représentant, Andrew Copson, « l'an dernier nous avons enregistré une hausse des comportements et discours haineux. Plusieurs présidents ont déclaré que l'humanisme et le libéralisme représentaient une menace pour leur État et ont approuvé des lois selon lesquelles l'athéisme est désigné comme du terrorisme. » La persécution est d'autant plus forte dans les pays se réclamant de l'islam qu'elle s'appuie sur certains passages sans ambiguïté du Coran appelant à l'élimination des incroyants. Et ce sont bien les athées qui sont visés. Ainsi, en Indonésie, toute personne contestant l'une des grandes religions reconnues et diffusant cette critique encourt jusqu'à onze ans de prison et, en Egypte, se déclarer sans religion est considéré comme un blasphème, qu'un projet de loi de février 2018 visait à criminaliser. La haine des athées y semble partagée par une vaste majorité de la population : « Les athées ne croient en rien. Juif ou chrétien, ça va encore, mais ne pas avoir de religion, franchement... », déclarait candidement une jeune femme dans la rue. Au Bangladesh, pays officiellement musulman à 90 %, le code pénal interdit de « heurter les sentiments religieux » et « la situation devient intenable pour ceux qui se disent athées, laïques ou humanistes », selon un blogueur réfugié en Allemagne. 84 personnalités athées y sont menacées de mort. Là comme ailleurs en terre d'islam on ne compte plus les blogueurs arrêtés et condamnés soit à la prison soit à la peine capitale pour propos athées. Il y a d'ailleurs une bonne dose d'hypocrisie chez les musulmans dans ce domaine, comme le déclarait en 2015 Ahmed Benchemsi, directeur de communication auprès de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de Human Rights Watch : « L'athéisme en soi n'est pas le problème. Le revendiquer à haute voix l'est [...]. Dans le monde arabe d'aujourd'hui, ce n'est pas la religiosité qui est obligatoire, c'est l'apparence de celle-ci. Les attitudes et les croyances non religieuses sont tolérées tant qu'elles ne sont pas visibles. » Ce qui revient à dire qu'elles sont intolérables.

Hors du cas caricatural du monde musulman, l'hostilité à l'égard de l'athéisme est présente dans la plupart des autres régions du monde de façon plus insidieuse mais bien réelle, aussi bien en Inde, où foisonnent les religions et où le centre athée de

Vijayawada, fondé par Gora, a bien du mal à faire entendre sa voix, qu'en Russie, où l'Église orthodoxe bénéficie de l'appui du pouvoir politique. Aux États-Unis, la constitution de plusieurs États conditionne la protection des personnes contre la discrimination religieuse au rattachement à un culte, ce qui exclut les athées. C'est le cas au Texas, dans le Maryland, au Tennessee, en Arkansas, en Caroline du Sud ; dans ces deux derniers la croyance en un dieu est requise pour tenir une audience publique ou être avocat à la Cour. La devise nationale, *In God we trust*, la présence de l'expression « Au nom de Dieu » dans le serment d'allégeance, et les constantes références à la divinité dans les discours officiels sous-entendent que les athées sont de mauvais citoyens.

La vieille Europe, héritière des Lumières, n'est pas épargnée. La constitution de plusieurs États y est basée sur la religion, avec des cas extrêmes comme la Grèce, où la constitution s'ouvre sur l'invocation de la « Trinité sainte, consubstantielle et indivisible », et Malte, où les lois sur le blasphème sont maintenues sous le prétexte qu'il est une manifestation de l'« athéisme politique ». En Allemagne, Autriche, Finlande, Danemark, les athées qui ne veulent pas payer l'« impôt d'Église » doivent le déclarer par écrit au tribunal administratif, ce qui est bien une forme caractérisée de discrimination : l'athée est contraint de se placer en dehors du régime général. En France même, pays de la laïcité, les gouvernements successifs multiplient les entorses à la séparation des Églises et de l'État, avec des présidents qui participent aux cérémonies religieuses et qui rencontrent régulièrement les représentants officiels des différents cultes, jusqu'au président Macron, qui appelle même les évêques à participer au débat politique. L'athée se sent considéré comme un citoyen de seconde zone.

On assiste, en fait, dans les pays démocratiques à un retournement de l'esprit de laïcité : alors que cette dernière visait à l'origine à écarter les religions de la vie publique, elle est maintenant devenue leur instrument de défense et de protection. L'accent est mis sur la liberté de culte et la tolérance dans le but d'instaurer une société dans laquelle les religions vivraient en harmonie sous l'arbitrage des institutions. Dans une telle société, l'État a pour interlocuteur les représentants agréés des religions, qui deviennent des relais de son action, tandis que les athées, électeurs libres qui n'ont pas de représentants officiels, ne sont pas pris en compte. Implicitement, ils sont mis à l'écart, marginalisés, et interdits de toute critique à l'égard des croyances religieuses, au nom de la paix sociale et du consensus mou, alors que les religions ont toute liberté pour les discréditer. Ils sont priés de se taire, ou alors de s'organiser à l'image des différents cultes pour devenir une religion comme une autre. Tel semble être le triste dilemme auquel ils sont confrontés dans ces démocraties qu'ils ont tant contribué à établir.

# *La question de la laïcité et de l'athéisme au Congo (RDC) : origines, perspectives*<sup>14</sup>

**Elikia M'Bokolo, historien, directeur EHESS et professeur ordinaire à l'université de Kinshasa**

Décidément, les idées fausses ont la vie dure. Comment les remettre à l'endroit, les déterrer, au besoin les combattre, quand elles s'emploient, si l'on peut dire, à s'insinuer dans tous les interstices du corps social, à s'enraciner dans l'esprit de tous, y compris des groupes réputés les plus éclairés, à envahir l'espace des débats, à se parer enfin de toutes les évidences du fait acquis et de la vérité ?

Les combattre, tel est, en effet, l'impératif : il n'y a pas de mot plus adéquat que celui-ci dans le contexte du Congo.

Que n'entend-on pas dire au Congo, au sujet de la laïcité, autrement dit au sujet des religions, des croyances et des pratiques religieuses et de leur place dans la société congolaise, de leurs articulations avec l'État et les institutions publiques, de leur rôle dans la vie publique et privée des individus depuis au moins soixante ans ?

Le Congo (belge), assurait-on au sein des milieux coloniaux, aurait vécu dans une grande paix religieuse, mais également, ceci allant de pair avec cela, dans une indiscutable paix à la fois sociale et politique, c'est-à-dire dans l'acceptation du fait colonial. Une situation bien enviable, à l'opposé de ces colonies françaises où Paris avait introduit, à ses dépens, le venin de la laïcité, mais aussi à la différence de ces colonies anglaises où le gouvernement de sa Majesté avait commis l'imprudence fatale de laisser les pasteurs noirs indépendants, porteurs de leurs propres interprétations des « Écritures Saintes », ouvrir des écoles tout aussi indépendantes du pouvoir colonial, lesquelles ont diffusé parmi les « indigènes » le funeste poison de l'idée d'égalité entre les races créées toutes égales par Dieu, puis l'idée de l'autonomie de l'histoire africaine et finalement l'idée du droit éminent des Africains à l'indépendance. « Voyez, disait-on au sein du pouvoir colonial, ce qui se passe en Gold Coast avec Kwame Nkrumah et au Nigéria avec Nnamdi Azikwe, l'un et l'autre bons chrétiens, mais tous les deux acharnés à détruire le colonialisme avec le succès qui sautait aux yeux dès le milieu des années 1950 précisément ! » « Cela n'arrivera jamais, assurait-on au sein des mêmes milieux coloniaux, dans notre cher et vieux Congo, bien tenu en mains par la "sainte alliance" entre le pouvoir colonial et l'Église catholique. »

Dans cette interprétation, ce serait évidemment ce « maudit » Auguste Buisseret, ministre des Colonies à partir de 1954, un ministre « libéral et franc-maçon », soulignent aujourd'hui encore tous les livres d'histoire du Congo, qui, en introduisant

---

14 Merci à la rédaction de *Congo Libertés* pour avoir autorisé la reproduction de cet article.

le venin de la laïcité au Congo belge, aurait fissuré le solide et bel édifice de « la colonie modèle ».

Voilà la grande idée fausse, chargée de préjugés, d'ignorances, de calculs politiques, mais aussi de stratégies et d'obscurs intérêts qui ne disent pas leur nom, et qui continue de produire des effets aujourd'hui. Les porteurs de cette idée fausse se dissimulent le plus souvent derrière la théorie, soi-disant « scientifique », selon laquelle il existerait une « âme africaine », propre au « Noir » dans ce qui le constitue de manière intrinsèque, dans ce qu'il a de fondamentalement différent d'avec « le Blanc ». Cet ingrédient si particulier au « Noir » serait la croyance en un Dieu tout-puissant, créateur du ciel, de la terre, de toutes les choses chargées de vie ou non, visibles et invisibles comme le dit le cantique fameux. Cet ingrédient particulier expliquerait aussi que tous les actes de la vie du « Noir » soient reliés explicitement ou implicitement à ce Dieu tout-puissant. De là à postuler l'existence d'un lien ombilical entre « la terre et le ciel », il n'y a qu'un pas que se sont empressés de franchir tous les coloniaux et colonialistes, avant que le bon père Placide Tempels s'emploie à en donner une justification ethnologique, aussitôt proclamée comme « scientifique », dans son fameux livre *La philosophie bantoue*, publié à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Ce maître ouvrage théorisa ces « on-dit » incrustés dans « l'âme noire », relatifs à « l'énergie vitale » de tout être humain, et ce puissant « agent extérieur » qui ne peut être que Dieu, un Dieu qui ne saurait évidemment être que celui des « Blancs » colonisateurs.

Je ne reviendrai pas ici sur l'exécution magistrale et définitive qu'Aimé Césaire a infligée à cette soi-disant « théorie scientifique », aussi bien dans ses prétentions réputées « scientifiques » que dans ses applications concrètes, étonnamment ajustées aux intérêts immédiats de la colonisation et à ceux, à long terme, de la mise en dépendance de l'Afrique. Qu'il suffise de dire que le mal était fait.

Aujourd'hui encore, s'ils ont l'audace de prendre la parole, les partisans de la laïcité au Congo se voient aussitôt soupçonnés – que dis-je ? – accusés d'être des « francs-maçons », comme Buisseret, donc d'appartenir comme lui à ces obscures confréries « sataniques », adeptes de ces « sciences obscures », évidemment étrangères à l'esprit, aux manières individuelles et collectives d'être, de voir, de vivre, de sentir, de penser et de se comporter qui seraient, soi-disant, propres aux « Noirs ». Combien d'entre nous, intellectuels et hommes de science congolais, ne se voient de jour en jour, continuellement accusés et disqualifiés sous l'accusation de pratiquer de redoutables et malfaisantes « sciences occultes », dès lors que nous osons parler en hommes ou femmes de sciences de la vie, de la mort, de la maladie, du vivre ensemble, du progrès nécessaire et possible de notre société... ?

Il est évident que toutes ces « théories » et, en même temps, leurs articulations pratiques à la problématique de la laïcité doivent être jaugées au regard de l'histoire. Je veux parler ici de l'histoire réelle et non de l'histoire fantasmée que ces « braves gens » et leurs idéologues, masqués sous les oripeaux de « pasteurs » et



autres « prophètes », nous fabriquent aujourd'hui pour les besoins du moment et je veux parler aussi au regard des historicités de la société congolaise.

On ne saurait absolument pas souscrire à une lecture abusivement religieuse de l'histoire des sociétés congolaises. On sait aujourd'hui, par rapport aux religions dites du Livre, que leur naissance et leur inscription élargie dans les diverses sociétés où elles ont émergé ou se sont installées se sont faites dans une succession de conflits, de négociations et d'équilibres le plus souvent précaires et provisoires. Dans cette histoire-là, qui n'est pas celle des Congolais, il ne s'est jamais agi de processus linéaires, sans aspérités et sans accrocs.

De telles situations ne sont pas absentes des sociétés congolaises.

Là où des États se sont constitués, les « héros fondateurs » se sont emparés du pouvoir ou ont fondé de nouveaux États par une série d'actes monstrueux, presque toujours en violation flagrante des règles établies et en rupture spectaculaire d'avec la « morale » et la religion de leur temps, d'avec les normes et les usages tenus pour contraignants, qu'il s'agisse d'inceste ou, plus souvent encore, d'assassinat des détenteurs du pouvoir reconnus comme « légitimes » ou, parfois, de meurtre d'un géniteur comme le fit, disent les traditions orales très tôt recueillies, Nimi a Lukeni, le « fondateur du royaume Kongo, qui – nous a transmis Cavazzi (1687) – n'hésita pas à « commettre un meurtre sur la personne de sa tante qui allait avoir un enfant » ! C'est après ce meurtre fondateur que seront énoncés la religion, les préceptes moraux et les usages du royaume. Le moment venu, un autre souverain Nzinga Mvemba (Afonso 1<sup>er</sup>) n'hésitera pas à rejeter cette religion d'État pour embrasser une religion étrangère à son pays, la religion chrétienne, et à se déclarer désormais « roi par la grâce de Dieu », le dieu des chrétiens ! Ne nous étonnons pas de ce revirement dans lequel entraient toutes sortes de calculs<sup>15</sup>. Après tout, l'empereur Constantin a-t-il fait autre chose en 312 en transformant, au mépris de la majorité de son peuple, l'Empire romain en État chrétien<sup>16</sup> ? En 1706, par fidélité à cette religion nouvelle, un des successeurs d'Afonso 1<sup>er</sup> n'hésitera pas à laisser les missionnaires chrétiens brûler vive sur l'échafaud l'une de ses parentes – Kimpa Vita – Dona Béatrice –, accusée de sorcellerie alors qu'elle était chrétienne et, en même temps, prêtresse d'une des anciennes religions du royaume Kongo !

Pluralisme, je vous dis : pluralisme religieux avec tout ce que cela implique de calculs, de tolérance, mais aussi – hélas ! – de persécutions ! Pluralisme malgré tout, attesté de très longue date !

Si je rappelle cette histoire vieille de plus de trois siècles, c'est parce que la complexité des faits qu'elle met en scène délégitime les théories scabreuses sur le soi-disant sentiment religieux des Congolais et sur leur soi-disant rejet, non moins inné, de la laïcité dont on sait et dont on voit aujourd'hui qu'elle est la condition

---

15 M'Bokolo, E. *Afonso 1<sup>er</sup>, le roi chrétien du Congo*, Paris, ABC, 1977.

16 Veyne, P. *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris, Albin Michel, 2007.

impérative du vivre ensemble dans une société de toute évidence plurielle sur le plan religieux. Longtemps rejetée dans les ténèbres de l'oubli par les églises établies, cette Kimpa Vita est de plus en plus reconnue aujourd'hui comme l'une des toutes premières figures de héros nationaux en RDC<sup>17</sup>. L'acceptation, la prise en charge de cette pluralité a fait la force des États anciens du bassin du Congo, sa négation les a affaiblis et a causé leur faillite, une leçon à méditer...

Ce retour au premier plan de Kimpa Vita nous dit beaucoup sur le vécu religieux des Congolais, sur leur prise en charge de la totalité de l'histoire du Congo, au-delà de l'histoire simplement religieuse, ainsi que sur la réalité des demandes sociales dans ce pays.

Le moins qu'on puisse dire est que la rencontre – en plusieurs temps très différents – des sociétés congolaises avec les religions dites du Livre a été tout ce qu'on veut, sauf cordiale ou transparente. Le christianisme, dans ses relations avec les Kongo, a très vite tourné au cauchemar. On sait, par les lettres du roi Afonso 1<sup>er</sup> au roi du Portugal, la fureur de ce « roi très chrétien » devant les razzias et les razzias esclavagistes des Portugais, razzias et esclavage que les missionnaires se gardaient bien de condamner. Il a fallu plus de quatre siècles pour qu'un prêtre catholique, Dieudonné Rinchon, condamne en historien, avec chiffres à l'appui, « la déportation des Congolais » vers les rivages opposés de l'océan Atlantique<sup>18</sup>. Heureusement, d'autres prêtres, désormais congolais, s'inscrivent courageusement dans son sillage. Alors que la traite esclavagiste transatlantique s'achevait progressivement, le discours des missionnaires chrétiens a pris une autre coloration, dans laquelle l'esclavage s'inscrivait plus qu'en pointillé au profit d'une prétendue « mission civilisatrice ». Les protestants, les premiers, ont inscrit leur argumentaire dans les ambitions « mondialistes », avant la lettre, du capitalisme naissant. Alors que l'Europe, ci-devant esclavagiste, entrait dans son stade industriel comme les États-Unis d'Amérique, on assista à un spectaculaire revirement avec l'idéologie des « 3C » visant à justifier la colonisation : la Civilisation de l'Afrique par le Christianisme et le Commerce. Les missionnaires et pasteurs anglo-américains ont mis en œuvre cette approche sur le versant atlantique du Congo actuel. En revanche, les catholiques se sont montrés plus ambigus. Dans une stratégie mûrement élaborée ou dans le souci de saisir les opportunités d'un contexte nouveau, ils ont choisi d'évacuer complètement le très long compagnonnage de l'esclavage pratiqué par les États chrétiens avec l'autre traite esclavagiste menée par des musulmans. À l'orée de la colonisation, il ne s'agissait désormais que de stigmatiser « les esclavagistes arabes ». Des « Arabes », il y en avait, en réalité, très peu opérant sur le sol africain dans la traite orientale. La plupart des traitants étant en réalité des Africains de l'est du continent, y compris des négriers

---

17 Le premier avion de la compagnie aérienne de Congo Airways, acheté en 2015, porte le nom de « Kimpa Vita » et le deuxième, celui d'Anuarité, une religieuse tuée en 1964 pendant les « rébellions » et béatifiée en 1985. Le nom « Kimpa Vita » est de plus en plus donné en prénom ou « post-nom », aux écoles et autres lieux publics.

18 Rinchon Dieudonné, La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens, in *Annales*, année 1931/9/ pp. 123-125.

issus de territoires appartenant aujourd'hui à la RDC et baragouinant un mélange d'arabe dialectal et de langues locales africaines.

La suite est, je le pense sans en être convaincu, bien connue de ceux qui s'intéressent au Congo, quoique je reste réservé sur la connaissance qu'ont de ces fondements les Congolais eux-mêmes, abreuvés qu'ils sont aujourd'hui par la propagande envahissante et donnée pour conquérante et irrésistible des « Églises » dites du « réveil ».

Le roi Léopold II de Belgique a eu l'intelligence et l'astuce remarquables de s'inscrire dans cette dynamique porteuse et de l'exploiter à fond d'abord à son propre profit et puis, secondairement, à celui de la Belgique dont il était néanmoins le roi.

Quel arsenal que celui de la propagande colonialiste conçue dans l'entourage de Léopold II et menée, en réalité, jusqu'à l'indépendance ! L'exposition « Notre Congo/Onze Kongo », organisée par CEC (« Coopération par l'Éducation et la Culture »), donne, de manière saisissante et très convaincante, de larges péripéties et des exemples très concrets de cette propagande envahissante.

Dans les faits, malgré la présence précoce de missionnaires protestants, c'est l'Église catholique qui est sortie très largement gagnante de ce processus de longue et moyenne durée. La convention signée en 1906 entre Léopold II, en sa qualité de souverain propriétaire de l'« État Indépendant du Congo », et le Vatican, donna à l'Église catholique, en plus des « terres nécessaires aux œuvres religieuses » de ses missionnaires, un quasi-monopole de l'enseignement et en fit un véritable « appareil idéologique d'État ». En bon protestant, l'historien Robert Cornevin n'a pas tort de conclure qu'« au Congo, le catholicisme fut la véritable religion d'État<sup>19</sup> ».

Cet état de fait n'a pas empêché l'existence, voire la floraison d'un pluralisme religieux de fait porté par les missions protestantes et, peut-être plus encore, par les églises indépendantes congolaises et par les croyances et pratiques religieuses locales, sans oublier bien sûr l'athéisme. Dès 1921, la prophétie de Simon Kimbangu contesta radicalement la totalité du fait colonial (« Un jour, le Noir sera blanc et le Blanc sera noir ») et mit en branle le processus complexe qui allait aboutir à la création de l'« Église de Jésus-Christ par son Prophète Simon Kimbangu » et, à terme, à l'indépendance du Congo belge<sup>20</sup>.

J'ai parlé d'athéisme. Le poids des théories et des fausses évidences véhiculées par les missionnaires chrétiens et aujourd'hui réappropriées par tant d'Africains comme des vérités indiscutables a jusqu'à ce jour en quelque sorte rendu impensable, blasphématoire voire dangereuse pour qui oserait la poser, la question de l'athéisme dans les sociétés africaines. Une question : Nimi a Lukeni, le fondateur, criminel du royaume Kongo, nous assurent les traditions, croyait-il en un Dieu ?

19 Cornevin, R. *Histoire du Congo Léopoldville-Kinshasa*, Paris, Berger-Levrault, 1966, p. 138.

20 M'Bokolo, E. et Sabakinu Kivilu, J. (dir.) *Simon Kimbangu. Le prophète de la libération de l'Homme noir*, Paris, L'Harmattan, 2 vols., 2014.

J'ai le sentiment qu'au cours des années 1950, l'athéisme faisait bien partie de l'espace spirituel et social du Congo. Un fait parmi d'autres : j'ai été élevé, de l'âge de deux ans à quinze ans par ma grand-mère maternelle et par son époux devenu aveugle ; je n'ai jamais, je dis bien jamais, vu ou entendu cette femme « illettrée » comme on disait alors, née à Lusambo, émigrée à Kinshasa, fabricante et vendeuse de tshibuku (alcool de maïs) parler de « Dieu » ou faire une prière à « Dieu ». Beaucoup de ses parentes et amies étaient dans la même position. J'ai aussi vu et entendu beaucoup de jeunes diplômés des écoles missionnaires ou des écoles AMI de Léopoldville, parler en ricanant de « Dieu », de « la Vierge Marie », des « saints » ... comme des « affaires de Blancs », inventées pour tromper les Noirs... C'était bien pendant les années 1950, peu avant l'arrivée d'Auguste Buisseret au ministère des Colonies ! Il nous faudra, j'en suis persuadé, avoir l'audace de poser cette question de l'athéisme et mener sur le terrain les nécessaires recherches pour y parvenir. Pourquoi l'Afrique serait-elle le seul continent qui n'ait pas connu d'athéisme ? C'est en se posant la question et en mettant en œuvre les procédures de recherche pour y répondre qu'on découvrira que, dans ce domaine comme dans les autres, il n'y a pas d'« exception africaine », ni congolaise. Il nous faut avoir l'audace de soulever, à notre tour, cette question de l'athéisme comme d'autres l'ont fait, notamment à propos de François Rabelais, et plus largement des sentiments religieux dans l'Europe de la Renaissance<sup>21</sup> !

Survenant dans une société congolaise en pleine effervescence, la politique laïque de Buisseret, évidemment combattue et vilipendée par les missionnaires catholiques et par les chrétiens catholiques, était applaudie sur le reste de l'échiquier de Kinshasa. J'ai, encore enfant, vu les parents kimbanguistes se réjouir, fêter ouvertement le fait que leurs enfants pouvaient enfin aller à l'école sans avoir à dissimuler leurs croyances et à feindre d'adhérer à la religion des « autres ». Beaucoup, parmi les élèves des écoles catholiques et, plus largement, chrétiennes ne se réjouissaient pas moins : « Enfin, se disaient-ils, nous allons commencer à apprendre des choses vraiment utiles pour nous, au lieu de perdre notre temps avec les histoires à dormir debout des “écritures saintes” ». Les filles pouvaient enfin échapper aux « écoles ménagères » et s'asseoir sur les mêmes bancs et rivaliser en intelligence avec leurs camarades garçons. Dans mon quartier de Kinshasa, les écoles laïques ont dû refuser du monde...

Cette effervescence n'était pas vaine. Son premier résultat se voit dans la reculade fantastique du pouvoir colonial, obligé de reconnaître le droit à l'existence de l'Église kimbanguiste après 48 ans de persécution. Son deuxième résultat, le plus évident pour tous, se voit dans la première Constitution congolaise à travers l'embaras des législateurs congolais aux premiers temps de l'indépendance, partagés entre l'affirmation explicite et ferme de la laïcité et la proclamation de la foi en « Dieu », la question restant posée de savoir de quel « Dieu » il pouvait bien s'agir. Voici le préambule de la première « Constitution de la RDC » :

21 Febvre, L. *Le problème de l'incroyance au 16<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, 1942.

« Nous, Peuple congolais, Conscient de nos responsabilités devant Dieu, la Nation, l'Afrique et le monde, déclarons solennellement... ». Seul porteur d'effet pour les citoyens, l'article 24 est le premier fondement solide de la laïcité congolaise :

« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Dans la République, il n'y a pas de religion d'État. Toute personne devenue majeure a le droit de changer de religion ou de conviction. Toute personne a le droit de manifester sa religion ou ses convictions, seule ou en commun tant en public qu'en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques, l'accomplissement et l'état de vie religieuse, sous réserve du respect de l'ordre public et des bonnes mœurs. »

Las ! Malgré ce départ prometteur, les fruits n'ont pas donné la promesse des fleurs. Car il faut bien dire que la laïcité se trouve aujourd'hui en danger en RDC.

Néanmoins, la situation ne laisse pas d'être paradoxale.

D'une part, la constitution de 2005 conserve les ambiguïtés de celle de 1960. Plus long, le préambule se réfère à toute une série de principes généraux généreux et d'actes juridiques panafricains et internationaux, mais nulle part n'apparaît la laïcité comme l'un des « nobles idéaux » du « peuple congolais ». On y voit revenir aussi la référence au peuple constituant comme étant « conscient de (ses) responsabilités devant Dieu, la Nation, l'Afrique et le monde ». S'il n'y aucune référence à une quelconque religion de l'État, c'est d'abord par un détour que la Constitution se réfère implicitement à la laïcité en affirmant qu'« aucun Congolais ne peut, en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques ni en aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire (...) en raison de sa religion, de son origine sociale, de sa résidence, de ses opinions ou de ses convictions politiques, etc. » (art. 13) Le nouvel article 22 reprend presque mot pour mot l'article 24 de la constitution de 1960. Visiblement, on n'a pas avancé dans le sens de la laïcité. Ne peut-on pas craindre que, n'ayant pas avancé, le Congo ait en fait reculé dans la voie de la laïcité ?

À première vue, le Congo d'aujourd'hui apparaît comme une belle mosaïque très contrastée, d'une grande diversité et, en même temps, une mosaïque d'une superbe vitalité sur des facettes très diverses et néanmoins convergentes. C'est ce que tous les observateurs se plaisent à souligner. La diversité spirituelle et religieuse du Congo ne saurait aujourd'hui faire l'objet d'aucun doute. À y regarder de plus près, les raisons de s'inquiéter se sont multipliées. L'espace public est envahi par une prolifération quasi cancéreuse, d'« Églises » sur lesquelles l'État, par ailleurs fragilisé, n'exerce aucun contrôle. Des braves gens, femmes et hommes, surgissent de nulle part et se dressent brusquement pour se déclarer qui « révérend », qui « prophète », qui « bishop », les uns et les autres se parant des titres les plus divers tirés de toutes les religions existant sur le marché mondial de la foi. Des assassins, des voleurs, des prostituées et des proxénètes d'hier ne jurent plus que par le nom

de « Jésus » et rivalisent de toutes sortes d'expériences spirituelles, médicales, financières, avec des politiciens déçus et des rebelles reconvertis en « hommes de Dieu ». Les universités elles-mêmes, réputées pour être des lieux de production et de transmission de savoirs positifs, sont encombrées de maîtres et d'étudiants dont l'activité inclut massivement des prêches et des séances de prières ou de « méditations ». Rien ne semble pouvoir arrêter ou, simplement, contrôler le rouleau compresseur des diverses « Églises ».

Cette invasion est dangereuse à tous points de vue. Elle fractionne la société en multipliant ces « fraternités » exclusives les unes des autres, dans une relation permanente de rivalité, de concurrence et d'inimitié.

Concurrentes sur le plan de leurs clientèles, les Églises sont unanimes à proclamer haut et fort que ce ne sont pas les hommes qui font l'histoire, mais que c'est bien Dieu et lui seul qui fait l'histoire. À quoi bon, dès lors, s'organiser dans l'espace civil et se battre politiquement pour obtenir la réalisation concrète des droits collectifs et individuels proclamés dans la Constitution et dont chacun voit chaque jour qu'ils n'existent pas dans sa vie de tous les jours ?

Cette concurrence n'empêche pas les Églises ou leurs adeptes de se coaliser pour que la pratique religieuse l'emporte dans toutes les manifestations de la vie publique. À l'ouverture du « Dialogue national », le « facilitateur » Edem Kodjo, connu par ailleurs à travers ses livres comme un fervent chrétien catholique, a tout « naturellement » ouvert les travaux après son mot d'usage. Un flot de protestations l'a interrompu, exigeant que les « dialogueurs » commencent chaque session de travail par une prière, ce à quoi le « facilitateur » s'est refusé, proposant alternativement qu'on adopte la pratique du Conseil de Sécurité où le respect de la diversité des croyances et des opinions a fait adopter, non pas une minute de « prière », mais une minute de « méditation ».

Partout dans le monde, les sociétés ont expérimenté, à leur avantage ou à leurs dépens, la différence colossale entre « liberté formelle » et « liberté réelle », entre « égalité formelle » et « égalité réelle », ou encore entre « fraternité formelle » et « fraternité réelle ». Disons-le tout haut.

Nous, les laïques, nous sommes convaincus que, hors la laïcité, il n'est pas d'avenir fécond pour le Congo. Notre hymne national dit bien que nous sommes « unis par le sort ». Ne laissons pas « le sort » construire notre destin de collectivité humaine.

La laïcité est le droit fondamental, le socle sur lequel nous, les Congolais, bâtirons notre devenir en tant que société et en tant que nation ouverte aux combats de l'Afrique renaissante et de notre monde en reconstruction.

Sans laïcité, il n'est pas de nation dans une société aussi diverse et aussi multiple que la société congolaise.

Sans la laïcité, il n'est pas d'égalité entre les citoyens.

Sans la laïcité et l'égalité, il n'est pas de solidarité entre les Congolais.

Sans la solidarité réelle et agissante entre ses citoyens, le Congo ne sera, comme le disait naguère le chancelier Metternich de l'Italie avant son unification, qu'« une expression géographique » et non une réalité politique.

Alors, c'est au combat que nous oblige la MLK<sup>22</sup>. Un combat désintéressé, chose rare au Congo. Un combat politique bien sûr !

Un combat avant tout désintéressé, noble, qui plonge ses racines légitimes dans la longue histoire de nos sociétés et qui s'enorgueillit déjà de bâtir, au cœur de l'Afrique, le creuset fondamental.

---

22 Maison de la laïcité de Kinshasa.

# *Athéisme et indifférence religieuse en RDC : entre intolérance des Églises de réveil et tolérance des mythes traditionnels*

Jean Musway, chargé de missions, CAL Charleroi

En République Démocratique du Congo, les Églises de réveil se développent dans un contexte où s'entrecroisent monde chrétien et monde des ancêtres, évangélisation occidentale et héritage de la culture traditionnelle, soit un mixte entre religion du Livre et religion de la coutume.

Il nous faudra donc d'abord clarifier ce champ hybride pour ensuite traiter la question de l'athéisme et l'indifférence religieuse en terre subsaharienne.

Il est à noter, en préambule, que l'athéisme et l'indifférence religieuse sont devenus, de façon très particulière, un sujet relativement tabou en République Démocratique du Congo étant donné que ce pays a connu une importante mutation religieuse au point de devenir une sorte de *Bible Belt*<sup>23</sup>.

En effet, pendant la période coloniale, l'évangélisation chrétienne passait par les Églises catholique et protestante. Désormais elle passe par un courant *mainstream* caractérisé par la prolifération des Églises de réveil.

Cela étant dit, nous utiliserons une double méthodologie qui va articuler enquête sur le terrain et analyse du langage mythique, dans une perspective sociologico-religieuse, au départ de deux questions.

1. Comment pouvons-nous expliquer l'intolérance constatée sur le terrain à l'égard de l'athéisme, venant des fidèles fréquentant les Églises de réveil ? Nous nous arc-bouterons sur les résultats d'une enquête de terrain pour amorcer notre analyse.
2. L'athéisme et l'indifférence religieuse sont-ils un produit exclusivement occidental ou sont-ils plutôt des productions culturelles congolaises précédant l'évangélisation et la colonisation occidentale ? Quels récits

---

23 Loin de ne désigner qu'une réalité exclusivement congolaise, *Bible Belt* ou ceinture biblique est une expression forgée au début des années 1920 par le sociologue et journaliste américain H. L. Mencken pour désigner une zone géographique et sociologique des USA dans laquelle vit un nombre élevé des personnes se réclamant d'un protestantisme rigoriste et d'un fondamentalisme chrétien. Aux Pays-Bas par exemple, elle désigne les régions à forte composante protestante dans l'une desquelles une commune (la Vrije Hervormde Gemeente à IJsselmuider) fait, depuis 2002, de la dissidence et de la résistance à l'utilisation de l'euro dans les transactions et a même introduit en 2003 une plainte auprès du gouvernement néerlandais, convaincue que la mention de l'emblème européen (une couronne avec douze étoiles) est une conspiration vaticane inspirée et un plagiat d'un symbole biblique du livre de l'Apocalypse. Lire à ce sujet l'article de Egidius Berns, «Le drapeau de Marie: religion et espace public en Europe», dans *Retour du religieux*, Publication CAL Charleroi, 2013, p. 37. <http://www.cal-charleroi.be/images/PDF/RDR.pdf>



véhiculés par des mythes traditionnels congolais permettront d'y voir un peu plus clair.

### ***Églises de réveil et intolérance religieuse***

Les Églises de réveil s'inscrivent dans le prolongement du christianisme et plus précisément du protestantisme. Le christianisme est, à l'instar du judaïsme et de l'islam, un monothéisme et surtout une religion du Livre. En tant que religion du Livre, l'orthodoxie ainsi que l'acte de foi sont des notions importantes. En matière d'orthodoxie, la question de la conformité à la doctrine est essentielle. En effet, le fait de ne pas respecter cette orthodoxie a été par le passé le déclencheur des différents schismes et conflits. Dans la pensée métaphysique chrétienne, « je crois en Dieu » est une affirmation à comprendre comme étant « avoir confiance », « tenir l'affirmation pour vraie », « ne pas douter ou supposer » dans l'affirmation impérative de l'existence de l'objet de sa croyance. Ainsi, dans ce régime religieux, « la croyance à l'existence d'un dieu implique la confiance en lui, ce qui fonde un credo, c'est-à-dire un ensemble d'énoncés qui deviennent l'objet direct de la croyance<sup>24</sup> ». Le credo, cet acte de foi et d'orthodoxie, amena des conflits violents qui ensanglantèrent l'Europe, notamment pendant les guerres de religions aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles (1562-1598 : 8 guerres de religion et 1618-1648 : guerre de Trente Ans).

En revanche, l'athéisme est une négation ou un rejet de l'existence de Dieu, une manière de décrédibiliser l'idée d'un Dieu créateur de l'univers, régulateur du bien et du mal, Être omnipotent, juge sanctionnateur qui distribue les récompenses et les punitions.

C'est pourquoi il est important de comprendre l'histoire des Églises de réveil : une forme de religiosité qui s'ancre dans le christianisme et trouve son origine dans la Réforme protestante.

Si, au 16<sup>e</sup> siècle, Martin Luther avait contesté l'autorité de l'Église catholique, il n'avait nullement remis en cause les dogmes les plus spécifiques du christianisme, à savoir l'incarnation et la sainte Trinité.

Le dogme de la Trinité est une doctrine monothéiste qui proclame la croyance et la foi en un Dieu unique en trois personnes (Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit).

Cette histoire chrétienne, tiraillée entre orthodoxie et hérésie, faite de spéculations métaphysiques lors de nombreux conciles, est très loin de refléter les préoccupations des croyants congolais.

En effet, au Congo, ce serait plutôt l'athéisme qui pourrait bien être considéré comme une hérésie pour les croyants des Églises de réveil.

---

24 Pouillon, « Remarques sur le verbe croire », in *Le cru et le su*, Paris, Seuil, 17-36, 1993, p. 36.

En janvier 2017, lorsque nous avons mené, à Kinshasa, une enquête dans le cadre d'une recherche intitulée « Dire Dieu dans les Églises de réveil : entre filiations, continuités et ruptures avec la Réforme », il est clairement ressorti que, dans la perception de beaucoup de congolais, le religieux disqualifie l'athéisme.

À la question : « Selon vous, qui est Dieu ? », 98,3 % des 425 personnes interrogées ont répondu le percevoir comme « créateur de tout ce qui existe et comme leur seul maître », contre 1,7 % qui n'ont pas souhaité y répondre. Il est donc clair que la majorité adhère à la croyance en un Dieu unique, socle de la foi monothéiste. Il peut donc paraître logique de constater une intolérance à l'égard de toute posture athée ou agnostique. En effet, à la question : « Respectez-vous une vision athée de l'explication de la vie et du monde ? », il est significatif que 98,9 % des répondants donnent une réponse négative contre seulement 1,1 % de réponses affirmatives.

### ***Existe-il une exception africaine en matière d'athéisme et d'indifférence religieuse ?***

Des questions de notre enquête portaient également sur l'existence, dans les traditions ancestrales congolaises, d'idées relatives à la mort de Dieu, au Dieu silencieux et absent ou encore au Dieu oisif et indifférent.

À ces questions, les enquêtés étaient 0,1 % à n'avoir aucun avis, 2,7 % à trouver l'idée absurde et 97,2 % à penser que c'étaient des idées occidentales.

De plus, parmi les idées les plus répandues au sujet des africains, il y a la réputation selon laquelle ils auraient « Dieu dans le sang », qu'ils seraient tous religieux ou enclin à la spiritualité.

Dans la plupart des pays africains, on ne sait d'ailleurs pas grand-chose de l'athéisme ou de l'indifférence à l'égard du religieux.

Il est donc difficile voire impossible d'évaluer et d'apprécier l'importance numérique des athées et agnostiques, qui, de fait, représentent un groupe réduit au silence et qui, pour ne pas subir une forme d'excommunication sociale ou d'accusation de sorcellerie, préfèrent ne pas expliciter et défendre leurs convictions.

Pourtant, si aujourd'hui l'Afrique subsaharienne est de plus en plus religieuse, tel n'a pas toujours été le cas.

Loin d'être une exception en Afrique, l'athéisme et l'indifférence religieuse sont une réalité dans les sociétés africaines précoloniales au sein desquelles on constate qu'il y a des individus qui ne croient absolument en rien. De nombreux mythes confirment que l'athéisme faisait bien partie de l'espace culturel, spirituel et social du Congo traditionnel. Les différentes théologies qui ont accompagné la première

et la deuxième évangélisation ont étouffé toute tentative d'étude à leur sujet et d'exposition au grand public de cet état de fait.

Il est, en plus, désormais largement démontré que, de tous temps et dans toutes les cultures, l'être humain questionne et interroge, veut savoir le « comment » et le « pourquoi », est habité par une exigence de vérité et de lumière. Il a toujours voulu comprendre et expliquer le monde visible et le monde invisible et, pour ce faire, il a eu recours aux mythes. La civilisation grecque n'est pas la seule dont les penseurs ont eu recours aux mythes pour tenter d'expliquer le monde physique et métaphysique. En Afrique aussi, le recours à l'explication mythologique était courant.

Bien avant la thèse nietzschéenne de la mort de Dieu, il a donc existé, au cœur de l'Afrique, des mythes qui ont véhiculé une telle idée. Du fait de son caractère fabuleux, légendaire, fantaisiste et populaire (et donc non élitiste), le mythe peut apparaître, à première vue, comme un genre qui fait l'impasse sur la raison et qui s'inscrit au-delà de toute démarche rationnelle. Mais il est aussi de plus en plus reconnu que le mythe constitue également un type de savoir aussi valable que ne l'est le savoir philosophique, le savoir scientifique, ou encore le savoir religieux. Il est un genre porteur d'une forme de rationalité, d'un sens symbolique et de vérités sous-jacentes qui invitent à cogiter et à spéculer.

Tout comme dans la Grèce antique où l'acte de philosopher est passé par l'explication par le mythe, en Afrique subsaharienne, certains mythes ont été porteurs d'enseignements sur la critique de la religion et ont abordé des questions inédites et qui donnent à penser, comme celle de l'éloignement de Dieu ou encore d'une forme d'hostilité à Dieu pouvant aller jusqu'au meurtre de celui-ci.

À l'époque préchrétienne et précoloniale, chez des populations de l'ethnie yansi de la RDC, il était courant de trouver de nombreux mythes dont certains reconnaissaient aux humains le pouvoir de tuer Dieu.

À titre d'exemple, le récit du mythe suivant rapporte l'histoire d'un complot d'assassinat contre Ngül Mpwo, le Dieu du ciel chez ce peuple congolais.

Ce mythe yansi raconte que dans les villages, la mort décimait les hommes. « Après chaque décès, on entendait des cris perçants : “Eh le-le-le, Ngül Mpwo a tué mon enfant !” ou “Ngül Mpwo a tué mon père !” ou encore “Ngül Mpwo a tué mon frère !” Un jour, les ancêtres [...] décidèrent de saisir Ngül Mpwo qui tuait les hommes. Ils voulaient le tuer à son tour<sup>25</sup>. »

Chez des populations d'une autre ethnie du Congo, les Mbala, on ne prie pas le Dieu suprême parce qu'il ne revient pas sur ses décisions. « *Nos ancêtres considéraient*

25 Dieu dessécha le fleuve, p. 84, in Éloi Messi Metogo, *Dieu peut-il mourir en Afrique? Essai sur l'indifférence religieuse et l'incroyance en Afrique noire*, Editions Karthala, Paris, p. 39.

*Nzaambi comme bon chaque fois qu'ils voyaient un événement heureux, mais lorsqu'ils se trouvaient devant un cas de mort, ils disaient que Dieu était mauvais.*

*Selon leur conception, Dieu trace la voie qu'un homme suit depuis sa naissance jusqu'à sa mort. On pense que tout ce qui se passe dans la vie, le bien et le mal, n'est que l'accomplissement de ce que Nzaambi avait arrangé pour cette personne avant sa naissance. Un adage dit : "Ce que l'on peut offrir à Dieu, il le possède déjà". La même pensée s'exprime dans le dicton : "Nous ne prions pas Dieu car si nous le prions, nous mourrons, et si nous ne le prions pas, nous mourrons aussi. La mort restera toujours, il n'y aura pas de changement". Nos ancêtres ont appelé dieu "Nzaambi Puungu Magani". Magani signifie "sagesse, prévoyance". Dieu a tout prévu sur la terre, personne n'y ajoutera ou n'enlèvera quelque chose<sup>26</sup> ».*

Au sujet des Yansi, d'autres mythes racontent qu'ils « ne prient pas le Dieu suprême Ngül Mpwo et ne lui rendent aucun culte » : « En ce qui [les] concerne, aucun culte ni prière n'est adressé à Ngül Mpwo, Dieu du ciel. Les ancêtres le considéraient comme un esprit dur et inaccessible. Il n'écoutait pas les demandes. Après avoir créé le monde, il s'est retiré. Il revient seulement pour tuer. Ngül Mpwo est un Dieu qui a créé, et comme créateur il est considéré comme bon ; mais il détruit aussi, et alors il est considéré comme mauvais<sup>27</sup>. »

Ces mythes révèlent que chez les populations des ethnies yansi et mbala du Congo ont circulé des idées de meurtre de Dieu, d'hostilité et d'indifférence à son égard.

Partant de textes anciens de philosophes grecs tels que Platon, Sextus Empiricus, Plotin ou encore Simplicius, Lambros Couloubaritsis – qui soutient que le mythe n'est pas irrationnel et que le passage du *mythos* au *logos* en philosophie est une thèse erronée – énonce trois règles importantes dont celle-ci : « Le mythe fractionne dans le temps ce qu'il porte au discours et divise les unes des autres beaucoup d'entités qui sont ensemble dans le réel. Cela signifie aussi que le mythe porte au passé (à partir d'une origine) des choses qui sont dans le présent<sup>28</sup>. »

Ainsi, le mythe peut être considéré comme un moyen d'accès à la réalité. Comme forme de langage allégorique, métaphorique et symbolique, le mythe se donne comme étant une direction empruntée par le sens et est donc porteur de sens. Même s'il n'est certainement pas, à proprement parler, le reflet d'une réalité, le mythe, comme processus dynamique de symbolisation, rend possible l'accès au sens. Il permet une objectivation et une structuration du monde à partir de la différence et de la distinction entre le sacré et le profane. Même si le monde décrit et véhiculé par un mythe est loin d'être concret et conforme à la réalité, le mythe

26 Dieu dessécha le fleuve, p. 44, in Éloi Messi Metogo, *Dieu peut-il mourir en Afrique? Essai sur l'indifférence religieuse et l'incroyance en Afrique noire*, Editions Karthala, Paris, p. 40.

27 Dieu dessécha le fleuve, p. 45, in Éloi Messi Metogo, *Dieu peut-il mourir en Afrique? Essai sur l'indifférence religieuse et l'incroyance en Afrique noire*, Editions Karthala, Paris, p. 40.

28 Lambros Couloubaritsis, *Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme*, 3<sup>e</sup> édition, Editions DeBoeck Université, Bruxelles, 2000, p. 54.

a une fonction sociale et sociétale. En effet, il amène un univers de sens pour les individus et les mobilise à faire société et collectivité en favorisant la cohésion et la cohérence sociale. Ce que le mythe nous apprend comme forme de langage, c'est notamment d'éviter toute conception étroite de la rationalité. Il invite à le comprendre (à l'instar de l'art, de la religion ou même de la science) comme étant un effort humain de mise en ordre du monde, une phase dans la construction du sens qui permet une explication des événements naturels à partir de la notion de cause. Le mythe est donc une forme de rationalité et une des sources de connaissance qui permet d'attester, contrairement aux résultats de notre enquête, l'existence d'une forme d'athéisme et de l'indifférence ainsi que la circulation des idées critiques sur le divin dans l'espace culturel du Congo avant l'évangélisation et la colonisation.

### ***La question de Dieu et de l'athéisme en Afrique : un énorme malentendu ?***

Et si, finalement, la question de Dieu et de l'athéisme – telle qu'elle est posée au Congo – n'était que le résultat d'un énorme malentendu, d'une confusion des genres entre religion du Livre et religion de la coutume ?

La religion du Livre suppose un credo (acte de foi) et une orthodoxie ou doctrine exportable. La religion de la coutume est une orthopraxis qui n'a pas besoin de credo et n'exporte aucune doctrine<sup>29</sup>. Tout comme les Romains durant l'Antiquité n'exigeaient pas de croire en une doctrine mais seulement d'offrir des sacrifices aux dieux de l'empire romain, en Afrique subsaharienne, il n'était nullement obligatoire de croire mais uniquement de prendre part et d'offrir des sacrifices ou des incantations aux mânes des ancêtres en utilisant notamment des fétiches.

Les théologies ayant accompagné les différentes phases de l'évangélisation ont lu, de manière idéologiquement orientée, les différentes croyances traditionnelles africaines en ne prenant pas en compte la distinction à faire entre religion du Livre, qui est orthodoxique, et religion de la coutume, qui est orthopraxique. Ce qui constitue un énorme malentendu. Ces théologies ont lu et présenté ces croyances comme étant des pierres d'attente<sup>30</sup> qui faciliteraient l'adhésion au monothéisme chrétien, et qu'il suffisait simplement d'intégrer en les purifiant.

29 Pour plus d'information sur ce sujet, lire E. Ortigues, *Religions du livre, religions de la coutume*, Le Sycamore, 1981, p. III.

30 Au sujet de ces deux théologies, il est important de rappeler que le projet de la théologie des pierres d'attente, projet qui a échoué, visait à amener les Africains à acclimater le christianisme, à le percevoir comme modèle unique et universel à reproduire. Pour les tenants de cette théologie, il y avait dans les traditions africaines certains éléments (croyances, rites, symboles, gestes, institutions...) que le christianisme pouvait assumer et intégrer moyennant purification. Entreprise de christianisation des cultures indigènes, cette théologie invitait à rechercher et identifier des pierres d'attente de la Révélation dans les cultures africaines dont le concordisme serait juste une opération sélective de badigeonnage. Tout ce que ce concordisme a réussi à produire, nonobstant l'ouverture du sacerdoce ministériel aux Africains, n'aura consisté finalement qu'en une latinisation et une romanisation des pratiques culturelles et ecclésiastiques des catholiques africains. La théologie de l'adaptation invitait à trouver dans les cultures traditionnelles africaines des éléments pertinents en vue d'une adaptation liturgique, catéchétique, théologique et disciplinaire. La portée et la valeur des éléments susceptibles d'adaptation relevaient du jugement arbitraire et discrétionnaire des missionnaires, qui excellaient dans la recherche des pierres d'attente de l'Évangile et de la Révélation, ce qui devait contribuer à donner une couleur, un visage africain du christianisme.

Le cas de Simon Kimbangu est illustratif d'un tel malentendu. En effet, il est le fondateur d'une confession, le kimbanguisme, qui a initialement émergé comme une contestation politico-religieuse du pouvoir colonial (refus de payer l'impôt, appropriation et « africanisation » du christianisme...).

Considéré comme un prophète, son Église est aujourd'hui forte de plusieurs millions de fidèles et pèse sur le paysage religieux africain en étant considérée comme la 3<sup>e</sup> communauté religieuse du Congo, après les catholiques et les protestants.

Entre autres particularités de cette Église, il y a le fait qu'elle est née au Congo mais aussi le fait d'avoir cessé d'être officiellement chrétienne. En effet, jusqu'en 2004, elle était reconnue comme une Église chrétienne et, depuis 1969, elle faisait partie des membres du conseil œcuménique des Églises. En 2001, elle a décidé de faire du 25 mai la « vraie » date de la fête de Noël, symbole de la naissance du Christ. Curieusement, cette date coïncide avec la date anniversaire de monsieur Dialungana, son chef spirituel désormais considéré comme l'incarnation du Christ. Par voie de conséquence, en 2004, cette église a été excommuniée du conseil œcuménique. Elle n'est plus reconnue comme chrétienne en raison de son déviationnisme car elle reconnaît aussi les trois fils de Simon Kimbangu comme étant l'incarnation de la sainte Trinité. Cette exclusion d'un membre du conseil œcuménique montre bien combien le kimbanguisme est un mixte entre religion du Livre et religion de la coutume. Ainsi, si la conformité à l'orthodoxie est importante pour la religion du Livre, elle ne l'est pas pour la religion de la coutume qui, à l'exemple des religions de la Rome et de la Grèce antiques, a pour vocation d'être essentiellement orthopraxique et rituelle.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons cherché à savoir la part de l'héritage ancestral dans la foi des croyants congolais. À la question de savoir s'il était possible de respecter à la fois le(s) Dieu(x) des ancêtres et celui de la Bible, ils étaient 35 % à y répondre par l'affirmative, 62 % par la négative et 4,9 % à ne pas avoir d'avis. Ces réponses ne doivent pas occulter le nicodémisme<sup>31</sup> fortement présent auprès de ces fidèles qui le jour sont au culte et le soir chez le sorcier ou le devin.

L'histoire qui suit est intéressante à cet égard.

« À Kinshasa, au milieu de l'année 1986, un jésuite octogénaire me raconta comment, jeune missionnaire dans la région de Kikwit, immédiatement après la première Guerre, il avait réuni trois vieux de sa paroisse pour leur demander si le Dieu des chrétiens avait un quelconque rapport avec le dieu (Nzambi) de leur

---

31 Le nicodémisme est un terme utilisé au 16<sup>e</sup> siècle pour désigner ceux qui ne font pas profession publique de leur foi protestante, à l'image de Nicodème qui, dans les Évangiles, n'avait pas osé se prononcer ouvertement pour Jésus mais qui le consultait la nuit (Jn 3, 2). Durant ce siècle marqué par des conflits religieux, certains protestants français ont recouru à ce stratagème pour éviter la persécution par des catholiques, attitude dénoncée vigoureusement par le réformateur Jean Calvin qui a eu à condamner ce double jeu et double langage.

jeunesse païenne. Mis en confiance, ses interlocuteurs lui ont clairement avoué que non. De Nzambi, les ancêtres ne connaissent pas grand-chose pour ne pas dire rien du tout, sauf qu'à l'encontre du Père Très Bon du catéchisme chrétien, il était au-delà du bien et du mal, envoyant tantôt la mort et tantôt la vie, mais de manière totalement insaisissable. C'est le type même du *deus otiosus africanus* – le continent où ce dieu absent est le plus présent étant celui de l'Afrique – le dieu oisif. En effet, et de l'avis même des croyants qui voudraient qu'il soit le Dieu de la révélation chrétienne, le symbole suprême des *Weltanschauungen*<sup>32</sup> africaines (identifiées, non sans équivoques, à des visions "religieuses") fait problème face à ce qu'on croit communément devoir être un monothéisme en bonne et due forme<sup>33</sup> ».

Ce témoignage, qui démontre une différence entre le Dieu chrétien et celui des croyances traditionnelles africaines, ne révèle-t-il pas que la question de Dieu et de l'athéisme telle qu'elle se pose aujourd'hui au Sud est probablement le résultat d'un grand malentendu entre religions du Livre et religions de la coutume, entre le monde de Dieu et le monde des ancêtres et, finalement, des impasses d'un monde hybride dans lequel évoluent les Églises de réveil ?

### **Conclusion**

Le contexte hybride fait de religion du Livre et de religion de la coutume, de monde de Dieu (occidental) et de monde des ancêtres, fait que le problème de l'athéisme en Afrique, au sens de l'incroyance et de l'indifférence à Dieu ou aux dieux, est peut-être aussi celui d'un énorme malentendu. De plus, on se rend compte qu'il existe un vrai décalage entre deux athéismes : l'athéisme des mythes n'est pas le même que l'athéisme occidental. Dans le cas particulier du Congo, n'est-il pas envisageable de puiser dans l'héritage traditionnel pour raviver l'athéisme mythique et ne pas rester focalisé sur un athéisme militant de type occidental ?

---

32 Vision du monde.

33 Michaël Singleton, *L'au-delà, l'en deçà et l'a côté du religieux*, in *Qu'est-ce que le religieux ?* Revue semestrielle du MAUSS N°22, second semestre 2003, Éditions La Découverte, Paris, p. 182.

## *Athéisme et spiritualité*

**André Comte-Sponville, philosophe, écrivain, conférencier français**

Le thème qui nous réunit aujourd'hui pourra sembler paradoxal à un certain nombre de nos contemporains. Parce que nous sommes tellement habitués dans nos pays, à ce que la seule spiritualité socialement disponible, ce soit une religion (au sens occidental du terme, autrement dit un théisme, une croyance en Dieu), que plusieurs de nos contemporains ont fini par croire que ces deux mots, « religion » et « spiritualité », étaient synonymes. Auquel cas, parler d'une spiritualité sans Dieu serait non seulement un paradoxe mais une contradiction dans les termes.

Mais, bien sûr, c'est cette synonymie que je conteste. « Religion » et « spiritualité » ne sont pas des synonymes. Les religions sont certes une forme de spiritualité. Mais il existe aussi des spiritualités qui ne sont pas des religions. Autrement dit, le mot « spiritualité », c'est le mot le plus général, le « genre prochain », comme dirait Aristote ; et, dans ce genre spiritualité, il y a plusieurs espèces différentes. Certaines sont des religions, d'autres n'en sont pas. Il suffit de prendre un peu de recul, aussi bien dans le temps, par exemple du côté des grandes sagesse de la Grèce antique, que dans l'espace, du côté de l'Orient bouddhiste, taoïste ou confucéen, pour découvrir qu'il a existé, et qu'il existe encore, d'immenses spiritualités qui ne sont en rien des religions, du moins au sens occidental du terme, qui ne sont en rien des croyances en Dieu. Et c'est dans ce courant, lui-même multiple et hétérogène, que je me situe.

### *Qu'est-ce que la spiritualité ?*

Pour le dire au plus court – j'aurai l'occasion bien sûr de préciser ces définitions –, je répondrai que la spiritualité, c'est la vie de l'esprit. Vous savez que *spiritus* en latin (d'où vient le français « spiritualité »), ça signifie « l'esprit ». Eh bien, que je sache, les athées n'ont pas moins d'esprit que les autres. Pourquoi auraient-ils moins de spiritualité ? Pourquoi s'intéresseraient-ils moins à la vie spirituelle ?

Que l'esprit soit une substance immatérielle, comme le croient souvent les croyants, ou qu'il soit au contraire un organe matériel – le cerveau –, comme le croient beaucoup d'entre vous et comme je le pense, cela ne change rien à sa caractéristique d'esprit. C'est quoi, l'esprit ? C'est le pouvoir de penser, d'aimer, de vouloir, de rire. Eh bien en ce sens, nous avons évidemment un esprit. Et il serait dommage de ne s'en servir que pour surfer sur Internet ou pour lire une carte routière.

Le philosophe Alain, qui était aussi athée que moi, disait : « L'esprit n'est pas une hypothèse. » Il avait évidemment raison, puisque toute hypothèse suppose l'esprit. Donc nous avons un esprit. Il importe de s'en servir le mieux qu'on peut ; et au



sommet de cette utilisation de notre pouvoir de penser, d'aimer, de rire, il y a ce qu'on appelle la spiritualité.

### ***Athéisme ou agnosticisme ?***

Permettez-moi d'abord de résumer rapidement ma position. Je peux le faire en une phrase et en trois qualificatifs : je suis un athée non dogmatique et fidèle.

Pourquoi athée ? C'est le plus simple : je suis athée parce que je ne crois en aucun Dieu.

Pourquoi « athée non dogmatique » ? Parce que je reconnais évidemment que mon athéisme n'est pas un savoir. Pour la simple raison que personne ne sait, au sens vrai et fort du verbe « savoir », si Dieu existe ou non. Je le dis dans mon livre *L'esprit de l'athéisme*. Si vous rencontrez quelqu'un qui vous dit « Je sais que Dieu n'existe pas », ce n'est pas d'abord un athée ; c'est d'abord un imbécile. La vérité, c'est qu'on ne sait pas. Et de même, si vous rencontrez quelqu'un qui vous dit « Je sais que Dieu existe », c'est un imbécile qui a la foi. Qu'il ait la foi n'est pas du tout un problème, mais ce qui en est un, c'est que, sottement, il prend sa foi pour un savoir. C'est une double erreur. Théologique d'abord, puisqu'en bonne théologie, en tout cas chrétienne, la foi est une grâce, ce que le savoir, bien sûr, ne saurait être. Et erreur philosophique, puisqu'il confond deux concepts assurément différents : le concept de « savoir » et le concept de « foi » ou de « croyance ».

Bref, être un athée non dogmatique, ça veut dire que je reconnais volontiers que je ne sais pas si Dieu existe ou non, mais que je crois qu'il n'existe pas. C'est ce qui me distingue, pour répondre à l'avance à une question qu'on m'a souvent posée, de l'agnostique.

Parce que certains me disent : « Si vous reconnaissez ne pas savoir si Dieu existe ou non, vous n'êtes pas athée, vous êtes agnostique. » Pas du tout !

L'agnostique, ce n'est pas celui qui reconnaît ne pas savoir ce qu'il en est de Dieu. Beaucoup de croyants et d'athées le reconnaissent tout autant. L'agnostique, c'est celui qui, reconnaissant ne pas savoir ce qu'il en est de Dieu, décide de s'en tenir à cet aveu d'ignorance. Vous lui demandez : « Dieu existe-t-il ? Croyez-vous en Dieu ? » Il vous répond : « Est-ce que Dieu existe ? Je n'en sais rien. Et comme je n'en sais rien, je ne réponds ni j'y crois, ni je n'y crois pas ; je refuse de trancher. Je laisse la question ouverte : je coche la case "sans opinion" du grand sondage métaphysique portant sur l'existence de Dieu. » Eh bien moi, je ne coche pas la case « sans opinion » ! Je reconnais, comme un croyant intelligent, comme un athée intelligent, comme un agnostique intelligent, que je ne sais pas si Dieu existe ou non. Je n'ai pas de savoir sur cette question. Mais, à la différence de l'agnostique, j'ai une croyance bien ferme. Je n'ai pas de savoir, mais j'ai une opinion, une conviction. Mon opinion, ma conviction, c'est que Dieu n'existe pas.

C'est en quoi je suis athée non dogmatique, et non pas agnostique.

### ***De la foi à la fidélité***

Athée non dogmatique et fidèle, disais-je... Pourquoi fidèle ? Parce que tout athée que je sois, je reste attaché par toutes les fibres de mon être à un certain nombre de valeurs morales, culturelles, spirituelles, qui sont nées pour beaucoup d'entre elles dans les grandes religions, spécialement dans les trois grands monothéismes, pour ce qui est de nos civilisations, qui ont été transmises pendant des siècles par la religion, spécialement par l'Église catholique pour nos deux pays, mais dont rien ne prouve qu'elles aient besoin d'un Dieu pour subsister. Tout prouve au contraire que nous, nous avons besoin d'elles, besoin de ces valeurs, pour subsister d'une façon qui nous paraisse humainement acceptable.

Sincèrement, est-ce que vous avez besoin de croire en Dieu pour penser que la sincérité vaut mieux que le mensonge ? Que le courage vaut mieux que la lâcheté ? Que la générosité vaut mieux que l'égoïsme ? Que la douceur et la compassion valent mieux que la violence et la cruauté ? Que l'amour vaut mieux que la haine ? Évidemment non.

Si vous avez la foi, vous avez en même temps ce que j'appelle la fidélité, c'est-à-dire l'attachement à ces valeurs que nous avons reçues. C'est la figure traditionnelle, c'est ce qu'on appelle la piété, et ce n'est pas moi qui vous le reprocherai.

Mais si vous n'avez pas ou plus la foi, il vous reste à être au moins fidèles à ces valeurs que nous avons reçues et que nous avons donc à charge de transmettre. Parce que la seule façon d'être vraiment fidèle à ce qu'on a reçu, c'est évidemment de le transmettre.

La foi, on l'a ou on ne l'a pas. C'est une grâce pour les croyants. Un hasard ou une habitude, pour les athées. En toute rigueur, ça ne dépend pas de nous. La fidélité, ce n'est pas une croyance, c'est un attachement en actes. Ça, ça dépend de nous.

Quand on a la foi, ça ne suffit pas toujours à la fidélité, c'est ce que prouve le péché. Mais quand on n'a pas ou plus la foi, ça ne dispense aucunement de fidélité. C'est ce que prouve la vertu.

Il m'arrive de dire : « La fidélité, c'est ce qui reste de la foi quand on l'a perdue. » Qu'est-ce que j'entends par là ? Ceci : est-ce que sous prétexte que moi, par exemple, je ne crois plus en Dieu – et depuis fort longtemps –, est-ce que sous prétexte, et c'est plus important, que notre société, globalement, socialement, historiquement y croit de moins en moins (ce n'est pas vrai dans le monde entier, mais c'est clairement vrai en Europe : c'est ce qu'on appelle la déchristianisation), est-ce qu'il faut pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain, comme

on dit familièrement, c'est-à-dire renoncer, en même temps qu'au Dieu socialement défunt, comme pourrait dire un sociologue nietzschéen, à toutes ces valeurs, morales, culturelles, spirituelles, que nous avons reçues et que donc, encore une fois, nous avons à charge de transmettre ?

Ma réponse est non. Il ne s'agit surtout pas d'y renoncer !

Permettez-moi d'illustrer cette notion de fidélité, au sens où je prends le mot, par trois anecdotes. Les deux premières sont réelles, la troisième est fictive.

### **Première anecdote**

*J'avais 28, 29 ans, j'étais prof de philo dans une ville du nord de la France, et ce week-end-là, j'étais revenu à Paris. Je descends le boulevard Saint-Michel et j'y rencontre un ami, un ancien condisciple de Khâgne que je n'avais pas vu depuis plusieurs années. On va prendre un pot place de la Sorbonne, on discute, chacun fait en vitesse le bilan de sa vie. « Je me suis marié, j'ai fait un gosse, deux gosses », etc. Et puis tout d'un coup, mon ami ajoute :*

*« Mais il y a autre chose : maintenant je retourne à la synagogue.*

*– Ah bon, lui dis-je, tu étais juif ?*

*– Je le suis toujours !*

*– Mais tu n'en parlais jamais ! Comment voulais-tu que je le sache ?*

*– Avec le nom que je porte...*

*– Tu sais, quand on n'est ni juif ni antisémite, et sauf à s'appeler Lévy ou Cohen, un nom, ça ne dit pas grand-chose. »*

*À l'époque, en Khâgne, à l'âge de 19, 20 ans, c'était un kantien athée. Ce qui me surprenait surtout, dix ans plus tard, c'était cette espèce de conversion.*

*Je lui demande : « Alors, maintenant, tu crois en Dieu ? »*

*Mon ami a un charmant sourire et me répond : « Tu sais, pour un juif, croire ou non en Dieu, ce n'est pas vraiment la question importante ! »*

*J'étais sidéré. Parce que quand on a été élevé comme moi dans le catholicisme, « croire ou pas en Dieu », c'est la seule question importante !*

*« Mais justement, m'explique mon ami, pour un juif c'est différent, parce qu'il n'est pas raisonnable de faire dépendre le déroulement de notre vie et l'éducation de nos enfants de la réponse que l'on apporte à une question en vérité indécidable en termes de savoir : Dieu existe-t-il ou pas ? »*

*Ça m'a donné fortement à réfléchir. Suite à cette conversation, je me disais : « Après tout, il a raison. Et cette fameuse morale judéo-chrétienne (qui à l'époque, dans ma jeunesse, était toujours prise dans un sens péjoratif, parce qu'elle était réputée répressive, castratrice, culpabilisatrice), peut-être avons-nous eu tort de prétendre nous en débarrasser... »*

*C'est la première fois où j'en suis venu à me dire : « Mais au fond, cette tradition judéo-chrétienne, dont nous sommes les héritiers et les débiteurs, il serait quand même regrettable, voire condamnable, que nous la laissions dépérir sous prétexte que nous ne croyons pas ou plus en Dieu. »*

### **La deuxième anecdote est un peu plus tardive.**

*J'avais environ 45 ans, j'étais déjà un philosophe relativement connu. J'avais publié plusieurs livres et je donnais des conférences. Après une de ces conférences, qui portait un peu sur le même sujet qu'aujourd'hui, l'idée de « spiritualité sans Dieu », des gens viennent me saluer, me remercier, et parmi ces gens, un monsieur relativement âgé, qui se présente à moi comme prêtre catholique, qui porte en effet à la boutonnière une petite croix dorée, et qui me dit : « Je viens vous saluer, vous remercier ; j'ai beaucoup aimé votre conférence, tout ce que vous avez dit. » Puis il ajoute : « Je suis d'accord avec tout ». Je le remercie à mon tour, mais j'ajoute : « Toutefois, monsieur l'abbé, quand vous dites que vous êtes d'accord avec tout, ça m'étonne quelque peu ! Parce qu'enfin, ce que j'ai dit sur l'existence de Dieu, à laquelle je ne crois pas, sur l'immortalité de l'âme, à laquelle je ne crois pas davantage, vous ne pouvez pas être d'accord avec moi ! » Mon vieux prêtre a un charmant sourire, lui aussi, et me répond simplement : « Vous savez, tout ça, ça a tellement peu d'importance ! »*

*Or tout ça, c'était l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, et il était prêtre catholique. Je ne sais pas ce qu'en aurait pensé son évêque, qui aurait peut-être trouvé le propos d'une orthodoxie ou d'une catholicité douteuse. Mais je sais que moi, j'ai trouvé ça véritablement évangélique. Parce qu'au fond ce que je retiens de la lecture et de la relecture des Évangiles, ce n'est assurément pas que ce qui ferait la valeur d'une vie d'homme ou de femme, ce serait le fait que cet homme ou cette femme croie ou pas en Dieu. Ce qui fait la valeur d'une vie d'homme ou de femme, c'est la quantité d'amour, de justice, de courage dont cet homme ou cette femme sont capables.*

### **Troisième anecdote, fictive.**

*C'est une histoire drôle, une histoire juive en l'occurrence. Petite anecdote bis, si j'ose dire. Il y a une quinzaine d'années, j'ai raconté cette même histoire lors d'une conférence, à Strasbourg. Là encore je traitais de la « spiritualité sans Dieu » ; et après la conférence, qui se tenait dans une grande école ou une fac, je ne sais plus*

très bien, il y avait un cocktail, où l'on me présente plusieurs notables. Parmi ces notables, le grand rabbin de Strasbourg, qui me dit :

« Il s'est passé quelque chose d'amusant pendant votre conférence... »

– *Quoi donc ?*

– *Vous étiez en train de parler de fidélité. Je me suis penché vers mon voisin et je lui ai dit "Cela me fait penser à une histoire juive. Je te la raconterai tout à l'heure". Et c'est l'histoire que vous avez racontée vous-même dans la minute qui a suivi ! »*

*Je vais donc vous raconter une histoire juive authentifiée par le grand rabbinat de Strasbourg et des environs.*

*C'est l'histoire de deux rabbins, deux amis rabbins qui dînent ensemble, un soir, et qui discutent, jusqu'à fort tard dans la nuit, sur l'existence de Dieu.*

*Et nos deux rabbins concluent que, finalement, Dieu n'existe pas.*

*Sur ce, nos deux rabbins vont se coucher ; ils dorment. Le jour se lève : l'un des deux rabbins se réveille, s'habille, cherche son ami rabbin dans la maison et ne l'y trouve pas. Il va voir dehors et le trouve en effet dans le jardin, en train de faire ses prières rituelles du matin. Il va le voir, un peu interloqué, et lui demande : « Qu'est-ce que tu fais ? » L'autre lui répond : « Bah, tu vois bien, je fais mes prières rituelles du matin... » « C'est bien ce qui m'étonne, lui objecte le premier ! On en a parlé toute une partie de la nuit, on a conclu que Dieu, finalement, n'existe pas, et toi, maintenant, tu fais tes prières rituelles du matin ! »*

*L'autre lui répond simplement : « Qu'est-ce que Dieu vient faire là-dedans ? » Humour juif. Sagesse juive.*

*Humour juif, car il y a quelque bizarrerie à faire ses prières rituelles si on ne croit plus en Dieu.*

*Et sagesse juive, parce que, là encore, est-il raisonnable de faire dépendre notre comportement quotidien de la réponse que nous apportons à une question indéterminable en termes de savoir : Dieu existe-t-il ou pas ?*

*Si bien que maintenant, dans les colloques universitaires où il arrive souvent que mes collègues me disent : « Vous dites que vous êtes athée, mais ce que vous nous ressortez, c'est la vieille morale judéo-chrétienne », je leur réponds : « Qu'est-ce que Dieu vient faire là-dedans ? »*

*Vous comprenez pourquoi, lorsqu'on m'interroge sur ma religion, il m'arrive de me définir comme « goy assimilé ». D'abord par dégoût des antisémites. Mais aussi*

*pour reconnaître ma dette vis-à-vis de la tradition juive, dont le christianisme est issu et dont mon athéisme – via Spinoza, Marx et Freud – reste en quelque chose l'héritier, certes impie mais point tout à fait infidèle.*

### ***Quelle spiritualité ?***

Donc, voilà : je suis un athée non dogmatique et fidèle. Venons-en maintenant à l'essentiel de notre sujet : quelle spiritualité pour les athées ?

Il y a des athées dans tous les pays, dans toutes les civilisations. Mais, évidemment, on n'est pas athée de la même façon en terre chrétienne, ce qui est notre cas, ou en terre bouddhiste, confucéenne ou musulmane. Nous sommes d'Occident, que nous le voulions ou pas, et donc, forcément, mon cheminement est marqué par cette histoire-là, par cet environnement à la fois géographique et historique. Si bien que s'agissant d'être athée en terre chrétienne, puisque c'est mon histoire, c'est mon chemin, il me paraît commode de partir des trois vertus théologiques de la tradition chrétienne.

Vous savez que les chrétiens retiennent trois vertus principales, qu'ils appellent théologiques parce qu'elles ont Dieu même pour objet. Ces trois vertus théologiques sont la foi, l'espérance, la charité, comme disent le plus souvent les catholiques, ou bien la foi, l'espérance, l'amour, comme disent de préférence les protestants, ces deux mots de charité et d'amour servant à traduire le même mot grec *agapè*, lequel, dans les Écritures, désigne ce qu'on peut appeler de façon synthétique « l'amour de charité ».

La foi, l'espérance, l'amour.

La question, pour un athée non dogmatique et fidèle vivant en terre chrétienne, c'est : « Qu'est-ce qu'il en reste pour un athée ? »

### ***Une spiritualité de la fidélité plutôt que de la foi***

Commençons par la foi. Qu'en reste-t-il pour un athée ? On aurait envie de répondre : « Il n'en reste rien », puisque ce qui caractérise l'athée, c'est justement qu'il n'a pas la foi, qu'il ne croit en aucun Dieu. Mais je dirai plutôt qu'il n'en reste presque rien, ou pas tout à fait rien.

Parce que quand on n'a plus la foi, il reste à nouveau la fidélité. Je le disais tout à l'heure : la fidélité, c'est ce qui reste de la foi quand on l'a perdue. C'est vrai dans toutes les civilisations. Si j'étais né en Iran, en Chine, en Inde, j'aurais aussi à être fidèle à une tradition religieuse, spirituelle qui m'aurait nourri. Mais il se trouve que je suis français, européen, que je suis d'Occident. Vous aussi. Il nous faut bien assumer cette dimension à la fois historique et géographique. Ça veut dire

concrètement que la vraie question, pour nous, est la suivante : « Que reste-t-il de l'Occident chrétien quand il n'est plus chrétien ? »

Et là, de deux choses l'une : ou bien vous pensez qu'il n'en reste rien. Et alors, il n'y a plus qu'à aller se coucher. Nous n'avons plus rien à opposer ni au fanatisme, à l'extérieur, ni au nihilisme, à l'intérieur. Et, croyez-moi, le nihilisme est de très loin le danger principal.

Nous sommes une civilisation morte, en tout cas mourante. Vous pouvez continuer à faire des planches et des tenues, moi, ça ne m'intéresse plus et ça ne durera pas longtemps.

Ou bien, deuxième possibilité, et je n'en vois pas d'autres : il en reste quelque chose, de l'Occident chrétien quand il n'est plus chrétien. Et si ce qu'il en reste, ce n'est plus une foi commune (puisqu'elle a cessé, de fait, d'être commune : aujourd'hui un Français sur deux est athée, agnostique ou sans religion, un sur quatorze est musulman), ce ne peut être qu'une fidélité commune, c'est-à-dire un attachement partagé à ces valeurs que nous avons reçues et que donc, encore une fois, nous avons à charge de transmettre.

Que reste-t-il de la foi quand nous l'avons perdue ? Il reste la fidélité.

Qu'est-ce qu'une spiritualité sans Dieu ? C'est une spiritualité de la fidélité plutôt que de la foi.

Une spiritualité de l'amour plutôt que de l'espérance.

Deuxième vertu théologale : l'espérance. Qu'en reste-t-il pour l'athée ? Là encore, j'ai envie de répondre qu'il n'en reste pas grand-chose. Non pas, bien sûr, qu'un athée ne puisse pas espérer ceci ou cela. Ceux parmi vous qui êtes athées, vous pouvez bien espérer, comme tout le monde, qu'il fera beau le week-end prochain, que la droite ou la gauche, selon les préférences de chacun, va gagner les prochaines élections, ou bien que vous allez vous-même gagner au Loto. Sauf que pour les athées qui sont ici, qu'il fasse beau ou pas le week-end prochain, que la gauche ou la droite gagne les prochaines élections, que vous gagniez ou non au Loto, ça ne changera rien à la vérité ultime qui est – pardon, chers amis, de vous le rappeler – que nous allons tous crever.

Or, pour l'athée, cette mort, étant conçue comme totale et définitive, fait peser sur la condition humaine ce que j'appellerais volontiers un horizon de désespoir. Ça n'empêche pas d'espérer ceci ou cela : gagner au Loto, la victoire de la gauche ou de la droite, vous rendre utile, progresser dans votre vie spirituelle, etc. Mais enfin, chacun de ces espoirs, aussi dérisoires ou légitimes qu'ils puissent être, vient pour l'athée se heurter contre ce qu'André Gide appelait « le fond très obscur de la mort ».

Bref, je crois avec Blaise Pascal, avec Kant, avec Kierkegaard (trois auteurs croyants, mais trois génies) qu'un athée ne peut pas échapper à une part de désespoir. Leur erreur, en revanche, me semble-t-il, c'est d'avoir confondu ce désespoir métaphysique avec le malheur. Je n'en crois rien.

De même que l'espoir n'est pas la même chose que le bonheur (il s'en faut de beaucoup : parce que, quand on espère être heureux, c'est qu'on ne l'est pas ; et quand on est heureux, en vérité, il n'y a plus rien à espérer), le désespoir n'est pas la même chose que le malheur. Et, à nouveau, il s'en faut de beaucoup.

Ce que j'ai montré longuement dans mes livres – je ne vais pas m'y attarder aujourd'hui –, en m'appuyant sur l'épicurisme, encore plus sur le stoïcisme et sur Spinoza, et aussi sur les grandes traditions spirituelles orientales, notamment indiennes, c'est qu'on peut envisager ce que j'ai appelé une sagesse du gai désespoir. Ce n'est pas du tout la tristesse dépressive du suicidaire, bien au contraire ! Plutôt le gai désespoir de celui qui n'a plus rien à espérer parce que cette vie, telle qu'elle est, suffit à le combler ou, en tout cas, à le réjouir.

C'est une tradition bien marquée en Orient, disais-je. Par exemple, dans le Sâmkhya-Sutra, qui est une des grandes écoles de sagesse de l'Inde, on trouve cette formule (dont la deuxième partie est empruntée au Mahabharata, le livre immémorial de la spiritualité indienne) : « Seul le désespéré est heureux. Car l'espoir est la plus grande souffrance, et le désespoir la plus grande béatitude. »

L'espoir est la plus grande souffrance, parce qu'on n'espère par définition que ce qu'on n'a pas, que ce dont on ne sait pas si on l'aura un jour, et donc (puisque, comme l'a écrit Spinoza, « il n'y a pas d'espoir sans crainte, ni de crainte sans espoir ») que ce qu'on craint de perdre ou de n'avoir jamais. Or, il n'y a rien de plus opposé au bonheur que la crainte. Je ne vais pas m'y attarder longtemps, mais ceux ici qui ont veillé leur enfant mourant le savent. Ils n'avaient jamais, de toute leur vie, espéré quoi que ce soit aussi fort. « Pourvu, pourvu qu'il guérisse ! » Et ils n'avaient jamais, de toute leur vie, été aussi malheureux. Parce qu'ils sont morts de trouille, tout entier déchirés par l'espoir et la crainte. Mon expérience, et celle de millions d'entre nous, c'est que les moments de plus grand espoir ont été les moments de plus grande crainte, donc de plus grand malheur. Parce qu'il n'y a pas d'espoir sans crainte, ni de crainte sans espoir.

Alors que nos moments de sérénité sont les moments où nous n'espérons rien. Parfois dans une extase mystique, j'y reviendrai. Mais parfois, tout simplement, parce qu'on se promène dans une forêt, ou dans le jardin de cette abbaye... C'est beau, vous êtes bien. Que voulez-vous espérer de plus ?

Donc voilà, j'ai essayé de penser une sagesse du gai désespoir, libérée de l'espérance métaphysique, comme disait Albert Camus, et là, je suis bien sûr très proche



de lui. Alors, que reste-t-il ? Eh bien, quand on n'a plus l'espérance, il reste évidemment l'amour.

Au début de mon premier livre, le *Traité du désespoir et de la béatitude*, je citais la formule de Kierkegaard, dans son propre *Traité du désespoir* : « Le contraire de désespérer, c'est croire. » Et j'inversais la formule ; je disais : « Le contraire de croire, c'est désespérer. »

À l'époque, j'avais le sentiment de tourner le dos à ma jeunesse chrétienne. Et puis, continuant à travailler, je me suis rendu compte que ce n'était pas aussi simple. Par exemple, un jour, travaillant des textes de saint Augustin, je tombe sur un commentaire de « L'hymne à la Charité » de saint Paul, Épîtres aux Corinthiens, 1, 13. C'est un très beau texte (celui de saint Paul, que chacun connaît, enfin tous ceux qui ont pratiqué les églises chrétiennes), où saint Paul nous dit : « Il y a ces trois choses, la foi, l'espérance, la charité », ce qu'on appellera plus tard les trois vertus théologiques. Saint Paul nous dit : « La plus grande des trois, c'est la charité, c'est l'amour. »

Donc déjà, je dirai aux croyants qui sont ici, aux chrétiens qui sont ici, que nous ne sommes pas séparés par la plus grande des vertus.

Mais, surtout, saint Paul ajoute en substance : « Tout le reste passera, la charité seule ne passera pas. »

Nous sommes nombreux ici à avoir entendu ça des dizaines de fois, à la messe, sans que cela nous pose le moindre problème. Heureusement qu'il y a de grands esprits pour nous aider à réfléchir ! Parce que saint Augustin, lui, relisant ce texte, tout d'un coup se demande : « Qu'est-ce que ça veut dire, “La charité seule ne passera pas” ? Est-ce que ça veut dire que la foi passera ? Est-ce que ça veut dire que l'espérance passera ? » Et saint Augustin, avec le mélange de courage et de génie qui le caractérise, répond tranquillement : « Oui, ça veut dire ça. »

La foi passera, explique-t-il, parce que dans le Royaume, au Paradis, il n'y aura plus lieu de croire en Dieu, puisqu'on sera en Dieu. Il n'y aura plus la foi, il y aura la vision béatifique.

Et l'espérance passera, ajoute-t-il, parce que dans le Royaume, au Paradis, par définition il n'y a plus rien à espérer.

Eh bien, je dirai que pour l'athée fidèle que je suis, ou que j'essaie d'être, le Royaume, c'est ici et maintenant. Il s'agit d'habiter cet espace à la fois matériel et spirituel, où rien n'est à croire, puisque tout est à connaître, où rien n'est à espérer, puisque tout est à faire ou à aimer – à faire pour ce qui dépend de nous, comme disaient les anciens stoïciens, à aimer pour ce qui n'en dépend pas.

Bref, mon idée d'athée fidèle, c'est que nous sommes déjà dans le Royaume : l'éternité, c'est maintenant.

Qu'est-ce qu'une spiritualité sans Dieu ? C'est une spiritualité de la fidélité plutôt que de la foi, de l'amour plutôt que de l'espérance, enfin de l'éternité présente plutôt que de l'éternité à venir.

### *Une mystique de l'immanence*

Ce dernier point nous amène à ce que j'appellerai une « mystique de l'immanence ». Croyez bien que pour l'athée matérialiste et rationaliste que je suis, ce mot « mystique » n'allait pas de soi. Il m'a fait peur longtemps. Et puis j'ai fini par l'assumer, parce qu'il est le mot qui dit le plus clairement ce dont il est question. Qu'est-ce que la spiritualité ? Je disais en commençant, pour aller au plus court, « la spiritualité, c'est la vie de l'esprit ». Au sens le plus général, oui. Mais à ce compte-là, les mathématiques, les mots croisés, les rêves, tout cela relève de la vie de l'esprit. Oui. Mais de la vie mentale ou psychique plutôt que spirituelle. Ce n'est pas en ce sens que l'on parle de spiritualité. Parce qu'en vérité, quand on parle de spiritualité, de vie spirituelle, ce qu'on a en vue, c'est la vie de l'esprit, certes, mais en particulier dans son rapport à l'infini, à l'éternité, à l'absolu.

Autrement dit, notre vie spirituelle, c'est notre rapport fini à l'infini, notre rapport temporel à l'éternité, notre rapport relatif – évidemment relatif – à l'absolu. Pris en ce sens, qui est le sens strict du mot, la spiritualité culmine dans la mystique, autrement dit dans un certain nombre d'expériences que les psychologues désignent aujourd'hui – parce que le mot « mysticisme » leur fait un peu peur – comme étant des « états modifiés de conscience ».

Modifiés en quoi ? Si je m'appuie sur ma propre expérience (je ne prétends pas être un mystique, mais il m'est arrivé parfois – rarement, mais parfois – de vivre quelques-unes de ces expériences mystiques, quelques-uns de ces états modifiés de conscience) et si j'essaie de mettre des mots sur ce que je vécus alors silencieusement, il me semble que ces états sont modifiés par un certain nombre de suspensions ou de mises entre parenthèses, que je me contente, pour terminer, de pointer rapidement (mais je m'en explique plus longuement dans *L'esprit de l'athéisme*).

D'abord, suspension du « déjà connu », du « déjà pensé », comme dit Krishnamurti : mise entre parenthèses des fausses familiarités de la vie quotidienne. C'est ce que j'appelle le mystère. Quand vous êtes sortis de chez vous pour venir ici, le monde entier était là. Je suis à peu près certain que ça n'a surpris personne. Moi non plus... C'est fou ! Le monde entier est là, et ça ne surprend personne. Qu'est-ce qui pourrait bien nous surprendre, si le monde entier n'y suffit pas ?

Eh bien il m'est arrivé, la première fois c'était il y a fort longtemps, lors d'une nuit en forêt, d'habiter ce mystère-là. Je me promenais seul, et tout d'un coup, sous la voûte étoilée, que le monde entier soit là, ça m'a paru complètement étonnant, incompréhensible, mystérieux. Suspension du déjà connu, du déjà pensé : c'est ce que j'appelle le mystère.

Deuxièmement, suspension des questions, des interrogations. C'est ce que j'appelle l'évidence.

Que le monde soit mystérieux, au fond c'est une question métaphysique : « Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? » Sauf qu'à ce moment-là, je ne me posais plus la question. Parce que l'évidence qu'il y avait quelque chose me suffisait. Eh bien, vivre à la fois l'expérience du mystère et l'expérience de l'évidence, c'est déjà un état modifié de conscience.

Troisièmement, suspension du manque. Là encore, c'est très étonnant. Le plus souvent nous passons notre vie à courir après quelque chose qui nous manque : un peu plus d'argent, un peu plus de pouvoir, un peu plus d'amour, un peu plus de temps, que sais-je ? Et là, tout d'un coup, je ne manquais plus de rien. Suspension du manque : c'est ce que j'appelle la plénitude.

Quatrièmement, suspension du discours. Là encore, c'est très étonnant. Le plus souvent nous sommes séparés du réel par les mots qui nous servent à le dire, à l'interpréter, à le rationaliser, à nous en protéger. Et là, tout d'un coup, dans cette nuit en forêt, il n'y avait plus de mots, il n'y avait que le réel. Suspension du discours, du logos, mise entre parenthèses du mental : c'est ce que j'appelle le silence.

Cinquièmement, suspension de la séparation entre soi et tout. Le plus souvent il y a moi d'un côté, et tout le reste de l'autre. Et là, tout d'un coup, il n'y avait plus de séparation, parce qu'il n'y avait plus que tout. Suspension de la séparation entre soi et tout, mise entre parenthèses de l'ego : c'est ce que j'appelle l'expérience de l'unité.

Sixièmement, suspension de la séparation entre soi et soi. Quand je dis : « Je me connais », il y a le « je » d'un côté, le sujet, et le « me » de l'autre, l'objet. Là, tout d'un coup, il n'y avait plus que le sujet, que le je. Suspension de la séparation entre soi et soi, mise entre parenthèses de la réflexivité : c'est ce que j'appelle la simplicité.

Septièmement : suspension du temps, ou plutôt mise entre parenthèses de ce que nous prenons ordinairement et à tort comme le temps, c'est-à-dire le passé et l'avenir. Tout d'un coup, il n'y avait plus de passé, il n'y avait plus d'avenir, il n'y avait plus que le présent. Et comme il n'y avait plus que le présent, le présent restait présent.

Or, un présent qui reste présent, c'est ce qu'on appelle traditionnellement l'éternité.

Suspension, dès lors, de l'espoir et de la crainte, puisqu'il n'y a plus d'avenir, il n'y a plus que le présent. Suspension de la nostalgie et du regret, puisqu'il n'y a plus de passé. C'est ce que j'appelle la sérénité.

Il m'est arrivé pendant quelques secondes de n'avoir peur absolument de rien. Pour un anxieux comme moi, c'est une expérience bouleversante.

Je pourrais continuer, mais je m'arrête là. Voilà, il m'est arrivé – parfois, rarement, mais de façon tellement forte que tout le reste de ma vie en a été changé –, il m'est arrivé, quelques très rares fois, de vivre des moments où le mystère et l'évidence ne faisaient qu'un, des moments de plénitude, de silence, d'unité, de simplicité, d'éternité, de sérénité. Et je n'ai jamais rien vécu, ni avant ni après, de meilleur, ni de plus fort, ni de plus simple, ni de plus heureux, ni de plus bouleversant.

### ***Le salut et la perte***

En résumé et pour conclure, qu'est-ce qu'une spiritualité sans Dieu ? C'est une spiritualité de la fidélité plutôt que de la foi, de l'amour plutôt que de l'espérance, enfin de l'éternité présente plutôt que de l'éternité à venir. Bref, nous sommes déjà dans le Royaume, comme je le disais tout à l'heure : nous sommes déjà sauvés.

Voilà la bonne nouvelle que je suis venu vous apporter.

En vérité, j'avais deux nouvelles à vous apporter. Une bonne, et une mauvaise. J'ai commencé par la bonne : « Nous sommes déjà sauvés ».

Reste à évoquer la mauvaise, qui va avec : « Nous sommes déjà et définitivement perdus ».

Ces deux nouvelles pour moi vont ensemble, voire n'en font qu'une, et c'est ce qu'on peut appeler le tragique. L'enfer et le paradis sont une seule et même chose : le monde.

La phrase la plus difficile, dans toute l'œuvre de Spinoza, est pourtant grammaticalement bien simple. Au livre V de l'*Éthique*, Spinoza écrit la chose suivante : « La béatitude est un état éternel, et donc ne peut être dite commencer que fictivement ». Autrement dit, la béatitude est éternelle et donc ne commence pas.

J'avais 20 ans, 25 ans, 30 ans, je relisais cette phrase, et je me disais : « Il est marrant, Spinoza ! Si la béatitude ne commence pas, pour moi qui ne suis pas un bienheureux, c'est le moins qu'on puisse dire, c'est râpé définitivement ! » Malgré

tout, cela m'ennuyait. Je n'avais pas assez philosophé pour renoncer tout à fait au salut...

Je n'ai commencé à comprendre vraiment cette formule de Spinoza qu'en lisant une phrase d'un tout autre univers mental et spirituel, puisqu'il s'agit d'une phrase de Nagarjuna, l'un des grands penseurs bouddhistes, à la frontière des premier et deuxième siècle après Jésus-Christ, en Inde.

Vous savez que l'équivalent de ce que Spinoza appelle le salut, la béatitude, c'est ce que les bouddhistes appellent le nirvana. Et le contraire du nirvana, c'est-à-dire notre vie telle qu'elle est, difficile, ratée, gâchée, manquée, angoissante, fatigante, c'est ce qu'ils appellent le samsara.

Nirvana : le salut, la béatitude. Samsara : la vie telle qu'elle est, ratée, gâchée, manquée.

Sauf que Nagarjuna écrit, et c'est pour moi la formule la plus forte de toute l'histoire de la spiritualité : « Il n'y a pas la moindre différence entre le nirvana et le samsara ; il n'y a pas la moindre différence entre le samsara et le nirvana. » Ou pour le dire dans une formule dont je ne sais plus si elle est de lui ou de moi : « Tant que tu fais une différence entre le nirvana et le samsara, tu es dans le samsara. »

Permettez-moi, pour finir, de le dire dans mes mots à moi :

Tant que tu fais une différence entre la béatitude et ta vie difficile, ratée, gâchée, manquée, tu es dans ta vie difficile, ratée, gâchée, manquée.

Tant que tu fais une différence entre l'absolu et le relatif, tu es dans le relatif. Tant que tu fais une différence entre l'éternité et le temps, tu es dans le temps.

Tant que tu fais une différence entre le salut et la perte, tu es perdu. Tant que tu fais une différence entre l'enfer et le paradis, tu es en enfer.

Je vous remercie pour votre attention.

# *L'avènement de l'homme amortel et athée*

Xavier De Schutter<sup>34</sup>, philologue classique et historien des religions

Il serait réducteur de ramener la religion à sa seule dimension eschatologique<sup>35</sup>. Il n'empêche que la promesse de survie constitue, selon les mots de Jankélévitch, « le désir métaphysique par excellence ». Schopenhauer exagérait à peine lorsqu'il écrivait que « toutes les religions sont, au premier chef, l'antidote que la raison (...) produit, par ses ressources propres, contre la certitude de la mort ».

La destinée de l'âme après la mort, tel est – presque toujours – le centre de la réflexion religieuse. Le voilà le fonds de commerce des religions : le refus de disparaître, la peur du néant, le désir d'une prolongation infinie de la vie, la volonté de retrouver dans l'au-delà ceux qui nous ont été chers ici-bas. De là naît le déni religieux qui transforme la fin en un commencement en affirmant qu'une part invincible de l'individu survit à la décomposition de son cadavre.

Les religions opposent les mortels aux Immortels (ou à l'Éternel). Dès le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, l'épopée babylonienne de Gilgamesh clamait : « Lorsque les dieux ont créé l'humanité, c'est la mort qu'ils ont réservée aux hommes ; l'immortalité, ils l'ont gardée entre leurs mains. » La mortalité est la suprême injure que la nature adresse à l'être, elle est son incontournable imperfection. Inversement, l'immortalité est la première des perfections de(s) Dieu(x). D'ailleurs, lorsqu'ils meurent, c'est pour ressusciter, comme tout humain aimerait le faire pour peu qu'il aime la vie.

Jusqu'il y a peu, le rêve d'immortalité était un produit de la pensée religieuse : le corps est éphémère mais l'âme qui l'anime – tel est le sens étymologique du mot âme – est destinée à une survie. Les progrès de la science sont peut-être en train de modifier la donne. Notre longévité ne cesse d'augmenter et les généticiens nous affirment qu'ils seront un jour capables de dresser une carte de nos gènes de façon à éliminer les maladies, voire à nous rendre immortels ! Tel est l'espoir de ceux qui demandent que leur dépouille soit plongée dans un bain d'azote liquide à -196°C. Cette cryogénéisation a un coût et est surtout accessible aux fortunés. Il s'agit de stopper la dégradation des cellules dans l'espoir que la science parviendra un jour à réanimer le défunt et à lutter contre le vieillissement des cellules. Rassemblés en une « société d'immortalistes », les adeptes de cette pratique n'aspirent pas tant à l'immortalité de l'âme dans l'au-delà mais placent leur confiance – leur foi – dans la science censée les rendre immortels ou plus exactement amortels en leur corps

34 Xavier De Schutter a publié plusieurs ouvrages traitant du sujet : *Le destin lunaire de l'âme*, Espace de Libertés, 2006 ; *Délices et supplices de l'au-delà*, Mols et Descle-De Brouwer, 2010 ; *Les tribulations de l'âme*, Mols, 2014

35 Eschatologique : qui a rapport aux fins dernières de l'homme (Source : Centre national de ressources textuelles et lexicales – <http://www.cnrtl.fr>)

même. Ce qui jadis était espéré pour l'âme immatérielle l'est désormais pour le corps matériel. Les cryogénisés attendent paisiblement leur réveil dans leur capsule d'azote, comme si la mort n'était qu'un mal provisoirement incurable.

Il s'agit d'une révolution : autrefois, l'immortalité ne se concevait qu'au ciel. La mort était vue comme une délivrance de l'âme débarrassée de son encombrante enveloppe charnelle, tandis qu'être immortel sur terre était considéré comme une damnation prométhéenne. Souvenons-nous du mythe de Tithonos à qui Zeus avait accordé l'immortalité mais non l'éternelle jeunesse. Vieilli et tout ratatiné, son existence lui était devenue insupportable. Tel est aussi le message des légendes du Juif errant, du Hollandais volant, de Kundry dans Parsifal ou de tous ceux qui ont vendu leur âme au diable pour obtenir l'immortalité, apanage des dieux.

Les progrès de la science seraient-ils en train d'inverser les rôles ? Alors que la philosophie a clamé la mort de celui que l'on avait cru immortel, Dieu, l'amortalité de l'homme serait-elle, pour la première fois dans l'histoire, en passe de devenir un but désirable et réalisable ? « Dieu est mort et l'homme amortel l'a enterré » serait-il peut-être inscrit en exergue dans la future édition de Nietzsche que lira l'amortel du siècle prochain. Débarrassé de sa finitude temporelle, gageons qu'il n'aurait plus de prières à adresser à tous ces Dieux prometteurs d'un rêve désormais réalisé. Athée car amortel, il pourrait se consacrer à des rêves plus utiles. Comme, par exemple, rendre ses frères humains plus heureux sur une terre surpeuplée par tous ces gens qui refusent de mourir.

# *L'irréligion de l'avenir chez Guyau et Nietzsche*

Maximilien Dorseuil, enseignant à la haute école Condorcet à Charleroi

## *La mort de Dieu et le nihilisme*

La présente réflexion se limitera à une présentation succincte de deux penseurs de l'irréligion, F. Nietzsche et J-M. Guyau, qui sont deux penseurs à avoir donné de l'irréligion une analyse sociologique rigoureuse, dont la fortune philosophique est considérable et comporte une dimension prophétique étonnante voire troublante dans la mesure où, un siècle après leur mort, leurs idées n'ont pas pris une ride, en particulier dans un contexte de retour du fanatisme à caractère religieux, mais pas uniquement.

Nietzsche a lu de très près Guyau dont il a commenté et annoté bon nombre de textes, en particulier *L'Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, et *L'irréligion de l'avenir*. Il lui a rendu de beaux éloges, en particulier pour son vitalisme, qui évite à la fois l'utilitarisme anglais et la morale déontologiste kantienne. La postérité qualifiera Guyau de « Nietzsche français », mais bien qu'il vécût à la même époque, Guyau n'eut pas pour sa part connaissance du philosophe allemand.

Nietzsche est le premier penseur de l'irréligion, au sens où il livra une analyse du nihilisme contemporain à travers l'événement le plus marquant de la modernité : la mort de Dieu. Il faut commencer par dissiper tout malentendu au sujet de ce concept de « nihilisme », trop souvent réduit et relégué, y compris par certains philosophes, au sens commun d'une absence de valeurs. Ce sens, admis par Nietzsche, ne livre qu'une perspective du nihilisme qui est un terme polysémique.

Le nihilisme désigne d'abord chez le philosophe de Sils-Maria la négation du monde immanent au profit d'arrière-mondes métaphysique et idéaliste. Nietzsche est un philosophe du soupçon, qui philosophe à coup de marteaux, et qui brise les vérités établies en les soumettant à l'analyse généalogique et à la méthode herméneutique. Il entend ainsi démasquer les valeurs et les puissances vitales qui animent les volontés qui les instituent en normes sociales, politiques, artistiques, religieuses ou philosophiques. Comme le dit Deleuze, Nietzsche « introduit en philosophie les concepts de sens et de valeurs ».

Le premier sens est celui d'une dépréciation et d'une déliquescence des valeurs supérieures de la tradition idéaliste (les Idées, l'Être, le Bien, le Beau, l'Esprit Absolu, etc.) et une désagrégation des représentations culturelles qui y sont associées (par exemple le couple, la famille, la fidélité), au point que ce déclin entraîne une perte de sens qui laisse à l'homme le sentiment d'un monde absurde, que traduit parfaitement la question : « à quoi bon ? »



Nietzsche reconnaît à Schopenhauer d'avoir le premier diagnostiqué le caractère vain et absurde du monde. Schopenhauer établit dans *Le Monde comme volonté et représentation* que la vie n'a pas de finalité autre que celle qu'elle conduit : le vouloir-vivre de l'espèce. La nature ne vise que la reproduction de l'espèce, il n'y a pas d'autre but à l'existence humaine. L'amour, par exemple, n'est rien d'autre qu'une représentation produite selon une ruse de la nature en vue de la procréation et l'expansion de la vie de l'espèce. L'individu humanise le monde et attache du sens à ce qui n'en possède pas par nature, obéissant aveuglément et orgueilleusement à un plan caché de la nature. Il se croit libre, mais en vérité, il est entièrement déterminé et ignorant des causes réelles qui le déterminent et le poussent à agir, de sorte qu'il ne fait que servir inconsciemment les intérêts de l'espèce. De ce point de vue, l'amour est une illusion pour l'homme qui croit être, pour le dire comme Spinoza, « un empire dans un empire ».

### ***Le nihilisme inachevé***

La mort de Dieu est un séisme à tous les niveaux, en particulier dans le domaine de la morale. Jusque-là, le christianisme constituait le socle de la civilisation occidentale et l'homme lui-même s'était construit sur les valeurs morales dont la religion assurait la prospérité et la conservation. « La mort de Dieu » ne signifie pas que Dieu n'existe pas. Ce dieu qui est mort est un Dieu qui est né à un moment donné, créé de toutes pièces par l'homme. Les dieux qui ont une naissance et une fin de vie forment ce que Nietzsche appelle des idoles, puisque dans son acception philosophique, Dieu est un être inengendré, incorruptible et immuable. Derrière chaque idole se cache un désir, un besoin de s'orienter selon une norme, de donner une finalité, une perspective morale, une interprétation qui donne un sens et des valeurs au monde.

Nietzsche s'efforce donc de penser les conséquences de la mort de Dieu. La première conséquence nihiliste est que cet effondrement est l'occasion pour certains de faire naître de nouvelles idoles qui ont vocation à tenir le même rôle et à remplacer l'immense vide laissée par la mort de Dieu.

### ***Le nihilisme inachevé ou incomplet***

Il voit dans les tentatives d'instaurer de nouvelles métaphysiques la volonté de combler ou pallier la disparition de Dieu. C'est ce qu'il appelle le nihilisme incomplet, inachevé au sens où on n'en finit pas pour de bon avec les idoles. La figure est morte, mais pas le système et l'édifice qu'on cherche à maintenir en intronisant de nouvelles figures (par exemple, les postulats de la raison pratique de Kant, le positivisme de Comte, l'Esprit Absolu de Hegel, etc.).

### ***Le nihilisme complet***

Nietzsche estime que la mort de Dieu entraîne aussi un nihilisme plus brutal, qui ne se traduit plus simplement par la volonté de remplacer Dieu : c'est ce qu'il appelle le nihilisme complet. L'existence n'a plus de sens, Dieu est mort et toute entreprise pour maintenir le haut de l'édifice est une illusion. Ce nihilisme se manifeste à travers deux attitudes différentes : le nihilisme passif ou négatif et le nihilisme actif ou affirmatif.

Le nihilisme passif se traduit par une cristallisation des anti-valeurs : l'homme abandonne le Bien absolu, le Beau, le Vrai. Il valorise de manière passive et cynique le monde sensible au détriment du monde intelligible, de là se répand une tendance au tout relatif, le « rien n'est vrai tout est permis », le « tout se vaut ». Par exemple, la conception de l'amour fidèle et absolu par le mariage donne lieu à la valorisation de l'adultère, par négation de l'absolu, par réaction au Bien.

Ce nihilisme est innervé par le ressentiment et l'instinct de vengeance qui se traduit par une rébellion ou une révolte contre les idoles conceptuelles qui sont suspectées d'être mensongères. Le ressentiment se fait manière méprisante, agressive, humiliante et parfois violente à l'encontre de ceux qui croient encore aux valeurs traditionnelles ou qui cherchent à en produire de nouvelles. Le nihilisme est complet puisque la négation consiste à détruire pour détruire, au point que la destruction ou la déconstruction de tout est une fin en soi, et que toute nouvelle valeur ne peut être créée.

### ***Le nihilisme achevé et l'affirmation dionysiaque de la vie.***

Nietzsche se donne les moyens de toutefois penser la sortie du nihilisme, de l'achever, ou, pour le dire comme lui, de « dépasser » l'homme. Il s'agit de tourner la page des anciennes valeurs pour en bâtir de nouvelles. Nietzsche estime devoir se débarrasser de l'instinct métaphysique. C'est la doctrine nietzschéenne de l'esprit libre, qu'il oppose à la libre pensée, trop souvent anticléricale et donc nihiliste, animé par le ressentiment et la négation. Il faut en finir avec toute tentation de juger et de déprécier la réalité à partir d'une réalité métaphysique ou d'une vérité transcendante, considérée comme ayant un statut ontologique supérieur. L'esprit libre est celui qui est capable de valoriser et d'affirmer la vie telle qu'elle se présente, dans sa dimension paradoxale, tragique et ambiguë, plutôt que de trancher la réalité de manière binaire et dualiste (le corps et l'âme, l'être et le non-être, le Bien et le Mal, etc.). C'est la raison pour laquelle Nietzsche a une très haute estime pour la pensée d'Héraclite, qui postule une physis du devenir, de la multiplicité et du changement selon une harmonie des contraires et une logique de la contradiction. Une chose ne peut pas être pensée sans être mise en rapport avec son contraire. De ce point de vue, Nietzsche entend dynamiter la logique de l'identité et le principe de non-contradiction.

C'est dans l'art ou, pour être plus précis, dans la création artistique que le philosophe entrevoit l'achèvement du nihilisme, parce que l'art est affirmatif : il affirme une puissance vitale et créatrice de valeurs nouvelles. À ses yeux, l'art est plus sérieux que la pensée, car il a avant tout une fonction vitale, il présente la vie elle-même au-delà des représentations cognitives. C'est pourquoi Nietzsche tient « l'art pour la tâche suprême et l'activité proprement métaphysique de cette vie ». Dans *La naissance de la tragédie*, il écrit :

« Nous aurons fait en esthétique un grand pas lorsque nous serons parvenus non seulement à la compréhension logique mais à l'immédiate certitude intuitive que l'entier développement de l'art est lié à la dualité de l'apollinien et du dionysiaque comme, analogiquement, la génération... dépend de la différence des sexes. »

Il voit dans l'art la réconciliation de l'instinct de connaissance apollinien et de l'instinct de vie dionysiaque, cette unité qui faisait la grandeur du théâtre tragique grec avant que la métaphysique de Platon ne vienne les opposer en disqualifiant et en subordonnant le monde de l'apparence au monde des Idées.

Si « nous avons l'art pour ne pas mourir de la vérité », c'est parce que l'art livre une interprétation du monde, qui ouvre à des perspectives multiples et nouvelles qui procèdent de la création plutôt que de cristalliser l'être au-delà du devenir, dans une perspective métaphysique où la vérité se dit de la transcendance. Sur ce point, la réflexion qu'il porte est proche de celle de Guyau, qui voit l'art comme faisant partie du paysage irrégulier de l'avenir. Guyau écrit dans *L'irréligion de l'avenir* : « Plus les religions dogmatiques s'affaiblissent, plus il faut que l'art se fortifie et s'élève. » Dans *Humain trop humain*, Nietzsche affirme que l'art « doit dissimuler ou réinterpréter tout ce qui est laid, ces choses pénibles, épouvantables et dégoûtantes qui, malgré tous les efforts, à cause des origines de la nature humaine, viendront toujours de nouveau à la surface ». L'art a pour fonction d'embellir et de magnifier la vie, de nous rendre tolérables aux autres, de nous modérer et de nous tenir en bride, et de nous civiliser. À cet égard, Nietzsche est proche du concept de religion sociomorphique de Guyau qui voit, dans l'expérience anémique et irrégulière de l'avenir, l'art supplanter la religion en vertu de ce qu'il appelle l'esthétique religieuse, l'art constituant à ses yeux l'expression rémanente du sentiment religieux :

« Outre la poésie et l'éloquence, l'art le plus religieux, c'est-à-dire le plus capable d'engendrer des émotions communes et sympathiques d'un genre élevé, a été et sera la musique. Wagner n'avait pas absolument tort d'y voir la religion de l'avenir ou tout au moins le culte de l'avenir. Nous ne parlons pas seulement de la musique instrumentale, mais encore et surtout de la musique vocale, de ces chœurs qu'on rencontre si souvent en Allemagne, où viennent s'unir tant de voix en un même chant, où elles se rythment sur la même mesure, réglées et emportées toutes ensemble par le génie. Ainsi comprise, la musique est vraiment religieuse et sociale. Au reste, il n'est presque pas d'art qui ne soit conciliable avec la gravité

du sentiment religieux, car tout art, par ses parties les plus hautes, non moins que la poésie et la musique, éveille la pensée contemplative et philosophique. On peut donc croire avec Strauss que la religion se laissera envahir graduellement par l'art, se fondera peu à peu avec lui<sup>36</sup>. »

Enfin, nous n'entrerons pas dans l'exposition des détails, mais la formulation de la doctrine de l'éternel retour dans *Le gai savoir* et *Ainsi parlait Zarathoustra* est une étape décisive en vue de dépasser le nihilisme, d'affirmer la vie et de produire des valeurs nouvelles. Le lancer de dé de l'éternel retour est un jeu au sein duquel tout joueur est soumis à une règle au sens ludique et éthique : l'impératif d'éternité. Comment et où l'athée pourra-t-il envisager un sens, un but et des valeurs à une existence privée de Dieu ? Nietzsche s'efforce de mettre au point une pensée autorégulatrice (fictive ou mythique) qui consiste à agir à la lumière de l'éternité, comme si chaque action de nos vies devait se répéter dans le même ordre et dans la même succession. Pour toute action, suis-je capable de vouloir que celle-ci s'inscrive dans un retour éternel du même ? Cette expérience de pensée est susceptible de rendre l'homme irrégulier capable de dire oui à ce qui arrive, de s'orienter dans l'action sans se référer à une éthique utilitariste, un impératif catégorique ou à Dieu et à des valeurs morales qui lui sont associées. En élaborant ce mythe dont Zarathoustra est le héros surhumain, Nietzsche entend dépasser le nihilisme, la négation de la vie à l'œuvre dans le ressentiment et les passions tristes, humaines trop humaines (culpabilité, faute, mauvaise conscience, remords, etc.). Ce stade ne peut être atteint que par l'esprit libre, le surhomme, dès lors qu'il est capable d'affronter cette pensée féconde et créatrice de valeurs nouvelles. En tant qu'expérience sélective de la volonté de puissance, ce jeu consiste à éliminer les volontés mues par l'instinct de vengeance, les demi-volontés qui disent à demi oui, pour ne conserver qu'une volonté solaire qui culmine dans la pensée du midi, une volonté absolue, qui dit oui à la vie, embrasse et épouse l'éternité. En effet, l'éternel retour consiste à « faire du hasard une nécessité, à imprimer au devenir la marque de l'être », à affirmer la vie et l'*amor fati* en réconciliant les forces apollinienne et dionysiaque.

Certains commentateurs ont reproché à Nietzsche d'ignorer complètement la question de la puissance créatrice de la technique. En effet, les progrès de la technique transfigurent de manière poétique les valeurs éthiques dans la société, en particulier à la Postmodernité. Néanmoins, ces considérations ne tiennent pas compte d'un point nodal de la critique nietzschéenne du nihilisme, qui entend dépasser la négation de la vie, pour ne pas dire sa destruction, dont la technique est capable par son efficacité et sa puissance.

Le progrès de la technique ne représenterait-il pas une nouvelle idole ? En effet, si la tentation d'effectuer un remplacement de la foi en la religion par une foi en la technique et en la science devient une tentative, dans quelle mesure ne s'agit-il pas là d'une compensation pour remplir le vide laissé par la mort de Dieu, autant le dire, d'une forme de nihilisme incomplet ? L'impératif technique et l'idéologie

36 Guyau, *L'irréligion de l'avenir. Étude sociologique*, Éd. Félix Alcan, Paris, 1906, p. 365.

prométhéenne ne sont-ils pas, à leur tour, la niche de nouvelles idoles qui se pareiraient à travers les discours transhumaniste et posthumaniste d'une mythologie propre ? À défaut de Dieu, dans quelle mesure l'espérance d'une existence heureuse au moyen de la technique ne s'appuie-t-elle pas sur une représentation idéaliste du bonheur qui opère une dépréciation du réel, une négation de la vie ?

### ***Guyau : l'irréligion de l'avenir***

Selon J.-M. Guyau, ce sont les individus, entendons par là des êtres doués de forces vitales et mus par des intérêts, qui font la société, alors que, selon le postulat réaliste de Durkheim, la société existe et possède une réalité propre au-delà des individus qui la composent. Guyau ne pense pas que la société est une chose en soi, qui serait transcendante et qui constituerait l'essence des individus de manière déterministe<sup>37</sup>. La caractéristique sociale de l'homme doit être comprise selon un principe d'immanence : la société n'est pas une essence ou une force externe efficiente qui dépasse les individus, mais le produit d'un désir de sociabilité des individus – constitutifs de la réalité –, qui rend la société immanente aux individus qui la composent. Conformément à la doctrine hédoniste utilitariste, et plus spécifiquement épicurienne, ce sont des besoins individuels naturels qui produisent une forme de vie sociale : l'homme étant mû par la recherche naturelle de plaisir et l'évitement des peines, c'est l'intelligence anticipative (prolepsis) de l'homme, selon un calcul des coûts et des bénéfices, qui le pousse à la sociabilité, à l'amitié, à la sympathie.

Mais Guyau n'ignore pas cet écueil, qui remonte aux problèmes déjà soulevés par Épicure à propos des vertus de la justice et de l'amitié, et qui se présente sous cette question : comment penser la moralité si on suspend la vertu à un principe de récompense, c'est-à-dire à la satisfaction d'intérêts particuliers ou à des impératifs hypothétiques ? La justice et l'amitié ne seraient pas primitivement des vertus, mais des actions intéressées. En effet, la vie juste comporte plus de plaisirs en repos, c'est-à-dire stables, durables et continus que la vie injuste, qui ne conduit qu'à des plaisirs en mouvement, apparents, intenses mais ontologiquement pauvres. Guyau pense avec Épicure l'héritage platonicien d'une distinction entre l'être intelligible et l'apparence sensible, à savoir que, dans le domaine des actions, les plaisirs apparents sont des souffrances réelles et que certaines souffrances sont préférables aux plaisirs à condition d'établir qu'elles ne sont qu'apparentes et comportent, en vérité, des plaisirs réels. L'homme injuste s'imagine ainsi, selon une imposition imaginaire de la pensée, que son existence sera plus heureuse, remplie de plaisirs, mais c'est une illusion, car les plaisirs visés par son imagination donnent lieu à une existence troublée et à de grands affres. Ce n'est pas de cette façon qu'on peut mener une vie bien remplie, comme l'enseigne Socrate dans sa reprise du mythe des tonneaux des Danaïdes, lorsqu'il montre à Calliclès que la vie de l'homme intempérant conduit en apparence à la multiplication des plaisirs, mais en réalité, à l'insatisfaction, puisqu'il a sans cesse à subir la souffrance du manque et l'ennui

---

37 Voir Michael C. Behrent, Le débat Guyau-Durkheim sur la théorie sociologique de la religion. Une nouvelle querelle des universaux ?, *Archives de sciences sociales des religions*, Varia, 2008.

de la possession, dès lors que ses désirs sont comme des tonneaux percés, qui se vident à mesure qu'il les remplit.

Selon Guyau, le point de départ est donc spontanément utilitariste, mais il ne se fige pas dans une logique de calcul des avantages et des inconvénients. Il emprunte à la théorie évolutionniste de Herbert Spencer la thèse selon laquelle le moi n'est pas capable de vivre en autarcie, parce qu'il a besoin d'être reconnu par autrui, d'être aimé, de se nourrir, sous peine de troubles et de souffrances. La sociabilité est un appétit spontané et universel, un désir naturel et nécessaire dont l'assouvissement est source de plaisir pour l'homme. C'est donc de manière totalement intériorisée que l'homme cherche à appartenir à une communauté en vertu du principe épicurien de maximisation des plaisirs et de minimisation des souffrances. Mais il ajoute avec les évolutionnistes que l'homme est capable de dépasser le stade primitif de l'égoïsme et, qu'au cours de l'évolution, il a acquis une espèce d'intuition morale ou de solidarité instinctive qui, par l'éducation, l'hérédité et la religion notamment, peut se développer sous la forme altruiste d'un devoir envers autrui, et donc d'une vertu morale. Guyau s'inscrit dans le prolongement d'Aristote : la vertu n'est pas innée ou naturelle comme le pensait Platon – sinon il suffirait de traduire en acte ce que nous possédons en puissance –, c'est une disposition acquise, bien qu'elle ne soit pas contre nature non plus. Elle est une puissance indéterminée qui peut devenir active, moyennant un exercice dans l'habitude vertueux. Quand l'exercice dans l'habitude de la vertu est vertueux, on peut faire l'acquisition de la vertu en puissance, de sorte qu'elle peut ensuite s'exercer, comme une seconde nature, en acte.

### ***La religion sociomorphe guyaltienne***

La religion n'échappe pas à la logique hédoniste combinée à ce principe évolutionniste<sup>38</sup>. Elle s'explique d'abord par la crainte dont l'homme primitif fait l'expérience : c'est parce qu'elle émancipe de la peine qui est associée à la crainte que la religion constitue pour l'homme un refuge. C'est ce que Guyau appelle le « sociomorphisme descriptif », dont on comprend bien l'enjeu dans l'exemple qu'il donne :

« Quand un chien ou même un chat a commis quelque acte pendable, mangé quelque rôti ou fait une maladresse, on le voit bientôt arriver vers vous en vous faisant mille prévenances : j'en étais venu à devenir les peccadilles de mon chien rien qu'en observant de sa part des démonstrations insolites d'amitié. L'animal espère donc, à force de bonnes grâces, empêcher son maître de lui en vouloir, compenser la colère que sa conduite coupable doit éveiller par la bienveillance que lui concilieront ses témoignages de soumission et d'affection. Cette idée de compensation

38 On notera que Guyau tend à justifier pourquoi le matérialisme d'Épicure n'exclut pas la religion. Épicure considérerait en effet que les dieux existent, bien qu'ils ne soient pas comme la multitude les pense, à savoir providentiels et interventionnistes dans le cours des affaires humaines. Épicure rejette le providentialisme parce qu'il engendre des souffrances pour l'âme : l'espoir, à savoir le désir d'être récompensé ; et la crainte, le désir de ne pas être puni. Or, ces troubles privent l'âme de la tranquillité, de l'ataraxie et donc du bonheur. Les dieux existent et sont des modèles pour le sage si l'on se réfère à la connaissance de leur nature : les seuls attributs qu'ils possèdent sont le bonheur et l'incorruptibilité.

entrera plus tard comme élément important dans le culte religieux. Le brigand napolitain qui porte un cierge à l'autel de la vierge, le seigneur du moyen âge qui, après avoir tué son proche parent, fait construire une chapelle en l'honneur de quelque saint, l'ermitte qui se déchire la poitrine de son cilice afin d'éviter les souffrances bien autrement redoutables de l'enfer, ne font pas autre chose que d'obéir au raisonnement de mon chien : ils cherchent comme lui à se concilier leur juge et, pour tout dire, à le corrompre ; car la superstition repose en grande partie sur la croyance à la corruption possible de Dieu<sup>39</sup>. »

Mais Guyau estime devoir compléter cette lecture utilitariste et sociomorphique de la religion, purement descriptive, par une lecture normative. Les religions relèvent au départ de projections imaginaires de l'organisation sociale, mais si elles sont au service de fins utilitaires, elles donnent lieu progressivement, sous le poids de l'habitude, à des aspirations ou des inclinations altruistes qui humanisent et font naître chez l'homme un sens moral et une âme caritative. La religion sociomorphique prend alors un sens normatif : elle développe en l'homme un amour de Dieu et d'autrui désintéressé qui remplace la manipulation culturelle et rituelle où le croyant s'attache à corrompre la divinité par le sacrifice ou la prière.

Le sociomorphisme normatif dont nous parle Guyau dans *L'irréligion de l'avenir* est rendu plus perceptible s'il est mis en rapport avec le concept d'« anomie » qu'il crée dans son *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, pour expliciter ce qu'il appelle « une morale sans obligation ni sanction ». L'anomie n'a pas le même sens que chez Durkheim, qui utilise le concept dans un sens péjoratif pour rendre compte du chaos normatif associé au passage de la solidarité mécanique à une solidarité organique. Chez Guyau, le sens de l'anomie est plutôt mélioratif, puisqu'une morale sans obligation ni sanction est un point d'aboutissement où l'individu est capable d'agir autrement que selon une obligation intelligible, c'est-à-dire selon l'obéissance au devoir ou à l'impératif catégorique kantien. L'individu devient authentiquement altruiste lorsqu'il agit selon un principe d'expansion vitale sans obligation ni sanction, en étant mû par le besoin de communiquer ses instincts, ses émotions et ses sentiments. Comme le dit Guyau, le devoir moral est l'accomplissement de la conscience que l'homme a de sa puissance intérieure d'agir : « L'obligation morale se ramène à cette grande loi de la nature : la vie ne peut se maintenir qu'à condition de se répandre. »

Tout se passe comme si la vie sociale devenait le prolongement vital de la vie de l'individu, comme si, en communiquant ses forces vitales, c'est-à-dire ses émotions, ses sentiments, ses joies et ses peines, le plaisir de l'individu se décuplait et s'intensifiait. Guyau écrit :

« Nous ne sommes pas assez pour nous-mêmes ; nous avons plus de larmes qu'il n'en faut pour nos propres souffrances, plus de joies en réserve que n'en justifie notre propre bonheur ».

---

39 Guyau, *op. cit.*, p. 86.

De ce point de vue, la morale sans obligation ni sanction, dont le titre pourrait indiquer une forme de nihilisme passif, est irréductible à la morale de Calliclès. Il s'agit plutôt de considérer que les émotions et les sentiments de l'individu sont amplifiés lorsqu'ils sont étendus à la société.

### ***La dissolution des religions : l'anomie religieuse***

Guyau s'appuie sur le constat de la dissolution de la religion pour affirmer que la véritable religion de l'avenir, c'est l'irréligion. La Réforme de Luther, marquée par l'avènement du *sola fide* et du *sola scriptura* et le fait que le croyant s'empare désormais du texte religieux et de son interprétation, est un événement déclencheur qui annonce une dissolution du dogme. Cette décomposition, sous l'effet de l'humanisme et des Lumières, connaît une accélération pour ne pas dire une aggravation. Le constat de désagrégation est indéniable pour Durkheim qui écrit dans son commentaire du texte de J.-M. Guyau :

« Il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne pas s'apercevoir que les religions sont en train de se dissoudre. Les dogmes s'en vont. Par sa partie positive et constructive, la science est déjà sur certains points en mesure de les remplacer. Sur une foule de questions, sur la genèse du monde par exemple, elle nous donne des éclaircissements bien plus étendus et plus détaillés que la Bible. Mais elle a plus d'importance encore par son influence destructive et dissolvante. La géologie a renversé d'un coup les traditions de la plupart des religions ; la physiologie du système nerveux donne l'explication de bien des miracles ; les sciences historiques attaquent les religions jusque dans leur formation même, et ces résultats acquis de la science se transmettent peu à peu des savants à la foule par la voie de l'instruction primaire. En même temps, le commerce, l'industrie développent l'esprit d'initiative et le sentiment de la responsabilité. L'assurance substitue l'action directe de l'homme à l'intervention de Dieu dans les événements particuliers. Pourtant même aujourd'hui la foi a encore un dernier asile où elle se retranche : c'est la sphère des accidents physiques et moraux. Là notre actuelle impuissance, et surtout une ignorance trop générale incline bien des esprits à chercher hors du monde l'espérance dont ils ont besoin. Mais les sciences, à mesure qu'elles progresseront et seront mieux connues, parviendront à déloger la foi de ce dernier poste ; et la religion finira par disparaître ou tout au moins par se concentrer dans un petit nombre de fidèles<sup>40</sup>. »

Cette révolution scientifique a pour conséquence l'anomie religieuse, de sorte que le déclin du dogme et le désenchantement du monde laissent l'homme libre de se façonner ou de se modeler des croyances. Ils laissent la société en proie à ce que Guyau appelle l'« individualisme religieux », une sorte de monde où les individus se constituent une religion à la carte. Il écrit :

« Les “prophètes religieux”, comme les prêtres, seront remplacés par les grandes

---

40 Emile Durkheim, *De l'irréligion de l'avenir*, Revue Philosophique, 1887.



individualités de tous les ordres de la pensée humaine, de la poésie, de la métaphysique et de la science. Chacun de nous pourra parmi eux se choisir son prophète, préférer le génie qui s'adapte le mieux à son intelligence personnelle et peut le mieux lui servir d'intermédiaire avec l'éternelle vérité. Chacun de nous n'en restera pas moins son propre prêtre. »

Guyau analyse cette substitution du doute à la foi comme un signe de transition vers l'anomie religieuse. En fait, la dissolution de la foi religieuse et l'avènement d'un individualisme religieux témoignent du sociomorphisme normatif de la religion. Guyau est très proche de Nietzsche sur ce point : comme lui il envisage comme conséquence à la mort de Dieu un nihilisme incomplet qui se traduit par une succession de nouvelles idoles pour pallier l'effondrement moral et l'état inconsolable dans lequel se trouve l'homme. Il écrit :

« Si le sentiment religieux vient à disparaître, objecte-t-on, il laissera un vide impossible à combler, et l'humanité, plus encore que la nature, a horreur du vide ; elle satisfera donc n'importe comment, même avec des absurdités, cet éternel besoin de croire dont nous parlions tout à l'heure. Une religion détruite, une autre se reforme ; il en sera toujours ainsi d'âge en âge, parce que le sentiment religieux aura toujours besoin d'un objet et s'en créera toujours un, malgré tous les raisonnements du monde. »

Il convient de préciser que l'avenir irréligieux dont parle Guyau ne se conçoit pas comme un futur anti-religieux ou religiophobe. L'irréligion est davantage un état où l'on conserve et déploie ce que le sentiment religieux a de plus pur en lui : l'admiration de la beauté et des puissances de la Nature et la recherche métaphysique d'un idéal personnel et social. Elle correspond à l'absence de dogme et Guyau affirme que c'est la forme vers laquelle évoluent toutes les religions, qui se dépouillent progressivement du sacré et des superstitions jusqu'à abolir la domination axiologique qu'elles exercent sur les consciences. Guyau validerait sans doute la thèse de Gauchet selon laquelle le christianisme est la religion de la sortie de la religion. En effet, les religions se développent presque de manière contradictoire dans le sens de l'esprit libre et d'une spéculation affranchie du dogme, d'une morale de l'obligation et de la sanction, ainsi que Nietzsche l'avait montré en signalant que la mort de Dieu n'est pas une nouvelle si étonnante, dans la mesure où le christianisme porte en lui les germes de sa propre déliquescence, dès lors qu'il entretient « une contradiction entre sa morale de probité et le dogme<sup>41</sup> » qui organise son euthanasie.

C'est pourquoi Guyau en vient à considérer l'irréligion comme un degré supérieur de la religion et de la civilisation même. Reste à décrire de quoi sera fait cet avenir irréligieux et les formes que prendront ce sentiment religieux épuré. De quoi sera fait l'avenir irréligieux, l'après Dieu, ce monde de dissolution des religions ? Qu'est-ce qui survivra aux religions ?

---

41 Paul Valadier, *Nietzsche et l'avenir de la religion*, Le Portique, 8, 2001.

La disparition de la certitude dogmatique entraîne dans son sillage ce que Guyau appelle « la libre association des individus », qu'il définit comme « l'entière liberté donnée aux individus de se représenter à leur manière l'éternelle énigme et de s'associer à ceux qui partagent les mêmes conceptions hypothétiques ». C'est là un reliquat du sociomorphisme normatif de la religion, une sorte d'idée posthume qu'on retrouve dans la religion de la foi dogmatique, si l'on tient compte du fait qu'elle fonctionne elle-même sur ce mode associatif. Comme le rappelle Guyau, les religions sont des assemblées qui « s'appellent elles-mêmes des associations et des églises ». L'instinct de sympathie des individus se reconvertira dans des assemblées volontaires qui œuvrent au tissage de nouveaux liens sociaux et qui permettent à chacun d'exprimer et de communiquer ses instincts vitaux. Il écrit :

« Nous avons tous une patrie intellectuelle, comme une patrie terrestre ; dans celle-là comme dans celle-ci nous sentons des concitoyens, des frères, vers lesquels nous pousse une sympathie naturelle<sup>42</sup>. »

La dissolution des religions agit comme un propulseur sociomorphique pour l'individu qui se constitue sa propre Église, sa propre communauté de valeurs et de normes. Là où, en apparence, d'aucuns considéreraient que l'individualisme anémique brise le lien social, Guyau estime qu'il est en vérité ce qui va en évoluant vers sa consolidation. Guyau imagine cette libre association comme l'accomplissement de la morale sans obligation ni sanction, dans l'union et l'indépendance. Il relève trois types d'associations des sensibilités qui permettent aux individus de répondre sympathiquement à leurs aspirations métaphysique et morale : les sociétés scientifiques où la mutualisation des intelligences et la rencontre des génies rendra fécond le désir de vérité – là où l'isolement les laisse impuissants ; ensuite les associations de secours moral ou des volontés humanitaires en vue de soulager les souffrances humaines, mues par l'enthousiasme, l'espérance, et la croyance en la réalisation possible de l'idéal ; enfin les associations artistiques, par ceux qui admirent et adorent l'art et la nature, car « l'homme a besoin d'une certaine dose de distraction et même, comme dit Pascal, de divertissement ». Non pas qu'il faille créer de nouveaux dogmes au sein de ces communautés de pensée, où la pensée se diluerait dans un faisceau. Guyau est conscient de ce risque et va jusqu'à entrevoir un avenir du fanatisme :

« Novalis disait : “Ma croyance a gagné un prix infini à mes yeux, du moment que j'ai vu qu'une autre personne commençait à la partager.” – C'est là une constatation psychologique fort juste, mais c'est au fond la constatation d'une illusion dangereuse et contre laquelle il faut se prémunir ; car, dans un certain entraînement de passion, il est plus facile de se tromper à deux, il est plus facile même de se tromper quand on est mille, que quand on est seul. La science a ses enthousiastes, mais elle a aussi ses fanatiques ; elle aurait au besoin ses intolérants et ses violents<sup>43</sup>. »

---

42 Ibid.

43 Ibid.

## *Jean Meslier ou l'athéisme comme perspective de libération humaine*

**Serge Deruette, UMONS, vice-président de l'Association belge des athées (ABA)**

Lorsque, encore obligatoirement masqué, l'athéisme émerge à l'époque moderne sous l'implacable censure de l'Ancien Régime, il s'affirme comme une pensée visant à libérer les esprits des geôles idéologiques dans lesquelles la pensée catholique dominante les tient enfermés. Il s'exprime là, tout voilé soit-il, comme un des éléments les plus avancés de ce que l'audace permet aux esprits les plus éclairés de l'époque, comme une manifestation impie de ce que l'Église tient pour le péché le plus capital des péchés capitaux, celui de l'orgueil par lequel l'homme prétend prendre la place de Dieu (celle que l'Église lui reverse du moins) et le nie pour s'affirmer lui-même le centre du monde, son principe et sa fin.

Fruit de penseurs contestant les idées ambiantes, la critique que représente alors l'athéisme est pourtant confinée à de petits cercles instruits, ceux forcément des seuls nantis tant l'instruction, autre que celle de la catéchèse, est réservée à ces sphères composées de privilégiés de naissance ou de fortune. Ceux-ci, qui partagent des germes de sédition sur le plan des idées, se gardent bien pourtant de la porter sur le plan social.

Car ceux que l'on appelle alors les libertins ont en commun de mépriser le peuple, ce « petit peuple » analphabète qu'ils dédaignent. Ainsi se caractérisent-ils tous par un mépris profond des masses urbaines et rurales qui n'a d'égal que la crainte qu'il nourrissent à leur égard, celle d'un peuple soulevé qui emporterait tout sur son passage, c'est-à-dire les privilèges des nantis qu'ils sont, drapés dans la fierté hautaine de l'aristocratie décadente ou dans l'arrogance de la bourgeoisie montante et pétrie d'ambition. En revanche apprécient-ils que ce peuple ignorant dont ils craignent les explosions de colère croie en Dieu et en Diable, histoire que, aiguillonné par l'espoir du Paradis et terrifié par les flammes éternelles de l'Enfer, il ne gâche pas leur digestion élitaire et reste bien là où il doit être, courbé sous le poids du travail comme sous le joug des puissants de ce monde.

Ainsi, pour ces nantis éclairés des Temps modernes, l'athéisme est-il pour eux, mais pas pour ce peuple marqué par le labeur et les privations, qu'ils aiment à voir croupir dans la saine superstition et la croyance rassurante en un Dieu qu'ils savent, eux, ne pas être. L'athéisme pour eux-mêmes, mais pas pour le peuple : l'athéisme comme apanage des grands, non comme moyen d'émancipation populaire. Tels sont les libertins d'alors, ces athées du Grand siècle comme de celui des Lumières.

Au sein de ce beau monde athée, joyeusement mais prudemment subversif, tout en intrépidité idéelle autant qu'en conservatisme social, un penseur athée pourtant se distingue, *un seul* ! Et qui n'a rien d'un riche, rien d'un libertin, rien d'un puissant. Des brumes sous lesquelles il est enfoui, il émerge pour éclater d'une lumière sans égale qui éclipse celle des « athées de luxe » dont il n'est pas.

Il s'agit d'un petit curé de campagne, qui n'a aucune vocation à être philosophe, mais qui pourtant nie Dieu avec une ferveur et un enthousiasme, une profondeur et une persuasion qui font de lui le premier véritable théoricien de l'athéisme, le plus radical aussi. Le plus radical par ses démonstrations athées, mais aussi parce que l'athéisme pour lui n'a de sens qu'au service de la libération humaine, celle de l'humanité souffrante, non celle des esprits éclairés et méprisants de la détresse populaire : celle du peuple abruti sous les préceptes de la religion.

Cet athée d'exception, Jean Meslier (1664-1729), est le curé d'Étrépy et de Balaives, petits villages des Ardennes françaises, au temps de Louis XIV et de Louis XV. Meslier est cette figure paysanne longtemps laissée dans l'ombre, et qui en surgit pour apparaître comme un auteur dont la puissance et la portée de la pensée dépassent de loin son horizon. Il est un de ces penseurs dont l'envergure intellectuelle est d'importance historique non seulement nationale, mais universelle.

Il l'est parce que l'athéisme qui, sous la censure combinée de l'absolutisme féodal et de l'Église, trace souterraine sa voie, trouve en lui le premier penseur qui offre tant une implacable critique de la religion que la construction d'une conception matérialiste de la vie et du monde qui se passe de Dieu.

Mais il l'est aussi par la pensée politique qu'il développe, celle du communisme qui, initiée par Thomas More au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avait jusqu'alors toujours été frileusement, inefficacement utopique. Elle s'ouvre avec lui à la voie révolutionnaire, le faisant apparaître comme le premier théoricien de la révolution sociale, le seul dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle avant la Révolution à prôner la suppression de l'ordre féodal par l'action populaire des masses.

Pas mal pour un petit curé de campagne ! Se hissant bien au-dessus de tous les penseurs mécréants de son temps, Meslier n'est nullement de ces athées qui considéraient l'athéisme comme un « amusement de puissants », un privilège d'aristocrates ou de grands bourgeois avides de liberté, pour eux seuls, pas pour le peuple. Au contraire, l'athéisme auquel on le réduit parfois trop exclusivement, est pour Meslier non seulement une évidence qu'il tente de démontrer, mais un moyen de libération des masses.

En cela, et sans doute pour cela, a-t-il une longueur d'avance sur son temps. Car pour retrouver une conception qui unit matérialisme et communisme, négation de Dieu et révolution, il faudra attendre le milieu du XIX<sup>e</sup>, c'est-à-dire la Révolution

française et la révolution industrielle, la laïcisation de l'État et la formation du monde ouvrier, et celle de son mouvement.

Ainsi, ce petit village d'Étrépigny, dans les Ardennes, où il a vécu et où il a servi comme curé pendant quarante ans jusqu'à sa mort (de 1689 à 1729), peut-il s'enorgueillir d'avoir été la terre qui a produit un penseur d'une telle envergure et d'une telle profondeur. Athènes jadis (Socrate puis Aristote) ou, plus proche de nous, La Haye (Descartes), Paris (les encyclopédistes), Königsberg (Kant), Heidelberg (Hegel), Londres (Engels et Marx), ont été, chacun en leur temps, des centres mondiaux de la pensée.

Et lorsque Jean Meslier disparaît, au début de l'été 1729, laissant voguer à la destinée posthume son lourd et subversif *Mémoire* manuscrit dans les circuits clandestins de diffusion des idées nouvelles, son petit village d'Étrépigny près de l'actuelle frontière belge, peut-il se prévaloir d'avoir été alors, pour un moment, à un moment, sans que cela se sache, sans que l'on ne puisse l'imaginer, le centre mondial de la pensée philosophique et politique.

On connaît peu de choses sur Meslier. On ne sait pas, par exemple, à quoi il ressemblait. Les portraits que l'on a fait de lui et que l'on trouve ci et là sur le Net sont tous fantasques et fantaisistes.

Il est né le 15 juin 1664 (du moins est-il baptisé ce jour-là) à Mazerny, un autre petit village des Ardennes, aux frontières de la Champagne. Après être passé au séminaire de Reims, il se voit offrir, début 1689, la cure d'Étrépigny et son secours de Balaives, le village voisin. Il a alors vingt-quatre ans et il y restera jusqu'à la fin de ses jours, pendant quarante ans, jusqu'au début de l'été 1729.

D'un premier procès-verbal d'enquête menée en 1696 par l'archevêque Le Tellier, plutôt bienveillant pour lui, on apprend notamment que, sans que cela prète à conséquence pour le prélat, Meslier avait pour le servir une jeune bonne âgée de vingt-trois ans (il en a alors vingt-huit ou vingt-neuf), présentée dans le rapport comme « sa cousine germaine ». L'était-elle ?

D'un second rapport, dressé vingt ans plus tard, en 1716 par l'archevêque Mailly, bien moins positif, il ressort que sa nouvelle servante, également présentée comme une cousine, avait « environ dix-huit ans ». Il était alors courant qu'un curé ait pour le servir une femme qui n'avait pas l'âge canonique (il était de cinquante ans dans l'archevêché de Reims), sur lequel la hiérarchie ecclésiastique fermait assez complaisamment les yeux. Meslier, ici, sera sommé de s'en séparer.

Cette péripétie de sa vie attise toujours la curiosité : Meslier et ses servantes – disons-le comme on le demande si souvent – couchaient-ils ensemble ? On n'en sait rien. Mais on peut par contre avancer sans grand risque de se tromper qu'il a connu ce qu'il appelle si joliment « ce doux et violent penchant de la nature ».

Ainsi écrit-il à propos du plaisir sexuel que sont « sots » ceux qui, « par bigoterie et par superstition, n'oseraient goûter au moins quelques fois ce qu'il en est », confiance au partage complice de laquelle il convie ses lecteurs.

Hors cela, dont ce serait pruderie bigote de ne pas pour lui se réjouir, le rapport dressé en 1716 par l'archevêque Mailly vérifie un autre des rares événements de sa vie dont parlent aussi les récits qui ont circulé sur lui dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de sa querelle avec le seigneur local.

Elle éclate ouvertement en juin de cette même année 1716, quand le hobereau l'accuse d'avoir mal parlé dans ses prônes de la noblesse et de lui-même en particulier. Outre qu'il lui est ordonné de renvoyer sa jeune servante, la sanction que lui impose le prélat, pour relativement douce qu'elle soit (une retraite d'un mois au séminaire de Reims), n'en est pas moins une sanction. Ainsi averti, Meslier ne pourra désormais plus s'opposer à son seigneur ni défendre dans ses prônes, contre lui, ses paysans.

Il est vaincu dans cette bataille du village. Mais loin de se résoudre à la défaite, il va porter ses ambitions plus loin, à plus long terme, et plus décidément : il se résout à gagner la guerre, la guerre contre l'ordre féodal-monarchiste tout entier, contre l'injustice politico-religieuse et l'inégalité sociale qui font les privilèges des puissants et le malheur de la multitude.

Vaincre cet ordre millénaire qu'est la féodalité et la royauté ! Mais comment ?

Pour Meslier, loin des utopistes, la transformation du monde passe par l'action du peuple. Non par d'anarchiques jacqueries dont il sait qu'elles finissent toutes, impuissantes, par l'écrasement des paysans soulevés. Mais par l'organisation de leur mouvement révolutionnaire. Pour que les masses puissent se mettre en mouvement, il faut d'abord que des dirigeants révolutionnaires (des « gens de bon sens et de probité », écrit-il) les « désabusent » de la croyance que l'ordre inique est immuable et leur montrent qu'il n'est pas, comme l'Église le leur raconte, voulu par Dieu.

Meslier sait que ce Dieu inexistant que l'on fait vénérer au peuple est utilisé pour le maintenir en soumission, que l'Église est entretenue par l'ordre féodal-monarchique pour cela, qu'il y a collusion entre l'Église et l'État.

Abatte l'ordre inégalitaire, c'est donc concrètement d'abord saper l'autorité de l'Église sur le peuple qui, sous prétexte de religion, sert de fondement à cet ordre injuste.

Abatte la féodalité ! Abatte l'Église ! Abatte la religion ! Abatte Dieu !

C'est là le fil conducteur de sa pensée qui l'amène à vouloir démontrer, prouver que toutes les religions sont « fausses », la catholique comprise, que la foi est une croyance aveugle, que Dieu n'est pas, ni le Paradis ni l'Enfer, et que le monde s'explique par lui-même et a toujours été, sans avoir eu « ni commencement, ni fin ».

Supprimer Dieu pour transformer le monde. Libérer les consciences d'abord, pour que les masses se libèrent d'elles-mêmes et par elles-mêmes, par leur action révolutionnaire pratique : par leur émancipation de la pensée dominante, par leur union, par leur organisation, par leur unité au-delà des frontières, par leur grève généralisée, par leur transformation de la guerre que les rois et princes leur font mener les uns contre les autres en une guerre des peuples contre ces « grands de ce monde », par leur dictature sur leurs oppresseurs. Meslier écrit qu'il s'agit de « rendre esclaves vos tyrans mêmes », de les « excommunier entièrement de votre société » et – peut-on être plus clair ? –, d'« opprimer tous les oppresseurs ».

Ce programme révolutionnaire est au service d'un projet qui l'est tout autant : instaurer une sage autorité (non, Meslier n'est pas un anarchiste, comme certains, Onfray en tête, aiment à le laisser croire !), exclure les religions et les cultes, établir la liberté publique, partager en commun le travail, partager en commun les richesses, éduquer en commun les enfants, supprimer l'indissolubilité des mariages...

Son mot d'ordre : « Unissez-vous donc, peuples, si vous êtes sages ! » résonne comme répercuté par l'écho célèbre d'un autre, énoncé plus d'un siècle plus tard au cœur du monde industriel.

C'est dans ce but qu'il se lance dans la rédaction de son *Mémoire*. Adressé à tous les opprimés, à « ses paroissiens et à tous leurs semblables », comme il l'écrit lui-même dans le titre, lui qui veut se faire entendre « d'un bout du royaume à l'autre, ou plutôt d'une extrémité de la terre à l'autre », son *Mémoire* détonne et détone en son siècle – aujourd'hui encore d'ailleurs.

Jean Meslier y expose ceci.

- Toutes les religions sont fausses, celles que dénonce la catholique, mais aussi et tout particulièrement la catholique : « les religions ne sont que des inventions humaines » qui se contredisent entre elles (c'est sa « *Première preuve* »).
- Les moyens par lesquels l'Église mène le peuple à croire en Dieu pour accepter sur terre l'inacceptable sont de vaines tromperies, que ce soit, montre-t-il avec force exemples, les miracles, les révélations ou les prophéties de la religion chrétienne, blindée et saturée d'incohérences, de contradictions et d'abracadabrances, autant dans l'*Ancien* que dans le *Nouveau Testament* (ce sont ses trois « *Preuves* » suivantes).

- La doctrine du catholicisme est pleine d'erreurs, avec par exemple, sa condamnation chez les païens de l'idolâtrie qu'elle ressuscite pourtant dans celle de la transsubstantiation en vertu de laquelle les hosties sont considérées comme autant de corps de Dieu, avec la toute-puissance proclamée d'un Dieu pourtant insatisfait de sa création, ou encore avec les trois personnes en Dieu qui sont, l'une comme les deux autres, autant de Dieux, ce qui fait du christianisme, non un monothéisme, mais un trithéisme ; quant à sa morale, elle est tout autant fallacieuse et trompeuse, elle qui, glorifiant la souffrance et condamnant le plaisir, voit le bien dans le mal et le mal dans le bien et, prônant la résignation, conduit les pauvres à accepter sans broncher injustice et oppression (c'est sa « *Cinquième Preuve* »).
- Une religion qui approuve et soutient « la tyrannie des grands », les privilèges de la noblesse, de la monarchie et du clergé lui-même, qui cautionne et bénit un ordre social inacceptable fondé sur l'appropriation privée, qui prône d'autres injustices comme l'indissolubilité des mariages – Meslier est aussi un précurseur du féminisme ! – et l'inégalité du sort dès l'enfance ne peut être d'institution divine : elle est une construction humaine (c'est sa « *Sixième Preuve* »).
- La matière est créée et a d'elle-même son propre mouvement, idée sur laquelle il élabore sa théorie matérialiste conséquente du monde et de la vie au travers notamment d'une critique serrée des arguments cartésiens de Fénelon et de Malebranche qu'il a lus méticuleusement et qu'il utilise à la fois comme tremplin et comme repoussoir, démolissant entre autres l'équation idéaliste et théiste entre la matière et l'étendue que prônait Descartes afin de conserver une « âme » immatérielle censée « prouver » Dieu, mettant aussi en évidence que « tout ce qu'il y a de plus beau et de plus admirable dans la nature ne démontre pas tant l'existence d'un Dieu tout-puissant et infiniment parfait, comme le moindre mal démontre qu'il n'y en a point » (c'est sa volumineuse « *Septième Preuve* »).
- L'âme – c'est-à-dire la pensée, les sentiments, les sensations et ce que l'on appellerait aujourd'hui la « conscience » – est matérielle, formée par les « modifications » de la matière, des êtres composés de matière parmi lesquels, en opposition ouverte avec la lourde et cruelle théorie cartésienne des « animaux-machines », il place les animaux au même rang que les hommes (c'est sa « *Huitième Preuve* » et dernière).
- Et enfin et peut-être surtout, le renversement de l'ordre injuste est une nécessité pour laquelle il propose un programme et une stratégie révolutionnaires des masses visant à construire, avec elles, par elles et pour elles, une société égalitaire excluant la propriété privée (c'est, déjà annoncée dans sa « *Sixième Preuve* », sa « *Conclusion* »).

Car son athéisme, Meslier le conçoit, on l'a vu, non comme une prérogative des puissants, des nantis et des intellectuels, mais comme un moyen de libérer les



masses. Ce qu'il dénonce, c'est l'alliance du trône et de l'autel. C'est pour cela qu'il prône l'athéisme. Il l'énonce avec clarté :

« La religion soutient le gouvernement politique si méchant qu'il puisse être et, à son tour, le gouvernement politique soutient la religion si vaine et si fausse qu'elle puisse être. »

C'est parce qu'il veut détruire la féodalité et la monarchie qu'il veut détruire l'Église qui les soutient et les bénit. Et s'il veut détruire la religion, et donc détruire Dieu, c'est pour libérer l'humanité entière de l'oppression d'une société qui a besoin de religion pour maintenir sous son joug les masses opprimées et abusées. La libérer de la fable d'un Dieu qui n'est point comme de celle d'un monde qu'on ne pourrait révolutionner.

## Table des matières

Préambule .....	2
Éclairages terminologiques .....	3
<i>Jean Musway, chargé de mission au CAL Charleroi</i>	
Croire ou ne pas croire .....	9
<i>Henri Bartholomeeusen, Président du Centre d'Action Laïque</i>	
Appel du CAL à défendre la liberté de religion et de croyance et les droits des non-croyants .....	14
UE et liberté de pensée : quand le geste ne rejoint pas la parole .....	16
<i>Marc Soignet, chargé de missions Europe et International, CAL</i>	
Les enfants d'athées ou de chrétiens sont-ils victimes de discrimination dans les écoles bruxelloises à majorité musulmane ? .....	18
<i>Odile Roolant, enseignante à Bruxelles-Ville</i>	
Les athées, parias du monde contemporain ? .....	26
<i>Georges Minois, historien et professeur émérite</i>	
La question de la laïcité et de l'athéisme au Congo (RDC) : origines, perspectives .....	29
<i>Elikia M'Bokolo, historien, directeur EHESS et professeur ordinaire à l'université de Kinshasa</i>	
Athéisme et indifférence religieuse en RDC : entre intolérance des Églises de réveil et tolérance des mythes traditionnels .....	38
<i>Jean Musway, chargé de missions, CAL Charleroi</i>	
Athéisme et spiritualité .....	46
<i>André Comte-Sponville, philosophe, écrivain, conférencier français</i>	
L'avènement de l'homme amoral et athée .....	60
<i>Xavier De Schutter, philologue classique et historien des religions</i>	
L'irréligion de l'avenir chez Guyau et Nietzsche .....	62
<i>Maximilien Dorseuil, enseignant à la haute école Condorcet à Charleroi</i>	
Jean Meslier ou l'athéisme comme perspective de libération humaine .....	73
<i>Serge Deruette, UMONS, vice-président de l'Association belge des athées (ABA)</i>	





CAL CHARLEROI



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Province de  
HAINAUT